USINE DE SAUMONS *Page 3*

La préfète donne son feu vert à Pure Salmon

FORTES CHALEURS *Pages 4-5*

Des champs aux forêts, la sécheresse s'est installée

LE Journal DU Médoc

N°1509 | 1.70€

Vendredi 7 août 2026

www.lejournaldumedoc.fr



Le douloureux retour des évacués de l'incendie



Pages 6-7

INCENDIE. Les derniers habitants des communes sinistrées ont réintégré leur domicile, lundi 3 août. Entre soulagement, émotion et désolation face à l'ampleur des dégâts, beaucoup peinent encore à réaliser ce qu'ils ont traversé.

INCENDIE



Mission sauvetage des animaux en détresse

Page 8

FORÊTS DÉVASTÉES

La sylviculture a payé un lourd tribut

Pages 10-11

SERVICES

Une Maison pour soutenir les sinistrés

Page 9

PORTRAIT

Anouck Duboé : une pompier qui a la flamme

Page 32



L'ÉDITO |

LE LAC À L'ÉPREUVE DU FEU

On croit souvent qu'un incendie s'arrête là où les flammes s'éteignent. C'est faux. Le feu laisse derrière lui un paysage noirci, des arbres calcinés, des maisons détruites. Mais il poursuit aussi sa route, plus discrètement. Avec les pluies, les cendres descendront les pentes, emprunteront les fossés et les ruisseaux, pour finir dans les étendues d'eau. Là où l'eau semblait protégée, le feu peut encore faire sentir ses effets. À la suite de l'incendie qui a démarré à Saumos le 22 juillet, les promeneurs ont découvert une fine couche d'écorces de pin calcinées au bord des rives du lac de Lacanau. L'image était saisissante. Comme si la forêt, blessée, venait déposer une partie de ses cendres dans l'eau. De quoi susciter des interrogations, voire des inquiétudes. Car le lac est bien plus qu'un décor de carte postale. Il est un écosystème fragile, un espace de loisirs, un patrimoine naturel partagé. Soyez rassurés : ces traces de l'incendie n'ont aucun impact sur la qualité de l'eau du lac, comme l'atteste l'ingénieur du Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du bassin versant et étangs du littoral girondin (Siaebvelg), Frank Quenault. En 2022 déjà, après les gigantesques incendies qui avaient frappé la Gironde, aucun effet notable n'avait été constaté. C'est une bonne nouvelle. Mais elle ne doit pas conduire à baisser la garde. Les conséquences


Photo JDM

d'un incendie ne se mesurent pas seulement à chaud. Elles se révèlent parfois des mois plus tard, lorsque les pluies d'automne et d'hiver entraînent les sols fragilisés, les cendres, les matières organiques et les nutriments vers les plans d'eau. C'est précisément pourquoi l'ingénieur du Siaebvelg reste vigilant. Face au changement climatique, nous devons apprendre à regarder les événements dans toute leur durée. Un incendie n'est plus seulement une crise de quelques jours. Il devient un phénomène dont les conséquences s'étendent sur des années, touchant les forêts, les sols, la biodiversité, l'eau et jusqu'aux activités humaines. Le lac de Lacanau nous rappelle ainsi une évidence : dans la nature, tout est lié. Ce qui brûle dans la forêt finit parfois dans l'eau.

Mathieu CAURRAZE

2 INFOS DE LA SEMAINE

UN CONCERT DE SOUTIEN AUX SINISTRÉS

Jeudi 27 août, à 21 heures, l'Arkéa Arena de Bordeaux accueillera le concert caritatif SOS Solidarités Incendies, organisé au profit des victimes des incendies, dont les sinistrés de Saumos. Axel Bauer, Bénabar, Gaëtan Roussel, Gauvain Sers, Helena, Julien Clerc, -M-, Pascal Obispo, Renaud, Superbus et Zazie monteront notamment sur scène. Les bénéfices seront intégralement reversés aux victimes par la Fondation de France. Retransmis en direct sur M6 et RTL, le concert permettra également aux téléspectateurs de faire un don en faveur des territoires touchés.

« Quand la forêt brûle, c'est elle qui met en danger les personnes. »

Le président du conseil départemental de la Gironde, Jean-Luc Gleize, souhaiterait que les Obligations légales de débroussaillement (OLD) soient mieux équilibrées entre les habitants et les propriétaires forestiers.


PHOTO JDM

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet

SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 74 €
52 numéros
soit 8 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 137 €
104 numéros
soit 23 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :

- Le journal livré chez vous chaque semaine
- L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
- Les articles en illimité sur lejournaldumedoc.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Journal du Médoc** dans une enveloppe **AFFRANCHIE :**

Journal du Médoc – Service Abonnement
14-16 rue Camille-Maumey – BP 2 – 33112 Saint-Laurent-Médoc

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

LE Journal DU Médoc

Juste après les mégafeux, un méga feu vert

PROJET PURE SALMON. C'est une décision attendue, qui a pourtant surpris les Médocains : le 3 août, la préfète de Gironde et de Nouvelle Aquitaine, Sophie Brocas, a signé l'autorisation environnementale nécessaire au démarrage du projet de mégaferme aquacole porté par la SAS Pure Salmon, au Verdon-sur-mer.

Raphaëlle CHARGOIS
r.chargois@lejournaldumedoc.fr



Pure Salmon construit au Japon des installations selon le même dimensionnement que celui envisagé en Médoc. *PHOTO PURE SALMON*

Est-ce l'épilogue du feuilleton de la mégausine de production de saumons ? Probablement pas. C'est cependant l'aboutissement officiel de quatre ans de procédures réglementaires nécessaires à l'installation de la société Saumons du Médoc, dans la zone portuaire du Verdon-sur-mer, sur un site classé ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement). Ce mardi 4 août, l'arrêté accordant l'autorisation environnementale de ce projet destiné à produire à terme 10 000 tonnes de saumons par an, porté par la SAS Pure Salmon, a en effet été officiellement publié, la préfète de Gironde et de Nouvelle Aquitaine l'ayant signé la veille, lundi 3 août. L'accord de cette autorisation environnementale n'a rien de surprenant : elle est la suite logique de l'avis favorable rendu le 2 juillet dernier par le Coderst (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques) de la Gironde. Depuis son lancement et sa révélation dans nos colonnes en 2022, le projet Pure Salmon a franchi peu à peu toutes les étapes officielles de la création de son site industriel. Mais en parallèle, la mégaferme de saumons du Verdon-sur-mer a suscité une vague de contestations à l'échelon local, qui a enflé jusqu'à devenir un débat environnemental d'ampleur, repris dans les médias nationaux, voire internationaux. L'enquête publique préalable avait ainsi recueilli le nombre record de 22 960 avis numériques et 118 sur registre papier, majoritairement défavorables.

« Mépris et passage en force »

Or, la publication de cet arrêté préfectoral, mardi 4 août, semble avoir relancé les tensions. C'est surtout « *le timing* » de sa publication qui semble avoir pris tout le monde au dépourvu, les porteurs de projet comme - et surtout - les opposants. « *La décision en elle-même ne nous surprend pas*, affirme ainsi Muriel Denet, porte-parole du collectif La Fraie Sauvage, *mais le timing est quand même assez malvenu : les mégafeux ne sont pas encore éteints que survient cette décision très abrupte, en plein cœur de l'été !* » La militante ne décolère pas. « *Rappelons que le 23 juillet dernier, le sous-préfet de Lesparre, Fabien Tuleu, devait venir rencontrer les professionnels et les élus mobilisés contre le projet Pure Salmon dans l'exploitation aquacole de Philippe Lucet, La Petite Canau, à Saint-Vivien-de-Médoc. Mais le 23 juillet, c'est le jour où le mégafeu de Saumos a pris de l'ampleur : la visite du sous-préfet a donc été reportée. Pas annulée, reportée. Finalement, la décision est survenue alors que le sous-préfet n'est pas venu. C'est vraiment du mépris. On n'a pas du tout été écoutés et ça, ça met les gens très en colère* », lance la Grayannaise, qui dit avoir pu constater que le débat faisait rage, mercredi 5 août, au marché de Saint-Vivien[1].

Même son de cloche du côté d'Esther Dufaure, cofondatrice de l'ONG Seastemik. « *On n'est pas surpris de la signature de la préfète. Depuis le début, l'État est dans une logique de passage en force : les nombreux avis scientifiques défavorables, les élus opposés au projet, la population sont mis au ban. En ce qui concerne les avis scientifiques, d'ailleurs, c'est plutôt inquiétant. Mais ce qui nous choque, c'est le manque d'empathie : on sort à peine des incendies et la préfète donne son accord à un projet extrêmement consommateur d'eau.* » La figure de proue de l'association Seastemik s'agace : « *La signature de cette autorisation a ravivé la colère sur le terrain. Beaucoup de gens s'engagent car ils ne pensaient pas que la préfète oserait faire ça. Mais la présidentielle arrive : il faut faire aboutir les grands projets industriels soutenus par Macron avant cette échéance. Il fallait se précipiter pour faire passer ça en force cet été. C'est habituel, puisque la mobilisation est difficile, vu que tout le monde est en vacances, que ce soit les gens, les élus et même les députés !* »

Seastemik, comme d'autres associations d'opposants, annonce déjà son intention de déposer un recours. Par ailleurs, un projet de loi a été déposé le 18 mars 2025 à l'Assemblée nationale par la députée LFI Anne Stambach Terrenoir pour « *instaurer un moratoire sur les projets de fermes aquacoles de saumons à circuit fermé* ». Soutenu par 102 cosignataires, il n'a pas encore été examiné. « *Ces députés réclament un moratoire de dix ans pour ce type d'installation, car il n'existe pour l'instant pas de consensus scientifique sur le caractère non nuisible de ce type de projet et pas d'étude spécifique sur ce sujet : l'industriel fait donc ce qu'il veut* », dénonce Esther Dufaure.

« L'aboutissement de quatre ans d'études ICPE »

De son côté, Frédéric Carlier, chef de projet Pure Salmon France, proclame sa « *satisfaction* » : « *C'est l'aboutissement de quatre ans d'études ICPE*, constate-t-il. *Après l'avis du Coderst, on s'attendait à ce que ça arrive rapidement, mais on attendait plutôt la décision pour la fin du mois d'août,* admet-il. *On s'attend officiellement à ce que soient déposés des recours et dès qu'ils le seront, on travaillera sur ça avec nos avocats. Ce sera la prochaine grande étape du projet. Grâce à la loi de simplification de la vie économique du 1er juillet, les opposants ont deux mois pour lancer des recours et ceux-ci doivent être examinés dans les 12 mois. Donc en attendant, on va se pencher sur les plans, faire des mises à jour de ce projet, qui date déjà de quatre ans. On va continuer nos échanges avec les élus du Médoc : pour nous, les rencontrer, c'est ce qu'il y a de plus pratique pour communiquer auprès de la population en toute sérénité. Il y a d'ailleurs d'énormes différences entre ce qu'on peut lire sur les réseaux sociaux et le ressenti qu'on a sur le terrain. On est très sereins, parce que notre dossier est blindé* », affirme le chef de projet.

L'autorisation environnementale délivrée par la préfecture n'est toutefois pas un blanc-seing. Comme l'avis favorable rendu à l'issue de l'enquête publique, elle est assortie d'un certain nombre de restrictions et de mesures de contrôles. « *Des recommandations compréhensibles* », selon Frédéric Carlier, qui les estime « *assez denses* ». « *Mais nous avons toujours été dans la transparence,* martèle-t-il. *Ce qui est important, c'est de bien organiser le comité de suivi, afin de rassurer la population et les associations mobilisées.* » Ce qui ne semble pas gagné en ce qui concerne La Fraie Sauvage et Seastemik. « *Pour nous, ces précautions sont la preuve même que ce projet est risqué*, argue Muriel Denet. *Mais on n'est pas dupes : on sait très bien qu'il n'y aura aucun contrôle de l'État. Cela n'a aucune valeur.* » « *Quand on les regarde bien, on constate que ces mesures sont d'une grande légèreté*, analyse pour sa part Esther Dufaure. *Il n'y a aucun chiffre, aucune mesure stricte et contraignante : tout est laissé à l'initiative de l'industriel. On nous annonce la création d'un comité de suivi réuni à l'initiative de Pure Salmon, quand il décidera de le faire. […] Tout est subjectif : l'industriel va faire ses propres contrôles, dans une grande opacité pour les citoyens. C'est une négociation entre les industriels et l'État. C'est de l'enfumage, de la déco* », fulmine la cofondatrice de Seastemik.

Sauf aboutissement des recours, la société Saumons du Médoc pourrait prendre ses quartiers au Verdon-sur-mer dès 2027. Il faudra ensuite deux ans d'installation avant de recevoir les premiers œufs, puis deux ans de croissance, détaille Frédéric Carlier. Il estime ainsi que les premiers saumons médocains pourraient être distribués à partir de l'année 2031.

■

1. 23 élus de 9 communes des 14 qui constituent la CDC Médoc Atlantique, dont, justement, la maire de Saint-Vivien-de-Médoc Karine Coustolle, ont notamment signé une tribune se positionnant contre le projet Pure Salmon (lire notre édition du 31 juillet).

► PAREMPUYRE

Des caravanes à l'Art Y Show

Depuis dimanche 2 août, le parc de la salle des fêtes L'Art Y Show, à Parempuyre, est occupé par une soixantaine de caravanes. Arrivé de Nice, un groupe d'évangélistes s'est installé sans autorisation sur le site, faute de trouver une aire d'accueil disponible. Alertée sur cette installation, la municipalité a rapidement engagé des discussions avec le groupe, afin d'obtenir son départ dans le calme. En parallèle, le maire, Henri Lagarrigue, a demandé qu'un constat d'huissier soit réalisé et a engagé les démarches nécessaires auprès du juge et des services de la préfecture. « *Ils se sont installés là sans autorisation et se sont branchés sur nos réseaux, ce qui est inacceptable* », déplore l'élu. La commune avait déjà été confrontée à une situation similaire il y a trois mois. Selon la mairie, le groupe devrait partir en milieu de semaine prochaine. Face à la répétition de ces occupations illicites, la municipalité envisage désormais des aménagements destinés à empêcher l'installation de caravanes dans ce secteur. Le maire tient par ailleurs à distinguer cette occupation de celle qui a concerné quelques familles sur le parking de la gare de Parempuyre durant les travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil du Pian-Médoc.

► FAITS DIVERS

Dégradation à l'école de Lamarque

La commune de Lamarque a dénoncé des actes de dégradation commis au sein de l'école, après l'intrusion d'un ou plusieurs individus dans l'enceinte de l'établissement. Les faits ont été signalés par la municipalité sur ses réseaux sociaux, mercredi 5 août. La gendarmerie a été immédiatement alertée. À la demande des enquêteurs, les images du dispositif de vidéoprotection seront exploitées afin de tenter d'identifier les responsables.

LE Journal DU Médoc

14-16, rue Camille-Maumey - BP2
33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC
05 57 75 14 00

Presse et Médias de Gironde : EURL 99 ans - Cap. 1.500 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS Bordeaux 819 538 182

RÉDACTION · 05 57 75 14 00
redaction@lejournaldumedoc.fr
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Dominique Barret - **Journalistes :** Mathieu Caurraze & Raphaëlle Chargois.

PUBLICITÉ · 07 83 30 98 33 – 05 57 75 14 05
f.salles@lejournaldumedoc.fr
Cheffe des ventes : Fanny Salles

ANNONCES LÉGALES · 05 56 44 72 24
annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION · 05 24 07 39 63
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 74€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 0926 C 86861 - **ISSN :** 1280-2093
Dépôt légal à parution

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312) produit en Espagne. Taux de fibres recyclées : 98%. Émission de GES : 60 gr CO_2 eq par exemplaire (données 2023)

votre journal

Des champs aux forêts, la sécheresse est là

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE. Les épisodes de canicule mettent les exploitations agricoles et forestières médocaines à rude épreuve. Sylviculteurs, éleveurs, céréaliers et viticulteurs s'adaptent tant bien que mal à un climat qui bouleverse désormais durablement leurs pratiques.

Mathieu CAURRAZE
et Esther LABORDE

À Sainte-Hélène, les camions jaunes de la Défense des forêts contre les incendies en Aquitaine (DFCI), stationnés devant l'ancienne caserne des pompiers, attirent naturellement le regard. Comme chaque matin, plusieurs bénévoles sont déjà présents. Jean-Michel Huguet, président de l'association locale depuis 1999, échange avec plusieurs bénévoles autour d'un café fumant, dans la petite cuisine de la caserne. La discussion porte sur l'état de la forêt après les épisodes caniculaires de juin et du début du mois de juillet. « *Le niveau des sols et l'état de la végétation sont les mêmes que fin septembre* », constate ironiquement Jean-Bernard Elies, exploitant forestier. Les sols sont arides, la fougère est marron : les fortes chaleurs ont eu raison de la forêt médocaine. « *Nous n'avons jamais vu ça, c'est complètement inédit* », ajoute Jean-Michel Huguet. Brûlée par le soleil, la flore souffre, tout comme les animaux.[1]

Les sentinelles de la forêt

À Sainte-Hélène, la DFCI compte 33 bénévoles, tous profondément attachés à la forêt. Depuis les incendies de l'été 2022, leur statut a évolué : une prise de conscience très certainement due à l'importance de leur rôle pendant cette période. Cette organisation, très « *attachée à être autonome* », a trois principales missions dans la forêt privée. Elle crée et entretient d'abord les infrastructures forestières. Elle fait également de la prévention des incendies et enfin, surveille les zones à risque. Depuis peu et grâce à un arrêté préfectoral, elle est aussi autorisée à éteindre les débuts de feu.

Néanmoins, c'est avec beaucoup d'humilité que les bénévoles de la DFCI décryptent leurs missions : « *On fait ce qui nous semble être de notre ressort et on cherche à évoluer pour être les plus efficaces possible.* »

> *« Le niveau des sols et l'état de la végétation sont les mêmes que fin septembre. »*

Depuis plus de deux semaines, le territoire a basculé dans une période à risque. De fait, ils sont deux, chaque jour, à assurer la surveillance de la forêt en effectuant des patrouilles. D'ailleurs, il est 10 h 50 et ça y est, l'heure de la patrouille est arrivée. Jean-Bernard Elies et Jean-Michel Huguet sortent le pick-up jaune floqué « *DFCI* », qui leur permet de vadrouiller dans la forêt. À côté, dans le garage, trois imposants camions trônent fièrement. Les véhicules repeints en jaune étaient anciennement des camions du Sdis (Service départemental d'incendie et de secours), qui ont été réformés pour la DFCI. Une chance pour les forestiers sainte-hélènois, qui disposent également de tenues floquées. Des avantages que beaucoup d'autres communes leur envient. « *Il y a une véritable bienveillance et un engagement de la mairie à l'encontre de la DFCI*, explique Jean-Bernard Elies. *C'est une chance d'être si bien considérés.* »

En patrouille

À bord du pick-up, les deux forestiers entament leur tour habituel. Ils connaissent la forêt comme leur poche. En sortant de la ville, Jean-Bernard emprunte la route de Lacanau, avant de pénétrer dans la forêt en empruntant l'une de leurs pistes, dont ils assurent l'entretien et la signalisation. « *Il n'y a pas un secteur de plus de 500 hectares qui ne soit pas quadrillé* » assure Jean-Michel Huguet. Les deux forestiers montrent les points d'eau naturels et les points d'eau artificiels, qui permettent aux pompiers de s'approvisionner en cas d'incendies.

Au fil de la patrouille, les signes de souffrance de la forêt sautent aux yeux. Les fougères, habituellement vertes et aujourd'hui grillées, témoignent de son état de santé. Autre indicateur : les jeunes pins, plantés en juin dernier pour reboiser une partie de la forêt, ravagée par les feux il y a quatre ans, n'ont pas résisté à la chaleur. Et pourtant, les pins maritimes sont parmi les essences qui s'adaptent le mieux, que ce soit à la chaleur ou à toute autre condition climatique. Les forestiers devront donc procéder à une nouvelle plantation à l'automne. Depuis les feux de 2022, 75 % de la forêt affectée a été reboisée et la biodiversité y a été réintroduite.



Le céréalier Pierre Féron constate les dégâts causés par la sécheresse et la chaleur sur les cultures de maïs non irriguées.

Des prairies totalement grillées

Dans les marais de La Maréchale, à Saint-Seurin-de-Cadourne, les effets de la sécheresse sont déjà particulièrement visibles. Les prairies sont totalement « *grillées* » et la situation devient préoccupante, pour l'éleveur bovin Vincent Monchany. Son troupeau de 260 Blondes d'Aquitaine n'a presque plus rien à pâturer. « *Dans une semaine, elles n'auront plus rien à manger dans ces prairies, ce qui est du jamais vu* », affirme l'agriculteur médocain, qui a repris en 2011 l'exploitation familiale de 225 hectares, répartie entre Saint-Seurin-de-Cadourne et Saint-Médard-en-Jalles.

Pour faire face aux fortes chaleurs, il a mis en place, dès 2017, le pâturage tournant dynamique. Cette méthode consiste à déplacer les troupeaux d'un paddock à un autre tous les trois jours et demi, afin de laisser le temps aux prairies de se régénérer. Les animaux reviennent ainsi sur une même parcelle environ 70 jours plus tard. « *Sauf que cette année, il n'y a pas de repousse de l'herbe, en raison de la sécheresse favorisée par les trois épisodes de canicule - de mai, juin et juillet - mais aussi par le vent qui assèche les sols* », rapporte-t-il.

Les réserves d'herbe sur pied étant désormais presque épuisées, Vincent Monchany espère un retour rapide des précipitations. « *Il faudrait au minimum 80 à 100 millimètres, sur plusieurs jours, pour observer une repousse* », confie-t-il. À défaut de pluie, l'éleveur devra puiser dans les stocks destinés à nourrir le troupeau durant l'hiver. Des réserves qu'il lui faudra ensuite reconstituer en achetant du fourrage ou du maïs ensilé, avec le risque de voir les prix s'envoler.



Les vaches de Vincent Monchany n'ont pratiquement plus rien à pâturer dans les prairies des marais de La Maréchale où l'herbe ne repousse plus en raison du manque d'eau. *PHOTOS JDM*

Des veaux qui grossissent moins vite

Les fortes chaleurs affectent également les performances du troupeau. La lactation des vaches diminue, ce qui a des répercussions directes sur la croissance des veaux. Même lors des épisodes de canicule, les animaux restent en pâture. « *Pas question de les rentrer dans les bâtiments, ça serait pire* », poursuit l'agriculteur, dont les bovins passent près de onze mois par an à l'extérieur. « *Quand il fait très chaud, elles se posent à un endroit de la prairie, jamais très loin de l'abreuvoir.* » Face à cet épisode de chaleur « *hors norme* », qui pourrait se reproduire à l'avenir, Vincent Monchany estime que les pratiques devront évoluer. Il évoque notamment des fauches plus précoces, afin de constituer davantage de réserves fourragères avant l'été.

À la Ferme de Vertessec, à Avensan, Michel Petit fait lui aussi preuve d'une vigilance accrue pendant les épisodes de canicule. « *Les volailles souffrent autant que nous de la chaleur* », explique l'éleveur, tout en assurant ne constater aucune perte. Élevées en plein air, les volailles profitent de zones ombragées grâce au couvert forestier qui entoure les cabanes. Les portes de ces dernières restent ouvertes jour et nuit, afin de favoriser la circulation de l'air. « *On humidifie aussi sous les chênes afin de leur apporter de la fraîcheur* », poursuit-il. Michel Petit souligne également travailler avec des races rustiques, naturellement plus résistantes aux fortes températures.

Une baisse du rendement de 40 % pour les haricots

Les cultures subissent elles aussi les conséquences des températures exceptionnellement élevées qui touchent le territoire depuis le mois de mai. Soumises à un double stress hydrique et thermique, elles peinent à se développer normalement. « *Les cultures légumières de plein champ sont particulièrement touchées* », constate Pierre Féron, exploitant de la Ferme des Trois Lagunes, à Saint-Laurent-Médoc. L'agriculteur observe des feuillages brûlés dans les parcelles de haricots, ainsi qu'une forte baisse des rendements. La production accuse un recul d'environ 40 %, avec 7 à 8 tonnes récoltées par hectare contre 15 à 16 habituellement. Il est encore trop tôt, en revanche, pour mesurer précisément les conséquences de la canicule sur les champs de maïs, qui représentent 70 % des cultures de l'exploitation. « *Il y a un risque sur les variétés tardives, semées en avril, qui ont été en pleine floraison au moment du pic de la canicule, fin juin, car les températures excédentaires peuvent perturber la fécondation en raison d'une perte de viabilité du pollen. Les grains commencent à se former, mais on ne peut pas encore évaluer les éventuels impacts* », rapporte-t-il. La principale inquiétude concerne le phénomène de « *bouchon* », caractérisé par l'ab-



sence de grains à l'extrémité des épis. En revanche, les variétés précoces semées en mai, actuellement en floraison, suscitent moins d'inquiétudes.
Ces températures extrêmes bouleversent le cycle cultural du maïs, qui présente une avance comprise entre quinze jours et trois semaines par rapport à une année normale. La récolte des grains pourrait ainsi débuter dès le début du mois de septembre, une précocité qui serait historique.

Le sujet brûlant de l'irrigation

Si les parcelles de maïs de Pierre Féron affichent encore une belle couleur verte, c'est grâce à l'irrigation. Les pivots fonctionnent 24 heures sur 24 depuis le début du mois de juin, alimentés par un forage qui puise l'eau dans la nappe souterraine. La principale crainte du céréalier est désormais une panne de l'un de ces équipements, dont les conséquences seraient, selon lui, « *catastrophiques* ».
Quelques zones moins bien irriguées suffisent d'ailleurs à mesurer les effets de la sécheresse et de la canicule. Les plants de maïs y accusent un important retard de croissance, les feuilles ont déjà largement jauni et les rendements s'annoncent proches de zéro. La situation devient particulièrement critique dans les secteurs non irrigués, notamment en Nord-Médoc, où les réserves en eau s'amenuisent. « *Il n'y a pas eu de véritable pluie depuis près de deux mois,* explique l'agriculteur. *Il pleut autant que les autres années, mais les précipitations sont moins bien réparties.* » Au cours des trois derniers mois, 146 millimètres de pluie ont été enregistrés (relevé du 20 juillet), dont 125 millimètres au seul mois de mai.

> *« Sans arrosage, nos cultures sont mortes. »*

L'eau constitue un enjeu majeur pour les exploitations, en particulier sur les sols sablonneux, qui retiennent peu l'humidité. « *Sans arrosage, nos cultures sont mortes* », prévient Pierre Féron, en réponse aux critiques visant l'irrigation des cultures. « *Nous sommes souvent pointés du doigt car le maïs est une plante gourmande en eau, mais il faut savoir que d'autres cultures seraient autant, voire davantage, consommatrices d'eau dans ce type de sol, à l'image de la pomme de terre.* » Le maïs nécessite environ dix millimètres d'eau par jour, or l'irrigation n'en apporte que quatre.
L'arrêt de cette culture aurait également des conséquences économiques importantes pour le territoire, l'ensemble de la filière d'élevage dépendant de cette production. Pour Pierre Féron, l'agriculture devra poursuivre son adaptation face à la répétition des épisodes de chaleur intense. Cela passera notamment par le recours à des variétés plus précoces, un décalage des dates de semis ou encore une meilleure répartition des cultures en fonction des ressources en eau disponibles.

Des grappes de raisins desséchées

La canicule n'épargne pas non plus le vignoble médocain. « *Les premiers signes de stress hydrique apparaissent dans certaines parcelles, en particulier sur les plateaux sablo-graveleux* », s'inquiète Vincent Bougès, viticulteur à la tête des domaines portant son nom, qui regroupent les châteaux Gravilles et La Fon du Berger, à Saint-Sauveur. Le pâlissement et le jaunissement du feuillage, ainsi que le dessèchement de grappes en pleine véraison sont désormais visibles dans plusieurs parcelles. Alors qu'un millésime particulièrement précoce était attendu en 2026, les fortes chaleurs semblent avoir ralenti le cycle végétatif de la vigne, constatent plusieurs viticulteurs du Médoc. Leur principale inquiétude concerne désormais l'absence de pluie dans les prochaines semaines, qui pourrait peser sur les rendements.
Pour certains, le réchauffement climatique présente aussi des effets favorables sur une plante d'origine méditerranéenne. Le propriétaire du château Cartujac, à Saint-Laurent-Médoc, Bruno Saintout, souligne que la température moyenne a augmenté d'environ deux degrés en un demi-siècle, une évolution qu'il estime bénéfique pour la maturation des raisins.

Adapter le vignoble au changement climatique

Tous les viticulteurs s'accordent sur un point : le vignoble devra poursuivre son adaptation au changement climatique. L'amélioration du matériel végétal figure parmi les principaux leviers. Le développement de cépages et de porte-greffes plus résistants à la sécheresse s'inscrit dans cette démarche. C'est notamment l'objectif de la serre de production de plants de vigne implantée par la Chambre d'agriculture de la Gironde sur le site du lycée viticole de Blanquefort. Cet équipement vise à accélérer la multiplication et la diffusion de matériels végétaux mieux adaptés aux nouvelles conditions climatiques.
L'adaptation passe également par l'évolution des pratiques culturales : gestion de l'effeuillage, travail du sol, couverture végétale, évolution des systèmes de conduite de la vigne ou encore techniques permettant de préserver l'humidité des sols. « *Il faut améliorer la vie du sol et favoriser la matière organique* », estime Vincent Bougès. Le viticulteur considère également que les terroirs argilo-calcaires, plus frais et plus humides, gagneront en intérêt dans les prochaines années. Bruno Saintout évoque, de son côté, d'autres pistes, comme la réduction de la densité de plantation à l'hectare ou encore le recours à l'irrigation.

Des dérogations pour arroser la vigne

En appellation d'origine contrôlée (AOC), l'irrigation de la vigne est, par principe, interdite, sauf pour les jeunes plantations âgées de moins de trois ans. Cette règle vise à préserver le lien entre la vigne et son terroir. En juillet, l'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao) a toutefois accordé douze dérogations, concernant notamment les appellations communales de margaux, moulis, pauillac, saint-estèphe et saint-julien. Dans chacune de ces AOC, cette possibilité reste réservée aux exploitations ayant déposé une demande préalable en mai auprès de leur organisme de défense et de gestion (ODG). Elle demeure également soumise à la réglementation sur l'eau, ainsi qu'aux éventuelles restrictions préfectorales.
Avec la multiplication des épisodes de sécheresse, la question de l'irrigation s'impose désormais dans le débat professionnel. Pour la Chambre d'agriculture de la Gironde, le sujet doit néanmoins être abordé avec « *prudence et responsabilité* ». Entre adaptation des pratiques, gestion de la ressource en eau et évolution des cultures, c'est tout un modèle agricole qui est progressivement contraint de se réinventer. ■

1. Ce reportage aux côtés de la DFCI a été réalisé quelques jours avant le début des incendies.



Jean-Michel Huguet et Jean-Bernard Elies sont parmi les plus anciens bénévoles de la DFCI.

NIVEAU D'EAU

LES LACS MÉDOCAINS PERDENT UN DEMI MILLION DE MÈTRES CUBES PAR JOUR

Bien que la pluie se fasse rare, les lacs médocains de Hourtin-Carcans et de Lacanau ne manquent pas d'eau. Leur niveau est jugé « *légèrement en dessous des valeurs normales* » par Frank Quenault, ingénieur au Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du bassin-versant et des étangs du littoral girondin (Siaebvelg). Pourtant, les températures élevées, voire caniculaires, enregistrées au cours des deux derniers mois, ont accentué le phénomène d'évapotranspiration. Les lacs ont ainsi vu leur niveau baisser de 7 à 8 millimètres par jour, soit environ 5 % de plus qu'en temps normal. « *Les lacs perdent près d'un demi-million de mètres cubes d'eau chaque jour, ce qui est exceptionnel*, précise-t-il. *Heureusement, ils ont été rechargés en eau au cours de l'hiver.* » La période hivernale a en effet été extrêmement pluvieuse, avec des précipitations atteignant des niveaux records : près de 400 millimètres d'eau sont tombés entre le début du mois de janvier et la fin du mois de février.

La fermeture des ouvrages de gestion de l'eau situés sur le canal des Étangs a permis de retenir l'eau dans les lacs et de constituer une réserve en prévision de l'été. L'écluse de Montaut, située entre les deux lacs, à l'aval du lac de Hourtin-Carcans, est fermée depuis le 20 mars. Celle du Pas du Bouc, au Porge, à l'aval du lac de Lacanau, l'est depuis la mi-mai. Seul un filet d'eau s'écoule au niveau des passes à poissons. « *Ces ouvrages sont essentiels pour réguler le niveau des lacs, aussi bien en été qu'en hiver. Ils nous ont permis de conserver une réserve d'eau suffisante pour traverser les épisodes de chaleur que nous venons de connaître.* » Alors que l'excédent d'eau atteignait 30 centimètres en mars, ce bénéfice a été entièrement absorbé quatre mois plus tard. Grâce aux pluies hivernales et aux ouvrages du canal, la situation des lacs médocains reste néanmoins normale à ce jour, permettant le maintien des activités touristiques et de la navigation.

Le niveau des lacs continuera toutefois de baisser au cours de l'été sous l'effet de l'évapotranspiration, un phénomène normal à cette période de l'année. En revanche, si la chaleur et l'absence de pluie se prolongent, « *la situation pourrait devenir difficile en septembre, avec un niveau d'eau assez bas* ». « *La situation ressemble à celle de 2022, mais nous ne sommes pas dans le cas de figure de 2017* », conclut Frank Quenault.



Le lac de Lacanau, au niveau du port. *PHOTO JDM*

Le douloureux retour des évacués

INCENDIE DE SAUMOS. Douze jours après avoir fui les flammes, les habitants du Porge ont enfin pu regagner leur domicile, lundi 3 août. Entre soulagement, émotion et désolation face à l'ampleur des dégâts, beaucoup peinent encore à réaliser ce qu'ils ont traversé.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

« *Je ne reconnais plus rien. Le paysage n'est plus du tout le même.* » En traversant Le Porge, pour la première fois depuis l'incendie qui a ravagé la commune, Corinne Chemla n'a pu retenir ses larmes. Dans l'après-midi du 3 août, comme la plupart des habitants, à l'exception de ceux des quartiers de Plein Soleil et du Ferron (lire ci-dessous), elle et son époux, Bruno, parents d'un petit garçon, ont enfin été autorisés à regagner leur domicile, quitté dans l'urgence douze jours plus tôt. L'évacuation les a conduits respectivement à Bordeaux, Saugon et Cussac-Fort-Médoc. « *Nous sommes heureux de rentrer chez nous, mais on est triste pour ceux qui ont tout perdu car, parmi eux, il y avait des voisins et même des amis* », confie la Porgeaise, dont la maison se situe dans un lotissement de l'avenue du Bassin-d'Arcachon, l'un des secteurs les plus durement frappés par le sinistre, avec 71 habitations détruites par les flammes.

« *Nous savions que notre maison n'avait pas brûlé car un voisin, resté sur place, nous avait informés. Mais on n'était pas loin du drame* », constate-t-elle. Autour d'elle, un champ de ruines : les six premières habitations du lotissement ont toutes été détruites par l'incendie. Le feu est venu lécher sa maison : il a détruit les clôtures en bois, grignoté une partie de la terrasse, fait fondre le volet roulant en aluminium de la chambre, ainsi que le cache-moineau en PVC. « *Le grand pot de fleurs s'est comme volatilisé et la chape en béton, sous la terrasse, a littéralement explosé, ce qui montre l'intensité de l'incendie* », constate Bruno, tout en soulignant l'intervention déterminante des pompiers pour sauver leur maison, qu'ils habitent depuis huit ans. « *On voit qu'ils sont venus, on veut leur dire merci.* » À l'intérieur de l'habitation, aucun dégât, « *si ce n'est une forte odeur de brûlé* », admet Corinne Chemla.

La maison de ses parents, qui jouxte la sienne, a également été épargnée, mais le couple de retraités semble profondément marqué par la scène qui s'offre à lui. « *Ici, c'était notre paradis* », expriment-ils d'une voix tremblante.

Les parpaings explosés

De l'autre côté de la route, Ludovic Rinaldi ne cesse de faire le tour de son jardin incendié depuis qu'il a réintégré sa maison, en début d'après-midi. Il tente de comprendre comment le feu a traversé sa propriété sans emporter son habitation. « *C'est un véritable miracle* », clame le Porgeais. La clôture a entièrement brûlé, faisant exploser les parpaings de la murette sur laquelle elle reposait, tandis que le portail en aluminium a été déformé sous l'effet de la chaleur extrême. Un trampoline, une cabane et des jeux pour enfants ont brûlé. En revanche, la structure de jeux en bois avec toboggan, ainsi que le cabanon situé au fond du jardin, à proximité d'une habitation détruite par les flammes, sont restés intacts. « *C'est à n'y rien comprendre. On dirait que le feu a choisi ce qu'il voulait dévorer.* »

L'homme de 46 ans a bien cru tout perdre dans la nuit du 23 au 24 juillet, lorsque le feu a traversé le lotissement. Sur son smartphone, il fait défiler les captures d'écran issues du système de vidéosurveillance de son voisin. « *Mon jardin était en feu*, commente-t-il. *Quand mon ex-beau-frère, pompier à Lège-Cap Ferret, m'a dit que la maison n'avait rien, je n'y croyais pas.* »



Corinne et Bruno Chemla découvrent les dégâts causés par le feu sur leur habitation. *PHOTOS JDM*

> *« Le feu a choisi ce qu'il voulait dévorer. »*

Ludovic Rinaldi a été évacué à trois reprises : une première fois de son domicile le 22 juillet, puis de chez sa belle-fille, à Lège, le lendemain, avant de quitter le centre d'accueil de Lanton le surlendemain. Il a finalement été accueilli au Parc des expositions de Bordeaux-Lac, avant d'être relogé dans un hôtel de Mériadeck par son assurance. Bien qu'il ait pu retrouver sa maison, celle-ci reste inhabitable pour le moment en raison de l'absence d'électricité, dont le rétablissement ne devait pas intervenir avant plusieurs jours. En attendant, il est hébergé à l'hôtel du Porge. Quant à l'avenir, Ludovic Rinaldi peine à se projeter, d'autant que sa maison était en vente. « *Je ne sais pas qui va vouloir venir acheter ici, maintenant.* »

Le feu grognait

De l'autre côté du bourg, route des Lacs, Jonathan Grimaldo et Marion Guénon se disent « *soulagés* » d'avoir enfin retrouvé leur maison, qu'ils ont construite en 2008. « *Avant de rentrer chez moi, je n'ai pas pu m'empêcher de faire le tour du village pour constater de mes propres yeux ce que j'avais vu sur les réseaux sociaux et à la télévision. Toutes ces maisons détruites, cette forêt brûlée, c'est catastrophique* », explique la mère de famille. Après avoir trouvé refuge à Andernos, elle a rejoint ses parents à Langoiran, où se trouvaient déjà les deux enfants du couple, avant qu'ils soient hébergés dans un logement à Hourtin, grâce à la fondation Airbnb.org, en partenariat avec la communauté de communes Médullienne. La famille n'a pas attendu l'ordre d'évacuation pour quitter son domicile, jeudi 23 juillet. « *Comme beaucoup de voisins, on est partis de nous-mêmes quand on a vu que le feu se rapprochait.* »

Jonathan Grimaldo, lui, n'a jamais vraiment quitté les lieux pendant l'incendie. Dès le premier soir de l'évacuation, il est revenu après avoir constaté, grâce aux caméras installées à son domicile, que le feu gagnait la parcelle de pins voisine. « *J'y suis retourné pour défendre*

INSOLITE.

Le feu met à nu des obus et des munitions à proximité d'habitations au Porge

Bien que les habitants du Porge aient pu réintégrer la commune, lundi 3 août à partir de 14 heures, ceux des quartiers de Plein Soleil et du Ferron en ont été empêchés. Lors du feu de forêt qui a dévasté une grande partie de la commune, plusieurs détonations ont été entendues à l'ouest du bourg, vendredi 24 juillet. Des riverains restés sur place pour aider les pompiers à lutter contre l'incendie ont d'abord cru à l'explosion de bouteilles de gaz, mais ils se sont rapidement aperçus qu'il s'agissait en réalité d'obus qui avaient explosé sous l'effet de la chaleur. L'un d'eux a même perforé le mur en béton d'une clôture.

En effet, le feu a mis au jour une multitude d'obus et d'autres munitions datant de la Seconde Guerre mondiale, enfouis dans une prairie située à seulement quelques dizaines de mètres des habitations. Sans le savoir, les riverains de ces lotissements vivaient à proximité d'un véritable champ de munitions. Le Groupement d'intervention du déminage (GID) de la Sécurité civile de Bordeaux est rapidement intervenu, afin de sécuriser la zone et de mener une opération de ramassage de tous les obus, présents en surface sur un périmètre d'environ cinq hectares. Cette intervention n'a toutefois pu être engagée qu'une fois le terrain suffisamment refroidi. Selon les spécialistes présents sur place, il ne s'agissait pas d'un stock d'obus, mais vraisemblablement d'un ancien site de destruction de munitions par fourneaux datant de la Seconde Guerre mondiale. Dans un second temps, la parcelle devra faire l'objet d'un sondage approfondi et d'une dépollution complète.

Au total, près de 400 obus et autres munitions ont été récupérés : 300 obus performants et 100 mortiers. Une centaine d'obus a été détruite par l'incendie, les autres ont été récupérés par les démineurs et mis en sécurité au centre de Bordeaux. Ils seront neutralisés dans la semaine sur un terrain de destruction de la Sécurité civile. L'opération de déminage s'est achevée lundi 3 août, autorisant le retour des habitants des quartiers de Plein Soleil et du Ferron dans la soirée.

M.C.

■



Près de 400 obus, enfouis dans un champ, ont été ramassés par les démineurs *PHOTO PRÉFECTURE DE LA GIRONDE*

ma maison et mon village », explique-t-il, prostré à proximité de son pick-up, à l'arrière duquel se trouve une cuve de 1 000 litres. Il raconte avoir participé, pendant dix jours, aux côtés de plusieurs voisins, à la surveillance des habitations de ce petit hameau, menacées à trois reprises par le feu. « *On avait des flammes de 15 mètres de haut face à nous, le feu grognait. Malheureusement, il y a une maison que l'on n'a pas réussi à sauver.* » Il évoque également les nombreuses interventions menées à bord de son pick-up dans différents secteurs de la commune pour lutter contre l'incendie qui menaçait de gagner le bourg. « *La première journée a été particulièrement difficile à Lescarran*, se souvient-il. *Quand le feu a sauté la route, je me suis dit que tout le village allait brûler.* »

La famille espère désormais retrouver une vie aussi normale que possible, bien que les cicatrices mettent du temps à se refermer. Jonathan Grimaldo reste profondément marqué par les événements. Il lui arrive encore d'entendre le bruit sourd du feu qui dévorait la forêt. Il croit aussi apercevoir, au loin, l'incendie, qu'il confond avec les lumières de l'éclairage public. « *Je psychote, notamment la nuit* », admet-il.

Réussir à se relever

À peine rentré chez lui, Raphaël Brault, qui habite une maison à l'est du bourg depuis 15 ans, s'affaire déjà à bichonner ses 120 pieds de tomates. « *J'avais peur qu'il y ait de la casse, après plus d'une semaine sans arrosage, mais tout va bien* », déclare-t-il avec un large sourire. Rassuré, il se souvient avoir été aux premières loges lorsque le feu est arrivé au Porge. « *Il était derrière l'Intermarché trois heures après son départ de Saumos. Il a traversé la route à une vitesse incroyable* », explique l'ancien pâtissier du village. Pendant la période d'évacuation, l'homme de 72 ans s'est réfugié une semaine chez sa fille, à Lesparre-Médoc, avant d'être hébergé chez un ami à Brach.

Au cœur du bourg, les restaurateurs Sébastien et Aurélie Salomon, partis avec leurs deux enfants dans le Blayais durant toute la période d'évacuation, se disent « *contents* » de retrouver leur établissement, tout en ayant une pensée pour les victimes. « *On est tristes pour eux. C'est un vrai choc pour la commune* », confie Aurélie Salomon, la cheffe de cuisine du restaurant, qui espère pouvoir relancer rapidement son activité. « *On attend le retour du gaz.* » Cette fermeture d'environ deux semaines leur fait craindre un impact financier important, d'autant plus que l'établissement avait ouvert seulement trois semaines avant l'incendie. « *On va voir avec l'assurance, mais nous n'avons pas de bilan de l'année dernière*, explique Sébastien Salomon. *On va essayer d'ouvrir les jours de fermeture pour rattraper une partie de la perte. On va réussir à se relever.* »



Jonathan Grimaldo et Marion Guénon ont vu le feu s'arrêter devant leur clôture, notamment grâce à la bande de terre créée juste devant.

Évacuer toute la population, une erreur ?

Bien que l'ensemble des Porgeais expriment leur reconnaissance envers les sapeurs-pompiers, beaucoup estiment que, sans les habitants restés sur place, le bilan des habitations détruites aurait été encore plus lourd. D'autres considèrent également qu'avec davantage de moyens humains, certaines maisons auraient pu être sauvées. « *Tous les hommes valides auraient dû rester sur place* », estime Raphaël Brault. Jonathan Grimaldo partage cet avis. Selon lui, l'erreur a été de vouloir faire évacuer l'ensemble de la population. Il assure que la présence de certains riverains a été déterminante. « *Sans eux, tout le hameau de la route des Lacs aurait brûlé.* » Il souligne également l'importance de l'entretien des prairies et des parcelles forestières situées autour des habitations, qui a permis de ralentir la progression des flammes. Outre la tonte des espaces verts et le curage des fossés, il a pris l'habitude de réaliser une bande de terre de trois mètres de large autour de sa propriété. « *Le feu n'est pas arrivé jusqu'à notre terrain. Il y a des obligations légales de débroussaillement à respecter. Quand on habite au milieu de la forêt, on sait qu'il y a un risque incendie. C'est à nous de le limiter* », explique l'entrepreneur dans les travaux publics, qui dispose du matériel pour réaliser ces travaux.

Le Porgeais évoque une véritable complémentarité des actions de la population et des pompiers, « *qui étaient contents d'avoir de l'aide* ». Il fait toutefois part de plusieurs incompréhensions. « *Alors que la route des Lacs était en flammes, on a vu des pompiers empêchés d'intervenir parce que c'était le moment de la relève. On nous disait de partir. Heureusement que l'un d'eux a désobéi, entraînant les autres avec lui, car sinon, tout aurait brûlé.* »

Un dépôt de plainte envisagé

De nombreux habitants du Porge estiment que les moyens mobilisés ont cruellement manqué pour faire face à l'incendie, qui a détruit 183 habitations dans la commune. Certains, en colère, vont jusqu'à affirmer que ces moyens ont été détournés au profit de la défense de Lège-Cap Ferret et de ses luxueuses villas. « *Il faut arrêter de vouloir opposer Lège et Le Porge* », estime Xavier Da Silva, dont la maison, située avenue du Bassin-d'Arcachon, n'a pas été touchée par les flammes.

Un collectif d'habitants du Porge, qui compterait aujourd'hui près de 900 membres, s'est constitué afin d'engager une démarche judiciaire pour établir les responsabilités. Ses membres souhaitent comprendre s'il y a eu « *des loupés* » de la part des autorités dans la gestion du feu. Une réunion du collectif devait prochainement être organisée afin de préciser les contours d'un éventuel dépôt de plainte. La préfète de la Gironde, Sophie Brocas, a assuré que toute la lumière serait faite sur la gestion de l'incendie. « *On regardera si les habitants du Porge ont été abandonnés, même si je peux vous dire que j'en doute beaucoup* », avait-elle déclaré lors d'une conférence de presse organisée le 28 juillet. ■



Tout a brulé chez Ludovic Rinaldi, sauf la maison et la cabane en bois au fond du jardin.

LE PORGE : LA GRIGNE ET LA JENNY ONT RETROUVÉ LEURS VACANCIERS

À l'issue d'une nouvelle évaluation des conditions de sécurité, menée par les services de l'État en lien avec la municipalité, la préfète de la Gironde, Sophie Brocas, a autorisé la réintégration du camping municipal de la Grigne et du village naturiste de la Jenny, au Porge. Depuis ce mercredi 5 août à 10 heures, les personnes évacuées le 22 juillet dernier peuvent regagner leur hébergement. Les vacanciers souhaitant séjourner dans ces établissements devront, quant à eux, patienter jusqu'au samedi 8 août. Bien que ces réouvertures constituent une avancée importante, les autorités appellent à la plus grande vigilance. Les personnes de retour sur les sites évacués sont invitées à conserver leur téléphone allumé afin de pouvoir recevoir d'éventuels messages d'alerte, à suivre strictement les consignes des autorités et des forces de l'ordre, à ne pas s'approcher des secteurs toujours sécurisés ou interdits d'accès et à faciliter le travail des équipes de secours et des techniciens encore mobilisés sur le terrain.

Les services de l'État rappellent également que le retour dans les hébergements doit s'effectuer avec prudence. Les occupants sont invités à respecter les recommandations sanitaires ainsi que les consignes de nettoyage, avant de réintégrer les lieux. La préfecture insiste enfin sur le fait qu'il demeure strictement interdit de pénétrer dans les zones parcourues par l'incendie. Les arbres fragilisés, notamment les pins, présentent un risque important de chute. Toute personne repérant un point chaud ou un fumeron est invitée à alerter immédiatement les services de secours.

INCENDIE.

Là où tout a démarré

« *Il n'y avait rien à nettoyer* », explique André Prouvoyeur en pointant du doigt la terre noire au sol, sur le bas-côté de la Route de l'Esquirot, entre Saumos et Le Porge. Mercredi 22 juillet, une débroussailleuse aurait heurté un caillou, créé une étincelle et de là serait parti le feu qui a par la suite ravagé 42 000 hectares. André et sa femme Chantal Prouvoyeur ont très vite été mis au courant de ce qu'il se passait : ils possèdent une maison dans ce secteur, qu'ils louent. La locataire les a appelés, un peu après midi, pour leur dire que la forêt brûlait juste à côté de chez elle. Ni une ni deux, André, membre de la DFCI, s'est rendu sur les lieux : « *Je suis arrivé à 12 h 22 et 4 ou 5 hectares avaient déjà brûlé.* » Les Canadairs ne sont arrivés qu'à 15 h 58 selon le Saumossois : « *S'ils avaient été là plus tôt, on n'en aurait pas été là : les Dash faisaient ce qu'ils pouvaient.* » La suite, on la connaît.

Mais pourquoi, en pleine période de fortes chaleurs, de tels travaux avaient-ils lieu ? Le feu aurait été provoqué par l'utilisation d'une machine de débroussaillage employée par les ouvriers de l'entreprise Serpe, chargée de nettoyer les abords d'une ligne à haute tension pour le compte d'Enedis. Malgré le risque incendie, l'utilisation de cet engin était bien autorisée par l'arrêté préfectoral en vigueur au moment des faits. Une décision qu'André ne comprend pas : selon lui, le terrain ne nécessitait aucun nettoyage. Les travaux réalisés quelques mois plus tôt pour installer la liaison électrique France-Espagne avaient déjà remué les sols, laissant apparaître les cailloux en surface.

Près d'une vingtaine d'enquêteurs sont mobilisés pour établir avec précision les circonstances de l'accident.

Esther LABORDE ■



André Prouvoyeur montre l'endroit où a démarré l'incendie. *PHOTO JDM*

« C'est la dernière chose à laquelle les sinistrés se raccrochent »

ANIMAUX. Après les incendies, l'association Wany the Pooh intervient dans les zones ravagées par les flammes pour sauver les animaux sauvages et domestiques en détresse.

Esther LABORDE

Il est 10 heures à la salle des fêtes du Porge, ce jeudi 30 juillet et alors que le feu est en passe d'être fixé, le travail n'est pas terminé : ni pour les pompiers, ni pour l'association Wany the Pooh. « *Il n'y a pas eu de victimes civiles liées à cet incendie, heureusement, mais on ne peut pas en dire autant pour les animaux : le bilan va être absolument catastrophique* », explique Amity, la mine grave, un café fumant à la main. Récemment engagée au sein de l'association, elle est mobilisée pour la première fois lors de l'incendie de Saumos, son premier sinistre sur le terrain. Venue de Charente pour l'occasion, la bénévole entame son deuxième jour sur place. « *Tout est très bien coordonné : nous avons un groupe et un planning et on coche les jours où on est disponible pour venir aider, parce que nous avons tous un métier à côté.* » Depuis son arrivée sur place, elle a déjà pris part au sauvetage d'un marcassin et d'un faon.

Une double mission

Fondée en mai 2023, l'association Wany the Pooh a une mission double : capturer les animaux blessés ou en détresse, afin de les évacuer vers les centres de soin adaptés. Il y a alors deux équipes : celle des captureurs et celle des transporteurs. Amity fait partie de la seconde catégorie. Depuis deux jours, elle transporte les animaux trouvés dans les zones incendiées vers des centres de soins adaptés, afin de leur trouver un vétérinaire. À l'arrière de son petit fourgon, Amity dispose de dix cages de convalescence, prêtes à accueillir les animaux que les captureurs lui confieront. À 11 heures, justement, l'équipe en question arrive au Porge. La petite troupe est menée par Rémi Sanchez, le chef d'équipe. Sur place depuis samedi 25 juillet, il coordonne les équipes déployées pour rendre la recherche des animaux efficace. Originaire de la région toulousaine et facteur de métier, Rémi a commencé en tant que photographe dans l'association, il y a un peu plus de trois ans. Aujourd'hui, il forme les nouveaux bénévoles et jongle entre son métier, son statut de bénévole, et sa vie de famille. Bien que le rythme soit éreintant depuis presque une semaine, le plus difficile est, selon lui, d'obtenir les autorisations : « *On court après, parce que toutes les villes ne nous donnent pas systématiquement le droit d'aller dans les propriétés privées, même pour la mission qui est la nôtre.* » L'équipe avec laquelle il travaille est composée de trois autres bénévoles. Parmi elles, Sarah, originaire de Montpellier, est arrivée dans l'association en novembre 2025, au moment du recensement de l'incendie du Massif des Corbières (Aude, été 2025). En plus de son travail de bénévole, cette photographe de profession documente les actions de Wany The Pooh, afin de nourrir son thème de prédilection : l'impact de la société sur la faune sauvage.

Une catastrophe absolue

À peine est-on arrivé sur place qu'il faut déjà repartir. Le téléphone de Rémi n'arrête pas de sonner. Les incendies au Porge ont causé la mort et la désorientation de nombreux animaux sauvages, retrouvés pour la plupart apeurés, éloignés de leur famille ou brûlés. Ils sont souvent retrouvés par les pompiers eux-mêmes, qui participent à leur sauvetage, avant d'être confiés aux personnes habilitées à s'en occuper. Mais les flammes ont également causé le départ précipité de nombreux habitants du Porge, de Saumos, ou du Temple, laissant derrière eux leurs animaux de compagnie. Depuis, les personnes évacuées contactent en grand nombre l'association pour espérer retrouver leurs animaux. La veille, l'association avait ratissé une grande partie d'un terrain pour retrouver Jules, le chat de Sylviane, septuagénaire, dont la maison a brûlé. Les captureurs avaient aperçu l'animal la veille, mais il leur avait été impossible de l'attraper, tant il était craintif. « *J'ai très mal vécu le fait que nous ne l'ayons pas attrapé hier, j'y ai pensé toute la nuit. J'espère qu'on arrivera à le mettre en sécurité aujourd'hui pour le ramener à sa propriétaire.* » Sur la route des Lacs du Porge, en direction de la maison, l'association est stoppée par les pompiers, installés en lisière de forêt pour éteindre les fumerolles : « *Il y a une biche blessée, qui s'est réfugiée dans les maisons. Vous pouvez aller voir ?* » Changement de programme pour les bénévoles, qui partent à la recherche de cette biche, a priori complètement affaiblie, munis d'une civière pour potentiellement l'évacuer. Mais



Jules le chat a été retrouvé après une heure de traque, affaibli. *PHOTOS JDM*

après une demi-heure de recherche dans le secteur des maisons, impossible de mettre la main dessus. « *C'est plutôt bon signe qu'elle soit parvenue à s'échapper*, estime Rémi. *On repart chercher Jules alors.* »

Une lueur d'espoir au milieu des cendres

Lorsqu'on arrive sur les lieux, la scène est saisissante. La plupart des habitations du voisinage sont en cendres. « *C'est insoutenable. Hier, j'ai pleuré en voyant le désastre* », déclare Agnès, l'une des bénévoles. Au milieu de tout ce désastre, une habitation, miraculée, est encore intacte. Le couple qui vit ici est revenu habiter dans la maison pour constater l'étendue des dégâts. Impuissante, la femme, café à la main, observe la recherche du chat de sa voisine sur son terrain. « *Sylviane est très attachée à Jules. Je lui ai laissé un peu d'eau et de nourriture cette nuit et il n'y en a pratiquement plus : c'est plutôt une chose positive, il doit être encore dans les parages* », affirme-t-elle. Autour, les bénévoles s'activent, ratissent la zone en espérant retrouver Jules. Après quelques minutes de recherche, en vain, Sarah décide de se coucher sur le ventre au sol, pour tenter de voir si le chat ne se cache pas sous la terrasse de la maison miraculée. Bingo : deux petites oreilles se dessinent dans l'ombre. Tout doucement, Sarah se relève, recule à pas de loup, et fait signe aux autres bénévoles d'aller chercher Rémi, dans le silence. Lorsqu'il arrive, une stratégie est mise en place : « *On va chercher des filets pour essayer de l'attraper, avant qu'il ne s'échappe* », explique le chef d'équipe. L'équipe se coordonne pour entourer la terrasse en bois. La voisine, munie d'une bouteille d'eau, arrose les lattes de bois, de sorte que les gouttes arrosent le chat et l'incitent à sortir de sa cachette. Après une heure à essuyer un grand nombre de stratagèmes, celui-ci s'avère plutôt concluant. Chatouillé par l'eau et le bout d'une épuisette, Jules s'avoue vaincu et sort de l'ombre. Bien qu'il soit rigide, tétanisé par la peur, l'animal ne présente aucune trace de brûlure ni de blessure. Immédiatement, le chat est transféré dans une petite caisse de transport, afin que l'équipe des transporteurs puisse le mener vers un vétérinaire et s'assurer qu'il va bien. Pour sa voisine, c'est un soulagement : « *Sylviane va être tellement soulagée. Elle a perdu sa maison, c'est tout ce qui lui reste.* » Et pour cause. À peine montée dans le van, Rémi compose son numéro pour la prévenir. « *Vous allez bien, Madame ?* » questionne le chef d'équipe. « *Oh, vous savez, ça irait mieux si je retrouvais mon petit Jules* », répond Sylviane, d'une voix tremblotante. Rémi lâche un petit sourire de fierté : « *Vous savez pourquoi je vous appelle, ma chère Sylviane ? Justement parce que Jules est avec nous !* » La septuagénaire, à travers le téléphone, laisse échapper un cri de joie mêlé à un léger sanglot. « *Oh Rémi, Rémi, Rémi, merci mille fois ! Vous ne pouvez pas savoir à quel point je suis heureuse !* » Avant d'être remis à sa propriétaire, le chat blanc et roux passera chez le vétérinaire pour un contrôle. ■



Le sol est encore fumant dans les propriétés.



La mise en place d'un filet a permis aux bénévoles de capturer Jules, caché sous la terrasse.

Une Maison France Services Victimes pour accompagner les sinistrés

INCENDIE. Un ensemble de compétences et de services doit permettre de répondre, de manière personnalisée, aux questions et aux besoins des habitants.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr



Lundi 3 août, la préfète de la Gironde, Sophie Brocas, était au Porge pour l'ouverture de la Maison France Services Victimes.



La Croix-Rouge assure un premier accueil des sinistrés. *PHOTOS JDM*

Au moment-même où les habitants du Porge regagnaient leur domicile, ce lundi 3 août, une Maison France Services Victimes ouvrait ses portes pour accompagner les personnes touchées par l'incendie de Saumos, qui a détruit 42 000 hectares de forêt et 240 habitations, dont 183 dans la seule commune du Porge.

En présence du préfet délégué pour la défense et la sécurité de la zone Sud-Ouest Marc Zarrouati, du président du Département Jean-Luc Gleyze, de la présidente du tribunal judiciaire de Bordeaux Emmanuelle Perreux, de la députée du Médoc Pascale Got et des maires des communes sinistrées, la préfète de la Gironde, Sophie Brocas, a annoncé l'ouverture d'un guichet unique destiné à répondre aux nombreuses difficultés rencontrées par les sinistrés. « *Les habitants auront à leur disposition un ensemble de compétences et de services pour répondre, de manière personnalisée, aux questions et aux besoins de chacun* », a-t-elle souligné.

Un appui juridique gratuit

Installée au sein du groupe scolaire du Porge, la Maison France Services Victimes rassemble pendant plusieurs jours les principaux services susceptibles d'accompagner les habitants dans leurs démarches. La Croix-Rouge assure un premier accueil des sinistrés, tandis que des psychologues prennent en charge les personnes traumatisées par les incendies. « *C'est un grand traumatisme que les habitants ont vécu et il faut les accompagner, les écouter* », affirme la représentante de l'État. France Travail, la Caf, les services de l'emploi, les finances publiques ou encore des spécialistes de l'urbanisme sont également présents, afin de répondre aux questions liées aux aides, au chômage partiel, aux impôts ou encore à la reconstruction. « *À titre d'exemples, les victimes disposeront d'un interlocuteur, pour programmer la visite d'un expert, dans le cadre de l'évaluation des dommages de leur habitation en vue de leur dossier d'indemnisations ; organiser la rentrée scolaire de leurs enfants ; disposer d'informations relatives à leurs droits et aux allocations disponibles ; obtenir des informations sur les exonérations fiscales possibles.* » Les entreprises évacuées peuvent notamment bénéficier du dispositif d'activité partielle, « *sans reste à charge* » pour les employeurs, a précisé la préfète.

La justice est également mobilisée auprès des victimes. La présidente du tribunal judiciaire de Bordeaux a annoncé la mise en place d'un accompagnement juridique gratuit, afin d'aider les sinistrés dans leurs démarches d'indemnisation. « *Le droit des assurances est un droit compliqué* », a rappelé Emmanuelle Perreux, précisant que des avocats du barreau de Bordeaux assurent deux permanences hebdomadaires, le mercredi et le vendredi, jusqu'à la fin du mois d'août. « *Ces demandes vont évoluer dans le temps en fonction de l'avancée des dossiers. Et notre idée, c'est d'être auprès d'eux le plus longtemps possible.* » Des représentants de France Assureurs et des experts d'assurance sont également présents pour aider à constituer les dossiers et assurer un suivi régulier des expertises.

Face à cette situation, la fédération France Assureurs a annoncé, le 27 juillet, la mise en place de mesures exceptionnelles pour les victimes de ces incendies, à l'image de la déclaration de sinistre, qui pourra être effectuée jusqu'au 31 août, au-delà des 5 jours réglementaires. Ainsi, les personnes ayant dû quitter leur résidence principale à la demande des autorités publiques bénéficieront d'un remboursement de leurs frais de relogement, que leur résidence ait été endommagée ou non. France Assureurs précise, dans un communiqué, avoir demandé aux cabinets d'experts de s'organiser pour accélérer les visites d'expertise. Une expertise n'est pas obligatoire après un sinistre « incendie », mais l'assureur a le droit de désigner un expert s'il estime que c'est nécessaire.

Le Département déploie son « Bus en + »

De son côté, le Département de la Gironde installe au Porge son « Bus en + », un service itinérant regroupant aide administrative, médiation numérique, accompagnement social et soutien psychologique. Jean-Luc Gleyze a annoncé la mobilisation de travailleurs sociaux, ainsi que la création d'une cellule de relogement destinée aux habitants ayant perdu leur maison. Cinq agents départementaux seront spécifiquement affectés à cette mission, en partenariat avec la Croix-Rouge. Des permanences mobiles seront également assurées dans les autres communes sinistrées, notamment du Temple et Saumos, où les habitants pourront eux aussi bénéficier de ces services.

La Maison France Services Victimes et le Bus en + accueillent le public tous les jours de 9 heures à 18 heures. La préfecture de la Gironde annonce que près de 130 personnes y ont été accueillies depuis son ouverture. ■

NUMÉROS UTILES POUR AIDER LES VICTIMES

• La DRFiP (Direction régionale des finances publiques) propose un accompagnement individualisé aux sinistrés : délais de paiement, reports d'échéances, modulation du prélèvement à la source, remises gracieuses, dégrèvements, aide dans les démarches fiscales ou encore délivrance de duplicatas d'avis d'impôt. Contacts : 06 21 80 60 35 pour les particuliers ; 06 17 22 70 81 ou codefi.ccsf33@dgfip.finances.gouv.fr pour les entreprises.

• La Cellule d'Urgence Médico-psychologique (CUMP), ouverte par l'Agence régionale de santé, propose son aide aux personnes en détresse psychologique liée aux incendies entre 9 heures à 19 heures : 0800 719 921.

INCENDIE.

300 000 euros débloqués par l'État pour lancer la reconstruction

Le temps de l'urgence laisse désormais place à celui de la reconstruction. L'État a annoncé mercredi 5 août une première série de mesures destinées à accompagner les territoires sinistrés. Réunis aux côtés des vingt-trois maires concernés, du Conseil départemental, de la Région, des partenaires institutionnels et des services de l'État, les élus ont dressé une première liste des priorités. Parmi elles figurent le relogement des habitants, la sécurisation des pins calcinés menaçant de tomber, la gestion des eaux du bassin-versant ou encore la remise en état des routes endommagées.

Pour accompagner concrètement les communes, une plateforme opérationnelle a été déployée depuis jeudi 6 août au Porge. Elle apportera un appui technique aux collectivités pour organiser les opérations de nettoyage, de déblaiement et de remise en état des réseaux. Cette cellule pourra intervenir auprès de l'ensemble des communes sinistrées qui en feront la demande. En parallèle, la préfète de la Gironde, Sophie Brocas a annoncé le déblocage immédiat d'une première aide de l'État de 300 000 euros. Cette enveloppe doit permettre de répondre aux besoins les plus urgents des collectivités. Le ministère chargé des Collectivités territoriales pourra compléter ce financement en fonction des besoins identifiés.

Un comité de pilotage « reconstruction » est désormais chargé d'assurer la coordination entre l'État et les acteurs du territoire. Ses travaux porteront notamment sur le recensement des bâtiments détruits ou endommagés, la sécurisation des secteurs incendiés, l'accompagnement des habitants et des professionnels sinistrés, le rétablissement progressif des réseaux et des services ainsi que l'identification des besoins des communes. La préfète a également annoncé que les territoires girondins bénéficieront de l'appui d'une mission interministérielle dédiée à la reconstruction et à l'adaptation des territoires, placée auprès du Premier ministre, afin de relayer leurs besoins auprès du gouvernement. ■

INCENDIE.

L'activité partielle des entreprises prise en charge

Bonne nouvelle pour les entreprises touchées par les incendies de Gironde et des Landes. Une mesure exceptionnelle a été annoncée afin d'aider les très petites, petites et moyennes entreprises à relancer leur activité, tout en préservant les emplois. Les TPE et PME sinistrées, ou situées dans une zone ayant fait l'objet d'une évacuation, bénéficieront d'une prise en charge intégrale par l'État des indemnités d'activité partielle versées à leurs salariés. Ce dispositif couvre la période allant du début des incendies jusqu'à la fin du mois d'août. L'objectif est de permettre aux entreprises les plus durement affectées de surmonter les conséquences économiques de la catastrophe, alors que de nombreuses activités ont été interrompues en raison des évacuations, des fermetures administratives ou de la baisse de fréquentation. Pour accélérer la reprise, le ministre du Travail et des Solidarités, Jean-Pierre Farandou, a demandé à ses services de traiter en urgence les demandes d'activité partielle, avec un délai d'instruction fixé à huit jours. « *Dans cette période particulièrement difficile, notre responsabilité est d'être aux côtés des entreprises et de leurs salariés. Cette mesure exceptionnelle doit leur permettre de traverser cette épreuve, de préserver les emplois et de reprendre leur activité dans les meilleures conditions possibles* », a déclaré le ministre. ■

Des forestiers ont tout perdu

FORÊT. Deux incendies en quatre ans ont ravagé l'exploitation des Prouvoyeur, à Saumos. Au-delà des hectares partis en fumée, c'est tout un héritage familial et une vision de la forêt qui vacillent.

Esther LABORDE

Lors des incendies 2022, les sylviculteurs André et Chantal Prouvoyeur avaient déjà beaucoup perdu. 93 hectares de pins, pour être précis, tout autour de chez eux. Cet été, 78 hectares sont partis en fumée, à la sortie de Saumos, route de l'Esquirot. Sur 184 hectares au total, il ne reste plus grand-chose au couple. Et le préjudice ne se limite pas à la forêt : ces parcelles sont un héritage familial, que les ancêtres de Chantal se transmettent de génération en génération depuis le XVIe siècle. Elle et son mari André, ancien officier parachutiste originaire du Nord, ont emménagé ici il y a un peu plus de 25 ans. « *Quand je suis arrivé dans la région, j'ai dit qu'ici, ça brûlerait un jour* », affirme André. Et il a visé juste. En plus d'avoir vécu les tempêtes de 1999 et de 2009, le couple de sylviculteurs a enduré deux incendies d'une ampleur exceptionnelle, en 2022 et en 2026, les deux à Saumos. Pas de quoi mener à bien l'exploitation de leurs pins, qui n'ont cessé de subir les aléas climatiques, ces dernières années. Il n'y a pas de doute, à ce rythme, « *les beaux jours de la sylviculture sont derrière nous* », assure André Prouvoyeur.

Et pour cause : la valeur du bois va bien chuter, cette année. Premièrement, les arbres de 12 ans et moins seront broyés, inexploitables. Les pins un peu plus âgés, même brûlés, pourront être utilisés pour la papeterie ou pour des planches.

> « *Les beaux jours de la sylviculture sont derrière nous* »

Mais difficile de vendre cher ce bois noirci. Et puis il va falloir faire vite, pour couper le bois et l'utiliser, « *dans les six mois, dans l'idéal* ». En effet, lorsqu'il est en tas, il faut l'utiliser avant qu'il ne devienne « *bleu* », signe de moisissure, ou qu'il ne commence à être dévoré par les petits insectes, les scolytes sténographes, un grand coléoptère ravageur qui s'attaque aux pins : « *Je me demande comment ils vont utiliser autant de bois en si peu de temps. 42 000 hectares, ça n'est pas rien !* » se questionne André. À titre de comparaison, les pins de l'exploitation des Prouvoyeur tombés l'an dernier, durant la tempête de juin 2025, n'ont été ramassés qu'en mai 2026.

Point stratégique sur le terrain des Prouvoyeur

André Prouvoyeur, vice-président de l'Association pour le maintien de l'activité forestière en Médoc (Amaf) et officier technique à la Défense des forêts françaises contre l'incendie, a eu son rôle à jouer dans l'incendie parti de Saumos. En effet, le maire, Didier Chautard, l'a contacté pour lui demander de mettre à disposition le grand fossé qu'il a fait creuser dans sa propriété et qui est alimenté par la nappe phréatique. Il a donc matérialisé, avec des flèches, un circuit pour que les pompiers, la DFCI et les bénévoles viennent s'approvisionner en eau durant toute la période de l'incendie. En 1'30", une cuve était remplie. « *On en a vu du monde ces derniers jours, il y avait la queue dans notre jardin !* » explique son épouse Chantal. Une mobilisation qui a particulièrement marqué le couple. « *Entre 2022 et 2026, la mobilisation a complètement changé de dimension, il y avait davantage de bénévoles* », souligne André Prouvoyeur. Il lui semblait évident d'apporter son aide : « *Quand le feu était juste à côté de ma maison en 2022, les bras m'en sont tombés ; quand c'est chez vous, ça fait quelque chose, donc on agit.* »



André Prouvoyeur est arrivé parmi les premiers sur le site du feu qui a ravagé Saumos. *PHOTOS JDM*



Les pompiers, la DFCI et les bénévoles venaient s'approvisionner dans ce grand fossé pendant les incendies.

La forêt de demain

Mais alors, comment imaginer la forêt de demain ? « *On veut diversifier, mais le pin aura toujours sa place* », affirme André. Les pins maritimes sont les meilleurs arbres pour assécher le sol, surtout lors des pluies. La plantation d'autres arbres a été expérimentée mais, dans le sable, le pin est celui qui s'adapte le mieux. Les chênes perdent leurs écorces, les eucalyptus aussi. Les pins de deuxième et troisième générations sont donc privilégiés : modifiés génétiquement, ils permettent un accroissement net du volume de bois produit à âge égal, mais ont aussi des troncs beaucoup plus droits, ce qui améliore la qualité industrielle du bois d'œuvre. C'est aussi l'aménagement urbain qu'il faut revoir. « *Il faut qu'il y ait des grandes discussions pour la distance autour des maisons. Avant, on bâtissait collé à la forêt ; maintenant, de nouvelles règles doivent être édictées.* » Il faudrait aussi débroussailler au moins tous les trois ans, et créer des pare-feu. Néanmoins, le problème est le suivant : la multiplication des aléas climatiques liés au réchauffement de la planète laisse beaucoup moins de temps aux pins de pousser. Replanter après un sinistre représente une véritable problématique pour les sylviculteurs, qui doivent investir du temps et des moyens dans des parcelles susceptibles d'être à nouveau détruites par une tempête ou un incendie d'ici quelques années. Les arbres replantés dans les parcelles brûlées en 2022 n'ont qu'un an et demi. Difficile pour le couple de sylviculteurs de dire si, en l'espace de dix ans, aucun aléa climatique ne viendra mettre à mal leur exploitation. Un autre risque inquiète Chantal : celui de l'inondation. Les pins participent à l'assèchement naturel des terrains et, vu la part de pins partis en fumée, les inondations sont prévisibles.

Mais elle ne veut pas baisser les bras : « *La sylviculture est dans nos gènes, je me dois de continuer, pour ma fille et mes petits-enfants.* » ■

INCENDIE.

Les acteurs de la filière préparent-ils la forêt de demain ?

Quelques jours après l'incendie hors norme qui a ravagé près de 42 000 hectares de forêt en Gironde, l'heure est désormais à la reconstruction. Réunis lundi 3 août à la Maison de la Forêt, à Bordeaux, par la préfète de Gironde Sophie Brocas, les principaux acteurs de la filière forêt-bois ont arrêté une méthode de travail pour gérer l'urgence, tout en préparant l'avenir du massif forestier.

Autour de la table figuraient notamment le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest (SYSSO), le Centre régional de la propriété forestière (CRPF), l'Office national des forêts (ONF), les entrepreneurs de travaux forestiers, les exploitants, les industriels du bois, les représentants de la DFCI, de la DRAAF, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de plusieurs interprofessions. Ensemble, ils ont dressé un premier état des lieux des conséquences économiques et environnementales de cet incendie exceptionnel, qui touche un secteur représentant près de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans la région.

Trois priorités ont été définies. La première consiste à sécuriser durablement les zones sinistrées. Les infrastructures de Défense des forêts contre les incendies (DFCI), fortement sollicitées pendant les opérations, devront être remises en état. Des coupes de sécurité seront également engagées dans les prochains jours, afin d'abattre les arbres calcinés présentant un risque de chute, tandis que les stocks de bois seront progressivement évacués.

La deuxième priorité porte sur l'évaluation des dégâts et l'organisation des coupes sanitaires. Si le coût exact des pertes n'est pas encore connu, les conséquences sont d'ores et déjà jugées « *considérables* » par les propriétaires forestiers, les entreprises de travaux forestiers et les industriels du bois. Un arrêté ministériel reconnaissant le caractère de sinistre de grande ampleur doit être signé cette semaine. Il permettra d'alléger les démarches administratives et d'accélérer les opérations d'abattage. L'État prévoit également des aides financières pour le débardage et le broyage des bois incendiés, afin de limiter les risques sanitaires liés au développement de ravageurs.

Au-delà de l'urgence, cette réunion a marqué le lancement d'une réflexion de fond sur « *la forêt de demain* ». Les différents partenaires travailleront dans les prochaines semaines sur plusieurs axes : le renouvellement forestier, l'aménagement du massif et du territoire, l'évolution de la réglementation de protection contre les incendies, mais aussi le rôle que pourraient jouer l'agriculture irriguée ou les champs solaires dans la prévention des feux. Une nouvelle réunion est prévue en septembre, afin de partager les premiers retours d'expérience et bâtir une feuille de route commune, pour renforcer la résilience du massif forestier face au changement climatique. ■

« Les sylviculteurs sinistrés ont été méprisés par les politiques »

INTERVIEW **JEAN-JACQUES HÉRAUD. Vice-président du syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest.**

Le massif forestier des Landes de Gascogne, qui s'étend de la Pointe de Grave aux Pyrénées Atlantique, vient de connaître son plus gros incendie depuis 1949, après que 42 000 hectares de forêt ont été détruits par le feu démarré à Saumos mercredi 22 juillet. Propriétaire forestier d'Hourtin et vice-président du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest en charge de la Gironde, Jean-Jacques Héraud reste vigilant, afin que les sylviculteurs sinistrés ne soient pas les grands oubliés de cette catastrophe.



Jean-Jacques Héraud se dit prêt à accompagner les sylviculteurs sinistrés par l'incendie de Saumos. *PHOTO JDM*

Quel est l'impact économique de cet incendie dévastateur sur la filière forêt-bois ?

Il est encore un peu tôt pour le dire. Cependant, on pense qu'il va y avoir entre 7 et 10 millions de mètres cubes de bois par terre. Les scieries et les papeteries traitent entre 3 et 4 millions de mètres cubes par an. Donc, ce sont au moins deux années de récolte qui sont à terre, ce qui est énorme. Les sylviculteurs sinistrés vont devoir se dépêcher de ramasser, notamment le gros bois, car il y a un risque sanitaire et la qualité du bois va diminuer. Autrement dit, plus ils vont mettre de temps à exploiter, plus il y a un risque de chute des prix. Un arbre incendié garde sa valeur s'il est vite ramassé car il reste intérieurement toujours vivant. Le bois de papeterie peut attendre un peu car il sera mélangé avec du bois vert. Après la coupe, il va aussi falloir nettoyer la forêt et laisser les terres se reposer. Si on replante trop tôt, les jeunes pins seront attaqués par des insectes xylophages. Il faut attendre une période de 3 à 4 ans avant d'effectuer une nouvelle plantation. Donc c'est un coût financier.

Au-delà des pertes économiques, quelles seront les principales conséquences de ce sinistre sur la gestion de la forêt ?

L'activité économique de la forêt en Nouvelle-Aquitaine représente 60 000 emplois et 15 milliards de chiffre d'affaires. C'est la deuxième activité économique la plus importante de la région. Le massif des Landes de Gascogne, qui s'étend sur plus d'un million d'hectares, est une forêt de production à gestion durable parce que, en reboisant, nous tenons compte de la biodiversité qui existe. On ne fait plus n'importe quoi. On a une certification pour connaître l'origine des arbres. Notre politique syndicale est de dire à nos adhérents : « *Donnons l'exemple.* » On leur demande notamment de garder les îlots de feuillus, même 4 ou 5 gros chênes, car on ne pourra pas les remplacer s'ils sont coupés. Nous tenons compte surtout de l'environnement pour une écologie saine. On sait que le changement climatique est là. Des canicules, il y en a toujours eu, mais elles sont de plus en plus fréquentes.

Cette catastrophe relance le débat sur l'adaptation de la forêt au changement climatique. Selon vous, comment doit être reconstruite la forêt de demain ?

C'est un sujet sur lequel tout le monde donne son avis. J'écoute les discours qui sont souvent à charge contre les sylviculteurs. On vient expliquer aux sylviculteurs, dont c'est le métier, qu'il faut faire autrement. Notre activité permet de maintenir les zones humides et les îlots de feuillus. Nous avons expérimenté l'implantation de feuillus, car l'État nous demandait de le faire, à une certaine époque. 90 % de ces reboisements ont été perdus. Les terrains sont tellement acides qu'ils ne permettent pas de planter des feuillus. Selon l'Inrae (Institut national de la recherche agronomique), un arbre de substitution dans le massif des Landes de Gascogne, ça n'existe pas. Nous travaillons sur la génétique du pin maritime pour améliorer sa résistance par rapport à l'eau ou encore à la chaleur. En revanche, l'aménagement de la forêt est une question difficile. Certains préconisent de faire de très grands pare-feu, mais le massif des Landes de Gascogne est très bien aménagé. À la suite des grands feux de 1949, le Syndicat des sylviculteurs a pris des décisions très importantes. Il a mis en place les DFCI (Défense de la forêt contre l'incendie), financées par une taxe à l'hectare payée par les propriétaires, qui transmet une partie de cet argent au Sdis (Service départemental d'incendie et de secours). Cet argent a aussi servi à l'aménagement de notre forêt via la création de points d'eau et de forages pour traiter le feu, mais aussi de pistes DFCI. Des aménagements qui permettent d'intervenir plus vite. On n'a pas besoin d'inventer des choses. Il ne faudrait pas que ce soit de soi-disant sachants, en quête d'une certaine notoriété, qui choisissent à notre place. Le cœur du réacteur, c'est le Syndicat des sylviculteurs. On est prêt à écouter les bonnes idées. Mais rien ne doit se faire sans les sylviculteurs, à commencer par l'aménagement de la forêt. Si l'on ne veut pas revivre ce que l'on a vécu deux fois en quatre ans, j'ai proposé à la préfète un changement des niveaux de vigilance.

Dans quel état d'esprit sont les sylviculteurs à la suite de cette nouvelle catastrophe ?

D'abord, je tiens à remercier les pompiers, qui ont perdu deux de leurs camarades il y a quelques jours, ce qui nous a tous bouleversés. Je veux aussi remercier tout le monde, des services de l'État au dernier bénévole, qui est allé éteindre le feu en claquettes. En revanche, je veux moins remercier les politiques, les parlementaires et compagnie, qui n'ont eu aucun mot de compassion pour les sylviculteurs, qui ont tout perdu du jour au lendemain. On a été abandonnés moralement. Lors d'une réunion interministérielle, le 30 juillet dernier, j'ai eu l'occasion d'exprimer cette colère au ministre de l'Économie, Roland Lescure, à qui j'ai pu aussi rappeler ce que représente l'économie forestière, la richesse qu'elle crée pour le pays. Il m'a écouté du début jusqu'à la fin. J'ai senti quelqu'un qui a compris la situation. Je tiens à l'en remercier. Je l'ai invité à venir nous rencontrer. Dans les sylviculteurs, il y a de tout : des propriétaires modestes, qui comptent sur la forêt pour améliorer leur revenu en vendant de temps en temps du bois et ceux qui en vivent. Ces derniers se retrouvent sans rien, du jour au lendemain, après avoir payé des impôts sur le foncier et sur le revenu pour une récolte qui ne se fera jamais. La forêt, ils vont la reconstruire. Mais pendant que toutes ces activités économiques sont en train de reprendre, les sylviculteurs sinistrés vont devoir attendre la première éclaircie à 25 ans pour avoir quelque chose. Ces personnes n'iront pas pointer au chômage. Le rôle de la forêt, il est vital. Elle filtre l'eau, crée de l'oxygène, fixe le carbone, développe la biodiversité : tout ça dans l'intérêt général. Il n'y a pas d'activité économique plus généreuse que la nôtre. On ouvre nos forêts gratuitement — 87 % d'entre elles sont privées et, en retour, on nous méprise.

La gestion des premières heures de cet incendie a suscité les interrogations de certains sylviculteurs. Est-ce que vous les partagez ?

Bien sûr. Quand il y a un départ de feu, il faut l'attaquer directement, en mettant l'artillerie lourde. Sauf que cette fois-ci, les Canadairs sont arrivés 4 heures après le départ de feu. Il était trop tard : vous pouvez mettre les pare-feu que vous voudrez, si le feu est poussé par un vent fort, rien ne l'arrêtera. Si les Canadairs étaient arrivés plus tôt, on n'en serait pas là. Le problème est que, depuis 20 ou 30 ans, on n'a plus de Canadairs dans la région. Le gouvernement devait renouveler la flotte ; ça n'a pas été fait. Vu les finances de notre pays, certaines choses ont été zappées pour mettre l'argent ailleurs. Je pense surtout que cet incendie aurait pu être évité. Comme je l'ai dit, les niveaux de vigilance ne sont pas à la hauteur des risques. Et puis on peut se demander pourquoi cette entreprise est venue passer le débroussailleur en bordure de route au moment le plus chaud de la journée ? Dans son cahier des charges, Enedis devrait interdire les travaux en forêt en période de canicule. C'est du bon sens ! Très honnêtement, avec les moyens mis à disposition par le Sdis, j'avais dit en début de saison que si nous surveillions la forêt comme il le fallait, si nous intervenions assez tôt, ça devait passer. Malheureusement, on n'écoute pas ceux qui demandent à mettre des vigilances beaucoup plus draconiennes. Si Enedis n'avait pas eu le droit de passer l'engin en bord de route, ça ne serait pas arrivé.

La culture du risque face aux incendies doit-elle évoluer, selon vous ?

Bien sûr. Il existe une loi : les OLD (Obligations légales de débroussaillement). En milieu forestier, le propriétaire d'une habitation, à risque (car les origines des feux sont humaines dans 9 cas sur 10) doit débroussailler 50 mètres autour de chez lui, avec l'accord du propriétaire de la forêt. Si ce dernier ne veut pas donner son accord, c'est lui le responsable. Aujourd'hui, 80 % des OLD ne sont pas respectées.

Justement, est-ce que cette obligation ne devrait pas être partagée par les habitants et les propriétaires forestiers ?

Le forestier n'a rien demandé à personne. On est venu mettre ces terrains-là, qui ont été bâtis. Avant qu'il y ait les habitations, il a toujours entretenu sa forêt. Il entretient sa forêt tous les 4 ou 5 ans pour pouvoir exploiter par la suite, mais aussi pour la sécurité contre les incendies. C'est à celui qui crée le problème d'assumer le débroussaillement des 50 mètres, pas au sylviculteur ! En revanche, ceux qui ont donné des autorisations de construction (comme les communes) peuvent participer à l'entretien, puisque ces gens-là paient des impôts.

Entre les incendies et les tempêtes à répétition, la sylviculture a-t-elle encore un avenir en Gironde ?

Bien sûr qu'il y a un avenir ! Il suffit de regarder le chiffre d'affaires de la forêt. Quand on regarde la tempête de 1999, tout a été anéanti. Mais on a réussi à se relever de tout ça. On nous a aidés, il faut le reconnaître, ce qui nous a permis de reconstituer cette forêt. Aujourd'hui, on a des bois de 25 ans sur le marché. Je demande aux sylviculteurs de ne pas écouter le chant des sirènes et je leur dis qu'ils peuvent compter sur le Syndicat des sylviculteurs. C'est leur deuxième famille.

Propos recueillis par Mathieu CAURRAZE

■

Pour les Porgeais et tous les sinistrés, une solidarité qui touche au cœur

SOLIDARITÉ. Dès les premiers instants de l'incendie de Saumos, un énorme élan de solidarité s'est manifesté pour soutenir les personnes évacuées et sinistrées. C'est dans ce contexte que la ville d'Eysines a d'abord organisé une collecte de produits de première nécessité, puis une grande opération de distribution en faveur de habitants du Porge, vendredi 31 juillet.

Raphaëlle CHARGOIS
r.chargois@lejournaldumedoc.fr

Ce vendredi 31 juillet, le hall du Plateau semble se préparer à héberger un grand vide-greniers. Dans l'espace d'accueil du centre culturel d'Eysines, plusieurs tables ont été disposées afin de répartir vêtements, linges de maison, jouets pour les enfants, chaussures de toutes tailles et produits d'hygiène. Il est 9 h 30 et près de l'entrée de la salle, café, thé et viennoiseries attendent les visiteurs, tandis que des élus et agents de la ville finissent de tout installer.

Solidarité structurée

Hélas, l'événement qui se prépare est bien moins festif que les brocantes et autres rendez-vous de chineurs dont les Médocains raffolent : il s'agit d'une distribution solidaire organisée pour répondre aux besoins des Porgeais ayant dû évacuer leurs maisons huit jours plus tôt, afin d'échapper aux flammes qui ont ravagé la commune.

« *Tout est parti d'un échange entre la maire Christine Bost et le maire du Porge*, explique une représentante de la mairie, présente sur place. *Aujourd'hui, Le Porge est dans l'incapacité d'organiser une telle collecte puisque, à ce jour, la ville est toujours inaccessible*[1]. *La difficulté est qu'on ne sait pas où ils se trouvent : on a donc eu l'idée d'organiser cette collecte en périphérie de Bordeaux pour permettre à tous ceux qui seraient réfugiés dans les communes de la Métropole de venir. On a organisé plusieurs collectes, ici à Eysines : d'abord, le 24 et le 25 juillet pour le Parc des expositions de Bordeaux*[2], *puis le 29 juillet pour les sinistrés du Porge. Bien sûr, cette collecte s'est faite en collaboration avec la mairie du Porge pour ne demander que ce qui répond à des besoins identifiés : vêtements d'été, épicerie (tout ce qui est produits secs), blanc (serviettes de bain, couvertures), produits d'hygiène… La collecte a eu lieu de 16 heures à 20 heures et en un après-midi, on a rassemblé de quoi remplir cinq palettes ! Hier, on a également reçu un camion de 19 tonnes qui nous a livré des dons envoyés par des citoyens charentais : il y a un énorme élan de solidarité, qui fait chaud au cœur, mais qui doit être organisé, pour qu'on ne soit pas dépassés et qu'on puisse répartir ces dons afin qu'ils soient le plus utile possible. On espère que les Porgeais ont eu le message, mais on n'a aucune idée de combien de personnes nous allons recevoir aujourd'hui* », ajoute-t-elle.

La salle n'est ouverte que depuis une demi-heure et la journée de distribution commence timidement. Valérie Chazeau, conseillère municipale, notamment impliquée auprès du Centre socioculturel L'Eycho, est en train de trier des vêtements par taille, afin que les éventuels visiteurs s'y retrouvent. Elle non plus ne sait pas trop à quoi s'attendre, mais elle est heureuse d'être là. « *Au moins, ça me permet d'aider et de m'engager*, s'enthousiasme-t-elle. *Eysines, c'est vraiment une super ville, avec une super mairie ! Que ce soit le conseil municipal ou les agents, tout le monde est très à l'écoute. Et parmi les habitants aussi, il y a beaucoup de générosité. Là, je suis en train de trier des vêtements : il y a des gens qui sont allés acheter des choses exprès, qui donnent des choses neuves ; d'autres qui apportent des choses un peu moins bien, mais qui donnent ce qu'ils peuvent* », souligne-t-elle.

> *« On pensait que c'était pour trois jours… »*

Plus la matinée avance et plus on commence à remarquer d'autres personnes, sinuant dans les allées avec de gros sacs de course, qu'on leur distribue volontiers à l'entrée de la salle. Les habitants du Porge sont discrets, mais ils sont bien là. Le « stand » des produits d'hygiène est celui qui a le plus de succès : comme Céline Schnell, nombre d'entre eux sont partis dans la précipitation, sans penser qu'ils resteraient plus d'une semaine loin de chez eux ; sans songer que certains d'entre eux ne retrouveraient que des cendres. « *Les gendarmes sont passés nous avertir qu'il fallait partir et nous sommes allés nous réfugier chez Maman, à Mérignac. Mais on ne pensait pas que ça durerait aussi longtemps, donc il nous faut des produits de toilette, du linge, un peu de nourriture aussi* », indique la retraitée.

D'(im) possibles retours ?

Il est à présent presque 10 h 30. Une famille fait son entrée : un couple, avec une poussette, dans laquelle se trouve une petite fille de 18 mois. Deux bénévoles vont à leur rencontre pour aider les jeunes parents à choisir ce dont ils ont besoin. Pendant que la maman, Anaïs, regarde une robe aux motifs joyeux et colorés pour leur petite fille (Livia), le papa, Steven Trouillet, emmène cette dernière regarder les poupées.



Vêtements, draps, produits d'hygiène sont répartis dans la salle du Plateau par les agents et élus de la ville d'Eysines. *PHOTO JDM*

Les Trouillet sont des néo-Porgeais. « *On a fait construire il y a deux ans*, raconte Steven. *On habite depuis un peu plus d'un an dans une maison, dans le nouveau lotissement d'Intermarché. Notre maison n'a rien et dans notre rue, ça va. Mais à 100 mètres de chez nous, la maison d'un de nos voisins a été ravagée* », décrit-il.

L'évacuation, pour lui, c'était rapide (une demi-heure), mais ça s'est bien passé. Cependant, là encore, le couple dit n'avoir pas réalisé qu'il se retrouverait exilé pour une semaine. « *On a essayé de prendre des affaires, nos papiers, nos vêtements, mais on pensait que c'était pour trois jours*, poursuit Steven. *Depuis, on est hébergés chez la sœur de mon épouse, à Bruges, dans un appartement de 30 m². On dort sur un clic-clac et on commence à avoir mal au dos ! Et pour Livia, c'est un peu difficile aussi : elle connaît l'appartement de sa tante et on essaye de lui dire qu'on est en vacances, mais notre maison au Porge est grande et elle a l'habitude de sortir beaucoup. Là, on est dans 30 m² : elle ne comprend pas trop, les nuits sont un peu compliquées* », admet le Porgeais, qui espère donc pouvoir très vite rentrer. « *Le Porge, c'est une ville de tradition un peu ouvrière, simple, avec un esprit de famille. On s'y sent bien, on veut y retourner* », affirme-t-il. Et puis, même si, au début, c'est difficile, Steven confie qu'il aimerait aussi pouvoir « *revenir dans la commune afin d'aider les gens sinistrés* ».

> *« Je n'ai pas du tout envie de retourner vivre dans cette désolation… »*

De son côté, Céline Schnell, les larmes aux yeux, confie qu'elle ne sait pas si elle veut rentrer. Pourtant, elle et son mari, François, ont eu « *de la chance* » : leur maison est intacte. Celle de leurs voisins a brûlé. « *Cela fait 26 ans qu'on habite au Porge, mais personne ne sait ce qu'il va se passer après l'incendie. Alors pour l'instant, je ne sais pas. Mon mari a envie de rentrer, oui, mais moi, je n'ai pas du tout envie de retourner vivre dans cette désolation…* »

Repartir de zéro

Pour Jean-Luc B., 57 ans et Porgeais depuis 2014, qui flâne lui aussi parmi les produits d'hygiène, la question ne se pose pas vraiment en ces termes. Sa maison était située Avenue du Bassin d'Arcachon. « *Mon épouse et moi, nous avons des amis qui étaient volontaires pour rester et aider sur place. Ils nous ont envoyé des photos. On n'a plus rien, il ne reste que de la poussière.* » Il s'arrête. « *De toute manière, j'ai tout suivi en direct par les caméras extérieures. J'ai vu le feu arriver et je me suis dit : " Ça y est, c'est fini". Et effectivement, c'est fini.* » L'homme tourne la tête, sa voix s'éteint. Son émotion est palpable.

Pour l'instant, Jean-Luc et son épouse sont hébergés à Ambarès. Depuis l'évacuation, ils ont fait le tour des amis : Audenge, Mios, puis Ambarès donc. Où iront-ils après ? Rentreront-ils ? Jean-Luc estime qu'il est encore difficile de prendre une décision. « *En tout cas, on n'aimerait pas revivre exactement là où se trouvait notre maison. On va voir au jour le jour si on a la possibilité de vivre ailleurs ; si on peut reconstruire… Ça va dépendre des assurances et de beaucoup de paramètres. Le nerf de la guerre, c'est l'argent, suivant comment on est remboursés. Mais il y a eu un élan de solidarité qui nous fait du bien quand même. Heureusement aussi, on a le soutien de nos amis, de notre famille, de mon employeur. Mais il va falloir repartir de zéro…* »

Il songe. « *Chez nous, c'était beau. On avait la nature devant nous, juste en sortant de la maison. Aujourd'hui, il n'y a plus rien. C'est un paysage lunaire, un paysage d'apocalypse.* » ■

1. La préfecture de Gironde et de Nouvelle Aquitaine a finalement autorisé le retour progressif des habitants dans la commune du Porge à partir du lundi 3 août, c'est-à-dire trois jours plus tard.

2. Rappelons que le Parc de expositions de Bordeaux a servi de centre d'hébergement d'urgences pour plusieurs milliers de personnes évacuées au fur-et-à-mesure de l'avancée de l'incendie de Saumos, du vendredi 24 au vendredi 31 juillet au soir.

Ils font face aux perturbations dues à l'incendie

FESTIVITÉS CHAMBOULÉES. La violence du feu de forêt qui a embrasé le Médoc en partant de Saumos, le 22 juillet, a eu des répercussions inédites sur la saison estivale et tous ceux qui se chargent habituellement de l'animer.

Emily CHEVALORE

Au matin du vendredi 24 juillet, alors que le gigantesque feu de Saumos faisait rage depuis trois jours, le pôle culturel et social Les Tourelles Pauillac/Saint-Estèphe, la mairie de Saint-Julien Beychevelle et les associations de la commune ont décidé d'annuler la 4e édition de l'Escale Artistique, qui devait avoir lieu à partir de 17 h 30 au port de Saint-Julien, par solidarité avec les pompiers et les Médocains sinistrés. « *Cette décision a par la suite été confirmée par la volonté de la préfecture d'annuler toutes les manifestations du jour* », explique Bernard Moutinard, président du comité des fêtes de Beychevelle. Cet événement est l'une des manifestations les plus importantes de la saison estivale pour la commune et son comité des fêtes. Cette animation fait en outre partie de la saison culturelle des Scènes d'été de la Gironde, portée par le conseil départemental.

L'Escale Artistique, dont l'entrée est gratuite, comprend chaque année des ateliers enfants, des spectacles, des chants, concerts et déambulations artistiques de magiciens et jongleurs, une restauration sur place concoctée à base de produits régionaux, ainsi que des balades guidées, tandis que les carrelets du port de Beychevelle s'illuminent à la tombée de la nuit. Cette manifestation est particulièrement prisée des Médocains et des vacanciers.

Solidarité dans l'adversité

Alors que le comité des fêtes de Beychevelle faisait face aux perturbations dues à l'incendie, il a, dans le même temps, fait preuve d'un formidable élan de solidarité en faisant don de l'alimentation qui était initialement prévue pour l'édition de l'Escale Artistique aux pompiers, agriculteurs, porteurs d'eau et bénévoles engagés dans la lutte contre le feu, notamment du côté de Lacanau. Grâce aux Tourelles de Saint-Estèphe et aux dons du comité des fêtes, 150 repas ont été offerts à tous ces bénévoles.

Un avenir incertain

La prochaine manifestation prévue par le comité des fêtes de Beychevelle est également l'une des plus importantes de sa saison, puisqu'il s'agit de la fête communale Beychevelle en fête, qui est programmée vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 août. Traditionnellement, le clou de cette manifestation est son spectacle pyrotechnique, lancé le samedi soir depuis le château de Beychevelle. Cependant, le commandant de la brigade de gendarmerie a d'ores et déjà émis à son sujet un avis défavorable, compte tenu des circonstances. « *Nous sommes dans le doute et l'incertitude concernant le maintien de cette prochaine manifestation. Il nous faut décider si celle-ci se fera sans son spectacle pyrotechnique ou bien si elle sera entièrement annulée* », explique Bernard Moutinard. « *C'est très compliqué : l'artificier est, comme nous, dans l'attente d'une décision. Nous nous conformerons aux préconisations de la préfecture. Les pompiers risquent tous les jours leur vie et nous ne souhaitons pas en rajouter. Nous sommes totalement solidaires avec eux* », a-t-il conclu. ■



La sympathique et grande équipe du comité des fêtes de Beychevelle, rassemblée lors de la fête du port, samedi 4 juillet. *PHOTO JDM-EC*

SOLIDARITÉ.

Le boulanger de Sainte-Hélène a lutté sur tous les fronts

Thibault et Leslie Lauseig, les gérants de la boulangerie Le Fournil du Village, à Sainte-Hélène, ont vécu intensément l'incendie de cette fin de mois de juillet. Dès la naissance du feu, Thibault est parti à Saumos afin de prêter main-forte aux effectifs qui luttaient sur place, avant de prendre connaissance de l'ordre d'évacuation du village et de faire partir femme et enfants dans un lieu sécurisé. Samedi 25 juillet au matin, il a ensuite fait cuire 450 baguettes et 350 viennoiseries qu'il a gracieusement offertes aux centres d'accueil des pompiers de Sainte-Hélène et de Saumos, avant de repartir au feu aux côtés de la DFCI (Défense de la forêt contre l'incendie) et des agriculteurs présents. Dimanche 26 juillet, Thibault livrait de nouveau 150 baguettes et 60 viennoiseries dans les deux centres, avant de participer au sauvetage de la poulinière située sur la route de la Levade.

Du commercial, en revanche, le bilan du jeune boulanger est peu enviable : une semaine de ventes perdue (pain, pâtisserie et sandwichs), 800 kg de farine pollués à cause des fumées et particules, donc inutilisables et, compte tenu de règles d'hygiène très strictes dans le milieu de la boulangerie, 48 heures de nettoyage du laboratoire (tapis d'enfournement et toiles des couches à pain à changer obligatoirement) ont été nécessaires pour que Thibaut Lauseig puisse rouvrir la boulangerie. « *C'est très dur physiquement et moralement* », reconnaît le boulanger, qui préfère néanmoins encenser les autres que s'apitoyer sur son sort. « *Il faut reconnaître et féliciter la DFCI, les artisans, les agriculteurs et les bénévoles pour leur travail, sans lequel les situations locales et départementale auraient pu être beaucoup plus dramatiques.* »

Non seulement Thibault s'est impliqué dans la lutte contre l'incendie, mais il est également beaucoup investi dans la vie associative du village, notamment auprès de la section football du CASH (Club athlétique de Sainte-Hélène). Il fut à l'initiative de la création de sa section baby foot (5 ans) et est encore à ce jour le coach de l'équipe réserve.

Patrick JOUANNET ■



Thibault et Leslie. *PHOTO JDM-PJ*

ÉVACUATIONS.

Des commerces en difficulté



Adeline et Luc Ginouilhac dans leur magasin de Sainte-Hélène. *PHOTO JDM-PJ*

Adeline et Luc Ginouilhac, les dirigeants de l'Intermarché Super de Sainte-Hélène, ont subi de plein fouet la crise générée par le gigantesque incendie qui a ravagé la Gironde, celle-ci ayant, entre autres, entraîné l'évacuation des habitants du village et la fermeture du magasin dès vendredi 24 juillet. « *Ne pouvant plus exercer mon métier, je suis allé à titre privé faire du bénévolat au centre d'accueil des pompiers de la commune, pour apporter mon expérience de la logistique et de la gestion des denrées périssables sans rupture de la chaîne du froid, et proposer du "dépannage" pour des besoins précis à combler*, indique Luc. *Pendant ce temps, Adeline a géré le quotidien du magasin (administratif et financier), ce qui m'a permis de me rendre disponible au centre. Commercialement, c'est bien évidemment une perte totale de chiffre d'affaires et j'espère qu'avec le retour des conditions normales, le réapprovisionnement des rayons et notre réouverture le 30 juillet, les résidents et les touristes vont de nouveau reprendre le chemin du magasin ! La saison estivale démarre mal car, même si l'incendie est éteint, certaines difficultés persistent. J'ai été agréablement surpris par la mobilisation des bénévoles locaux et la solidarité qu'ils ont manifestée, en oubliant leurs préoccupations personnelles pour se mettre à la disposition du collectif. J'ai une pensée aussi pour le désastre vécu par les gens qui ont tout perdu.* »

Patrick JOUANNET ■

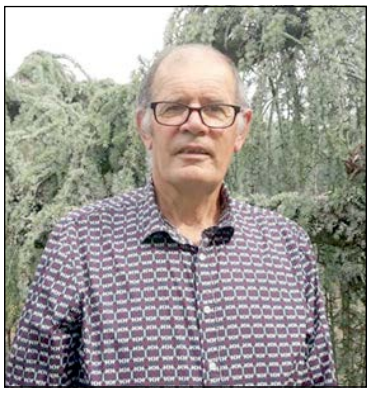
GIRONDE VIGILANTE SORT DU SILENCE.

« Les moyens de lutte contre les incendies ne sont toujours pas suffisants en Gironde »

Tout d'abord, je veux avoir une pensée pour tous les sinistrés qui ont perdu leurs maisons, leurs biens les plus précieux, leurs terrains boisés qui sont source de revenus et je n'oublie pas les sylviculteurs, dont on ne parle pas. L'heure n'est pas à la polémique, mais à l'évaluation de ce qui peut être amélioré pour pallier cette catastrophe que j'avais annoncée. 2022 devait être une alerte, mais qu'est-ce qui a été fait depuis pour éviter la tragédie de 2026 ? Où sont les moyens promis par l'État ? Où sont les Canadair promis ? Où en sont les recrutements des pompiers avec du matériel adapté pour lutter contre les feux ? Pourquoi les casernes locales ont-elles été démantelées ? À quand le retour des sapeurs pompiers professionnels forestiers dans nos communes ? La réactivité est capitale, d'autant plus lorsqu'une des plus grandes sécheresses de son histoire touche la France. Il est impératif que deux canadairs soient positionnés à compter du 1er avril à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, de manière à intervenir dès les premières minutes.

Dès qu'un départ de feu est signalé, il faut également que des moyens complémentaires - en plus des pompiers - soient opérationnels, tels que des bulldozers, afin de créer immédiatement de larges pare-feu. Cela permettra de protéger et d'éviter qu'un feu prenne de l'ampleur. Le feu est un ennemi qui avale tout et, lorsqu'on court derrière lui, c'est trop tard. Il saute, virevolte, continue sa course sans répit, sans abnégation. C'est ce qui se passe depuis le 22 juillet, jour du départ du feu dans la commune de Saumos. On court derrière et seuls la météo, la pluie, les rivières et l'océan arrêteront ce monstre. Les moyens ne sont pas suffisants dans le département de la Gironde, le plus grand en superficie, l'un des plus boisés de France. L'État taxe de plus en plus les communes et les fragilise, au lieu de leur donner les moyens de se défendre contre les catastrophes. C'est tout un système qu'il faut revoir. Où est l'argent promis pour l'achat de canadairs ? Dans les baignades de la Seine ou les fastes de la République ? Aujourd'hui, on appelle le monde entier à nous venir en aide. C'est trop tard, le mal est fait et aucune parole ne pourra apaiser les sinistrés après ce qu'ils ont vécu.

Je veux aussi féliciter et remercier tous les sapeurs pompiers engagés, les pilotes de la sécurité civile, les personnels de la DFCI, l'armée, les pays qui viennent en soutien, les agriculteurs, chasseurs et tous les bénévoles qui luttent sans répit en prenant des risques. Merci à tous les Français pour leur élan de solidarité, aux bénévoles qui préparent les repas et soutiennent ceux qui se battent pour lutter contre ces incendies. J'ai reçu des appels d'autres départements, de personnes anéanties de voir cette catastrophe qui nous touche. Cette catastrophe est nationale et internationale. J'espère que les images tragiques que nous voyons aujourd'hui en Gironde ne seront pas oubliées par nos politiques à la rentrée de septembre. Celles de 2022 à Landiras, Saumos et La Teste de Buch l'ont été.



Jean-Claude Pomiès, président de l'association Gironde Vigilante. *ARCHIVES JDM*

Jean-Claude POMIÈS
Président de Gironde Vigilante
■

COURRIER DES LECTEURS

« CESSEZ LES QUERELLES, ÉCOUTEZ LES FRANÇAIS »

À 75 ans, j'ai connu des périodes difficiles de notre histoire. J'ai vu des crises, Mai 1968, des catastrophes et des moments où notre pays savait pourtant se rassembler. Aujourd'hui, ce que je vois me bouleverse. Pendant que les flammes dévorent nos forêts, nos villages et parfois toute une vie de travail, des milliers de familles vivent l'angoisse, perdent leur maison, leurs souvenirs et l'espoir d'un lendemain serein. Des pompiers risquent leur vie pour sauver celle des autres. Eux ne demandent pas pour qui votent les personnes qu'ils secourent. Ils accomplissent leur devoir avec courage et abnégation. Et que voyons-nous, en parallèle ? Des responsables politiques qui s'accusent mutuellement, des polémiques sans fin et des calculs électoraux qui prennent trop souvent le pas sur l'essentiel. Cette attitude est indigne de la gravité de la situation. À force de privilégier les intérêts partisans au détriment de l'intérêt général, comment s'étonner que les Français perdent confiance ? Comment demander aux citoyens de croire en leurs institutions lorsque ceux qui les représentent donnent le spectacle de la division permanente ? Je refuse de croire que la France est devenu un pays où l'on ne sait plus se tendre la main. Notre histoire est faite de solidarité, de courage et de dépassement de soi. C'est dans les moments les plus difficiles que l'on reconnaît la grandeur d'une nation. Je pense souvent au général de Gaulle, qui rappelait que la seule querelle qui vaille est celle de la France. Aujourd'hui, je me demande ce qu'il penserait de cette incapacité à dépasser les clivages lorsque des femmes, des hommes et des enfants ont tout perdu. Je ne suis ni expert, ni élu. Je suis simplement un citoyen de 75 ans qui aime profondément son pays. Comme beaucoup de Français, je n'attends pas des promesses supplémentaires. J'attends des actes, de l'humilité, du respect et un véritable sens de l'État. La politique devrait être un engagement au service du peuple, jamais une lutte permanente pour conserver le pouvoir ou gagner quelques points dans les sondages. Nos pompiers nous montrent chaque jour ce que signifient le courage, le dévouement et l'esprit de sacrifice. Ils méritent notre reconnaissance. Les victimes méritent notre soutien. Et la France mérite des responsables capables de s'unir lorsque l'essentiel est en jeu. Je lance donc un appel à tous nos élus, quelles que soient leurs convictions : cessez les querelles, écoutez les Français, soutenez les sinistrés et retrouvez le sens du bien commun ! L'Histoire juge les femmes et les hommes sur leurs actes, jamais sur leurs slogans. Pour nos enfants, pour nos petits-enfants et pour l'avenir de notre pays, retrouvons ce qui a toujours fait la force de la France : l'unité dans l'épreuve, la solidarité face au malheur et le respect de l'intérêt général.

Pierre COUSIN, de Moulis-en-Médoc

Accompagnement d'urgence

Le Département est à vos côtés



Face aux incendies, vous n'êtes pas seuls. Un accompagnement social, en protection maternelle et infantile (PMI), juridique et psychologique est proposé par les services du Département pour :

→ vous accueillir, vous écouter et vous accompagner,
→ vous informer sur vos droits et les démarches à entreprendre,
→ vous offrir un soutien psychologique adapté à votre situation,
→ vous orienter vers nos partenaires.

Permanences gratuites, en contactant :

Le Pôle Territorial des Solidarités de Lanton :
05 57 76 22 10

Le Pôle Territorial des Solidarités du Médoc :
05 57 88 84 90

Département de la Gironde - DirCom - août 2026

gironde.fr/incendies

Gironde LE DÉPARTEMENT

Recycler

recycle - recyceln

"En vacances aussi je trie
les emballages dans le bac jaune."





Les bons gestes
ne prennent pas de vacances !

Gute Gewohnheiten marchen keinen Urlaud !

Good habits travel with you !

Smicotom
Engagés ensemble pour un territoire durable

Horaires d'été de vos déchèteries

Du 15 juin au 12 septembre, les déchèteries passent à l'heure d'été !

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Cissac Médoc - *Route du Paradis*	-	8h00 - 13h50	8h00 - 13h50	8h00 - 13h50	8h00 - 13h50	8h00 - 13h50
Hourtin - *Route de Carcans*	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00
Jau-Dignac et Loirac - *Chemin de Pontac*	-	8h00 - 11h50	8h00 - 11h50	8h00 - 11h50	8h00 - 11h50	8h00 - 13h50
Lacanau - *1439 Chemin de Talaris*	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00
	Les dimanches de 9h00 à 12h00 d'avril à octobre					
Lesparre Médoc - *Route d'Hourtin*	8h00 - 11h50	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00
Le Verdon sur Mer - *Route de Soulac*	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00
Ordonnac - Plautignan	-	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h00 - 15h00
Saint Laurent Médoc - *163 Perganson*	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00
Vensac - *Route de Tastesoule*	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00

NOS CORRESPONDANTS

- **Blanquefort | Parempuyre :** Alexandre CORSAN 06 70 92 16 81
- **Pauillac :** Monique NAUZIN 06 76 60 14 83
- **Arsac :** Bernard MARCHAND 06 62 38 47 06
- **Lacanau :** Vanessa CHALUMEAU 06 22 40 28 75
- **Ludon-Médoc | Macau :** Mélodie LEBRETON 06 24 88 49 96
- **Sainte-Hélène | Brach | Le Temple | Salaunes | Saumos :** Patrick JOUANNET 06 21 51 54 49
- **Margaux-Cantenac | Labarde | Soussans :** Emily CHEVALORE 06 70 48 21 07
- **Saint-Laurent-Médoc | Lamarque | Saint-Sauveur :** Pierre BONATI 06 21 98 65 36
- **Arcins | Avensan | Moulis-en-Médoc | Listrac-Médoc | Castelnau-de-Médoc :** Gilles SALLES 06 09 90 26 17
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► EYSINES

Un distributeur de crème solaire à la piscine du Pinsan

Tout l'été, les usagers de la piscine du Pinsan bénéficient d'un distributeur de crème solaire. Cette crème, indice 50+ est utilisable dès l'âge de 3 ans et complète les gestes essentiels pour se protéger efficacement contre les UV : éviter l'exposition aux heures les plus chaudes et porter les protections adaptées (lunettes, chapeaux, casquettes...).

► PAUILLAC

Don du sang

Mardi 25 août, une collecte de sang sera organisée à la salle des fêtes du Pouyalet, de 15 heures à 19 heures. Bien que les incendies en Gironde et dans les Landes aient impacté l'organisation et la fréquentation des collectes, l'Établissement français du sang indique qu'il est important de se mobiliser pour relever les fragiles réserves en produits sanguins. Don sur réservation sur le site de l'EFS et renseignements sur la page Facebook de la mairie de Pauillac.

► PAUILLAC

Cartes de chasse et vide-greniers

Afin de vendre les cartes de chasse valables durant la prochaine saison, l'ACCA (Association communale de chasse agréée) de Pauillac tiendra deux permanences à la Maison de la chasse, les samedis 29 août de 8 heures à midi et 12 septembre de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Les chasseurs extérieurs à la commune devront obligatoirement présenter un justificatif de droit de chasse. L'ACCA organise également deux vide-greniers sur le quai Léon-Perrier. Ceux-ci auront lieu les dimanches 9 août et 20 septembre.

► SAINT-LAURENT-MÉDOC.

Rappel : vente des cartes de chasse 2026-2027

Les permanences pour la vente des cartes de chasse de l'ACCA (Association communale de chasse agréée) de Saint-Laurent-Médoc se dérouleront au local des Cheveux d'Argent, 58 Rue Saint-Julien, de 8 h 30 à 11 h 30, samedi 8 août. Samedi 29 août, elles seront vendues exceptionnellement au forum des associations. Il sera également possible de les acquérir mercredi 9 septembre, vendredi 11 septembre et samedi 12 septembre.

Un concert solidaire pour soutenir les pompiers

SAINT-LAURENT-MÉDOC. La musique au service de la solidarité : Saint-Laurent-Médoc donne rendez-vous au public pour un concert exceptionnel en soutien aux pompiers mobilisés après les incendies.

Esther LABORDE

La solidarité et la musique seront à l'honneur à Saint-Laurent-Médoc, ce dimanche 9 août, à l'occasion d'un concert au profit des sapeurs-pompiers. Cet évènement, placé sous le signe du partage et de la convivialité, a pour objectif de soutenir les soldats du feu, femmes et hommes qui s'engagent quotidiennement pour la sécurité de tous. Dans un contexte marqué par les récents incendies et les nombreuses interventions des pompiers sur le territoire girondin, cette initiative met en lumière l'importance de leur engagement auprès de la population. Organisé par l'association Les Bergères, en partenariat avec la mairie et l'association Solidarité Médocaine, ce concert caritatif permettra de récolter des fonds pour les pompiers. Le rendez-vous est fixé à 18 h 30 à la salle des fêtes de Saint-Laurent-Médoc. L'entrée est proposée au tarif unique de 10 euros. Une buvette tenue par l'association Solidarité Médocaine sera accessible tout au long de la soirée. L'intégralité des recettes, qu'elles proviennent de la billetterie ou de la buvette, sera reversée aux pompiers. Au-delà de l'aide financière, les organisateurs souhaitent également créer un moment de rassemblement et de reconnaissance envers celles et ceux qui interviennent chaque jour pour protéger les habitants. En effet, Sylvie Trouche-Wejder, présidente de l'association culturelle Les Bergères, a tenu à mettre en œuvre ce concert caritatif, après avoir été marquée par l'ampleur de ces incendies : « *Quand j'ai entendu dire qu'il manquait du matériel aux pompiers, ça m'a bien mise en colère. Nous, ce que l'on sait faire, c'est accueillir les gens, les distraire et donc, on a décidé de monter un concert et de reverser tous les fonds de cet évènement aux pompiers. C'est une petite goutte, mais ils sont là quand on a besoin d'eux, donc on se doit de leur rendre la pareille.* » Pour l'association installée à Saint-Laurent-Médoc, proposer des rendez-vous culturels et conviviaux dans le Médoc est devenu une habitude.

L'animation musicale sera assurée par Pierrick Lambert et Ketty's Events. Pour Ketty, originaire de Moulis-en-Médoc, c'était normal de venir assurer ce concert : « *Le métier de pompier est un métier honorable, ils sont extraordinaires, j'ai tout de suite répondu oui.* » La chanteuse et animatrice musicale, au style « *éclectique* » prévoit un show plein de surprises.

■

L'événement aura lieu ce dimanche 9 août, à la salle des fêtes de Saint-Laurent-Médoc, à partir de 18 h 30.



Ketty's Events montera sur scène à l'occasion du concert caritatif. *PHOTO K. E.*

SAINT-LAURENT-MÉDOC.

Une cagnotte de solidarité pour la DFCI du Médoc

Face aux incendies qui touchent notre territoire, le comité des fêtes de Saint-Laurent-Médoc lance une cagnotte de solidarité afin d'apporter un soutien concret à la DFCI (Défense de la forêt contre les incendies) du Médoc. Chaque jour, ses équipes, composées de bénévoles engagées, œuvrent sans relâche pour protéger nos forêts, nos habitants et notre patrimoine naturel. Pour mener à bien leurs missions, ils ont besoin de moyens matériel importants (carburant, pompes, tuyaux, équipements de protection, matériel d'intervention, entretien des véhicules et de nombreux autres équipements indispensables). Mais les besoins ne s'arrêtent pas lorsque les incendies sont maitrisés. Il faut ensuite remplacer tout ce qui est endommagé, reconstituer les stocks et préparer les prochaines interventions.

Votre soutien leur sera donc précieux, aujourd'hui comme dans les semaines à venir. 100 % des sommes collectées seront intégralement reversées à la DFCI du Médoc. Vous pouvez participer de deux façons : soit en effectuant un don sur la cagnotte en ligne Leetchi créée par le comité des fêtes de Saint-Laurent-Médoc[1] ; soit en remettant directement votre don à ce même comité des fêtes, qui se chargera de le reverser intégralement à la DFCI du Médoc. Chaque euro compte et, ensemble, nous pouvons leur donner les moyens de continuer à protéger ce qui nous est le plus cher : notre forêt, notre environnement et nos communes. Par souci de transparence, le montant total de la collecte ainsi que son reversement à la DFCI du Médoc seront publiés à l'issue de la cagnotte.

Pierre BONATI

■

1. https://www.leetchi.com/fr/c/aidons-la-dfci-du-medoc



La DFCI de Saint-Laurent réunie au lieu-dit Mourlan. *PHOTO JDM_PB (ARCHIVES)*

L'Open d'été stoppé par les incendies

LACANAU. Les tournois d'été réunissent, chaque année dans le Médoc, vacanciers, joueurs locaux et passionnés.

Vanessa CHALUMEAU

Alors que l'Open de tennis battait son plein depuis le 11 juillet, les incendies qui ont touché le secteur ont contraint les organisateurs à interrompre la compétition à mi-parcours. Une décision inévitable, mais lourde de conséquences pour un tournoi qui constitue, depuis plusieurs décennies, l'un des temps forts de la saison tennistique et une source de revenus indispensable pour l'association.

Chaque été, près de 400 joueurs se donnent rendez-vous sur les courts canaulais. Certains viennent de toute la France, d'autres de l'étranger, profitant de leur participation pour passer quelques jours sur le littoral médocain. Hébergements, restaurants, commerces : au fil des années, l'Open est devenu un véritable rendez-vous touristique, qui profite également à l'économie locale.

Derrière cette compétition, se cache un impressionnant travail de l'ombre. Pendant quinze jours, de nombreux bénévoles se mobilisent quotidiennement pour faire vivre le tournoi. Accueil des joueurs, buvette, restauration, réapprovisionnement des stocks… Chacun occupe plusieurs rôles afin que tout se déroule dans les meilleures conditions. La programmation des matchs, les convocations des joueurs et la coordination de l'ensemble reposent sur un travail minutieux de la présidente Marlène Fernandez, épaulé par un juge-arbitre de tournoi recruté exprès pour l'occasion. Les finales mobilisent également des arbitres de chaise et des juges de ligne, offrant aux meilleurs joueurs des conditions de jeu dignes des grands rendez-vous.



Tableau final double homme 2025 en présence du maire. *PHOTO SSLO TENNIS LACANAU*

De nombreux aléas mais de la solidarité

Ces dernières années, les organisateurs ont dû composer avec des conditions météorologiques de plus en plus difficiles : épisodes pluvieux, fortes chaleurs, puis cette année les incendies. Autant d'aléas qui fragilisent l'équilibre financier d'un événement dont l'organisation représente plusieurs semaines de préparation. Afin de faciliter la participation des joueurs et d'éviter les chevauchements avec les tournois des communes voisines, le club avait pourtant fait le choix de déplacer exceptionnellement l'Open de début août à la mi-juillet. Un pari qui semblait porter ses fruits… Jusqu'à cette interruption forcée.

Les bénévoles ont évidemment une pensée particulière pour leurs voisins du Porge et les autres communes touchées par les incendies et, dans ce contexte, l'annulation d'un tournoi passe naturellement au second plan. Une solidarité sportive qui rappelle qu'au-delà de la compétition, les clubs partagent avant tout les mêmes valeurs d'entraide et de résilience. Les denrées périssables achetées pour le tournoi ont ainsi été données aux pompiers en action sur le terrain.

Cette édition 2026 devait marquer un moment symbolique pour le club. Les finales du 31 juillet devaient être l'occasion d'inaugurer officiellement, en présence du maire Laurent Peyrondet, les quatre courts couverts entièrement rénovés durant l'hiver. Une cérémonie qui devra finalement attendre des jours meilleurs.

■

LACANAU.

Les artistes locaux s'exposent



Les exposants rassemblés à L'Escoure. *PHOTO ARTISTES CANAULAIS*

Elle revient de loin, l'exposition estivale des œuvres de l'association Les Artistes Canaulais ! Compte tenu des circonstances particulières générées par le gigantesque incendie, celle-ci n'a obtenu l'autorisation d'avoir lieu que quelques heures à peine avant son ouverture, les autorités préfectorales ne souhaitant pas, en revanche, qu'un quelconque vernissage soit organisé. C'est donc entre eux que, samedi 1er août, en début de soirée, les artistes de l'association se sont retrouvés dans la salle L'Escoure, de Lacanau-océan, pour prendre une sympathique photo de famille. 30 artistes proposent leurs créations réparties en 77 tableaux. On retrouvera notamment les traditionnelles lampes de Michel Espaignet ainsi que l'un de ses tableaux.

« *C'est une exposition riche en couleurs, qui fait du bien à tous après les épreuves que nous venons de vivre* », conclut Brigitte Viaud, l'une des artistes exposées.

Patrick JOUANNET

■

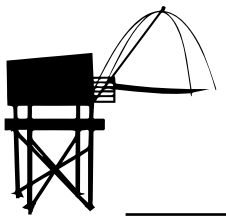
L'exposition est visible à L'Escoure jusqu'au 9 août, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 16 heures à 19 heures. Entrée libre.

► LACANAU

Fête de la mer

À Lacanau, le 15 août, sera organisée la traditionnelle Fête de la mer, en hommage aux personnes disparues en mer ainsi qu'aux nageurs-sauveteurs, qui veillent chaque saison sur la sécurité de tous. À partir de 18 h 30, une cérémonie religieuse les honorera en front de mer (Plage centrale). Puis, surfeurs, sauveteurs et nageurs entreront dans l'eau pour former un cercle autour de la gerbe de fleurs bénie. La soirée se poursuivra par un concert sur la scène du front de mer, à partir de 21 h 30. Enfin, cette grande fête se terminera par un feu d'artifice à 23 heures.





NOS CORRESPONDANTS

- **Gaillan-en-Médoc :** Martine SIMON 06 33 85 45 51
- **Hourtin :** Alain MANGINI 06 23 36 76 69
- **Lesparre-Médoc :** Eric BAUMIÉ 07 72 11 04 48
- **Vendays-Montalivet :** Paula SCHOLEMANN 06 59 85 95 57
- **Grayan-et-l'Hôpital | Vensac | Talais :** Danielle ROBIN 06 74 69 62 88
- **Cissac-Médoc | Saint-Estèphe :** Véronique CAYRE 06 87 04 34 56
- **Soulac-sur-Mer | Le Verdon-sur-Mer :** Gaël MOIGNOT 06 85 13 22 16
- **Saint-Vivien-de-Médoc | Queyrac | Jau-Dignac-et-Loirac :** Dominique ROUYER 06 32 45 06 11
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

Sylvaine Messyasz, autrice 15 / 18

LESPARRE-MÉDOC. À un peu plus de 70 ans, Sylviane Messyaz est à présent une jeune romancière. Dans un roman plein de suspense, *14*, elle raconte son Médoc, tout en brossant un beau portrait de femme.

Éric BAUMIÉ

C'est au printemps, après une période de stress lié à ses multiples activités, que Sylvaine Messyasz, Lesparraine depuis plus de quarante ans, s'est lancé le défi de réaliser une très vieille envie : celle d'écrire un roman. À 70 ans à peine passés, cette dévoreuse de livres n'est pas une débutante en écriture. Ancienne correspondante de presse d'un quotidien régional en Médoc, elle a publié pendant quinze ans des articles cinq jours sur sept, rencontrant tant la population médocaine que les personnalités locales ou les célébrités de passage.
Elle a également écrit un premier livre retraçant l'histoire de sa famille, pour un usage exclusivement familial. Une famille ancrée dans le Médoc, puisque ses grands-parents sont arrivés à Lesparre-Médoc en 1955 et que la jeune Sylvaine passait toutes ses vacances avec eux. Ceci sans compter sa *Chronique de la vie lesparraine au XX^e siècle*, publiée il y a 17 ans. Mais l'écriture d'un roman, c'est une tout autre histoire.
En premier lieu, pour Sylvaine Messyasz, il faut poser un cadre. Ainsi, elle écrit chaque jour, mais exclusivement de 15 heures à 18 heures. Un 15/18 pour écrire *14* : le titre de son roman… Une histoire de chiffres ? Sylvaine Messyasz ne s'installe pas à son bureau pour écrire. Non, elle s'installe confortablement dans son canapé, son ordinateur sur les genoux, son chien à ses pieds. Là - et là seulement - elle peut commencer à écrire. Renouant avec ses habitudes de correspondante, elle a établi pour ce roman d'un protocole d'écriture : en premier lieu, trouver le titre, de la même façon que, par le passé, elle choisissait les titres de ses articles. Puis trouver l'accroche de l'histoire. Sa troisième tâche a été d'écrire la chute ; la conclusion du roman. Et une fois qu'elle a su comment se finissait l'histoire, elle a enfin pu s'attaquer à son développement.
L'histoire est celle de Léa, dans un village du Médoc. Léa, c'est le condensé de femmes que Sylvaine Messyasz a croisées. Après un acte que nous ne dévoilerons pas ici, Léa se donne 14 jours pour « *trancher* ». Dans ce road-book émotionnel qui remonte le temps, Léa choisit son parcours. Même s'il ne s'agit pas d'un polar, le suspense est au rendez-vous. Le Médoc, cher à l'autrice, est le second personnage du roman. Grâce à une multitude d'anecdotes et de clins d'œil aux lieux qui lui sont chers, Sylvaine Messiasz écrit et décrit le Médoc avec passion.
Pressée d'être publiée et lue, Sylvaine Messyasz a choisi l'autoédition, les professionnels de l'édition parlant de publication en 2027 au plus tôt. Cette démarche d'autoédition lui permettra de présenter ses ouvrages au salon du livre de Saint-Estèphe, le 4 octobre prochain… En attendant la suite, car Sylvaine Messaysz le promet : *14* aura une suite !
■



Sylvaine Messyasz et son livre, *14*. *PHOTO JDM-EB*

VENDAYS-MONTALIVET.

La roue tourne pour la braderie

La traditionnelle braderie des commerçants de Vendays-Montalivet se tiendra du 20 au 23 août. Cette édition 2026 sera marquée par une nouveauté : pour la première fois, l'association des commerçants et l'office de tourisme communal unissent leurs forces pour animer l'événement et proposer des moments de plaisir aux fans de shopping. Selon le président de l'association des commerçants, Jean-Marc Rodriguez, l'objectif est de créer une « *dynamique de fin de saison* », ce pourquoi la braderie aura lieu durant le week-end avant les départs pour la rentrée 2026.
À l'initiative du directeur de l'office de tourisme, Tony Robin, plusieurs animations viendront compléter les offres proposées par les commerces participants. L'une des principales attractions sera une « roue de la chance », installée devant la salle polyvalente de Montalivet. Les clients effectuant un achat d'au moins 15 euros dans l'un des commerces participants recevront un ticket et pourront tenter leur chance. Les nombreux lots sont offerts par les commerçants. La municipalité soutient également l'opération.
L'office de tourisme mettra, en outre, à disposition son triporteur équipé d'une enceinte, pour une déambulation destinée à animer et promouvoir la manifestation pendant tout le week-end.
Un concours photo sera organisé tout au long de la braderie pour inviter les visiteurs à partager leurs meilleurs souvenirs de l'événement sur les réseaux sociaux.

Paula SCHOLEMANN
■



La braderie offrira aux fans de shopping une belle occasion de s'amuser avant de rentrer. *PHOTO JDM-PS*

LESPARRE-MÉDOC.

La Foire aux vins est annulée



La Fête du vin et de la gastronomie n'aura pas lieu cette année. *PHOTO JDM-AL (ARCHIVES)*

L'arrêté préfectoral du 26 juillet 2026 a interdit « toutes les manifestations [publiques] à caractère non revendicatif » dans le département de la Gironde jusqu'au 8 août et il existait une probabilité que la préfète de la Gironde et de Nouvelle-Aquitaine reconduise cet arrêté sur une période plus longue. La Fête du vin et de la gastronomie, plus connue sous le nom de « Foire aux vins » de Lesparre-Médoc devait se dérouler du 6 au 9 août, donc en partie durant cette période. Par conséquent, c'est avec une certaine déception qu'en application de cet arrêté et à la demande de la mairie de Lesparre, les organisateurs sont contraints d'annuler la Foire aux vins.
Ainsi, plusieurs mois de préparation et d'investissements, se voient réduits à néant. Bien que la sécurité de chacun soit primordiale et sans remettre en cause la légitimité de cet arrêté, il ne fait nul doute que les conséquences de ces annulations, pour la Foire aux vins comme pour d'autres événement, se traduisent par des difficultés financières et de motivations lorsqu'il faudra se remobiliser en 2027. À cela s'ajoute le fait qu'une entreprise commerciale peut éventuellement compter sur un soutien des pouvoirs publics en cas de perte de chiffre d'affaires, mais cela s'avère beaucoup plus compliqué pour une association loi de 1901 sans but lucratif, déplorent les organisateurs.

Éric BAUMIÉ
■

Un manège qui marche à l'imaginaire

INTERVIEW **CÉCILE RAVAROTTO. Animatrice et gérante d'un manège écologique, épique et hippique à Montalivet.**

Au marché de Montalivet, le manège Zbouiiing attire le regard grâce à son univers poétique et coloré. Ce manège écologique, construit à partir de matériaux de récupération et actionné par un vélo, invite les enfants à embarquer pour un voyage dans l'imaginaire. Installée tout l'été à Montalivet, Cécile Ravarotto nous raconte l'histoire de cette activité pas comme les autres.



Un cheval qui permet de partir en voyage dans un monde imaginaire. *PHOTOS JDM-PS*

Pourriez-vous vous présenter ?
Je m'appelle Cécile Ravarotto. Mon petit manège, c'est le manège Zbouiiing. Zbou*iii*ng avec trois « i » : c'est important, les trois « i » ! C'est un manège à bulles, à pédales et à histoires. Il est écologique, épique, hippique. Des fois, ça pique, parce qu'il y a des cactus ! On y part dans l'imaginaire. C'est un manège qui peut nous emmener là où on veut et c'est important en ce moment : on en a tous besoin. J'aime partir avec les enfants, mais aussi avec les parents et les personnes qui regardent autour. On peut aller chez les licornes, chez les dinosaures, en Afrique, ou partout où les enfants demandent à aller. Je suis à Montalivet tout l'été, tous les matins pendant les horaires du marché, tous les jours sauf le lundi.



Cécile devant son manège.

Comment avez-vous eu l'idée de monter cette activité ?
Je suis tombée amoureuse du grand frère de ce manège. Il a été créé par un ami, qui a accepté de le recréer pour moi. Je l'ai depuis maintenant neuf ans. Très vite, dès les premiers tours de manège, j'ai commencé à raconter de petites histoires. J'ai travaillé dans l'animation auparavant, alors c'était assez naturel pour moi. Je me suis créé un métier qui me correspond bien. Je peux faire du sport, partir dans l'imaginaire, bricoler, puisque toutes les décorations, c'est moi qui les ai réalisées. J'ai aussi toujours aimé le clown et le théâtre.

Propos recueillis par Paula SCHOLEMANN
■

NAUJAC-SUR-MER.

Vide-greniers



Le comité des fêtes de Naujac-sur-mer organise un vide-greniers à Saint-Isidore samedi 15 août. Les exposants seront accueillis à partir de 6 h 30. Une restauration sera proposée sur place (sur réservation au 06 63 73 37 27). La tenue de cet événement a été confirmée par les organisateurs. L'an dernier, ce vide-greniers de l'an avait connu un joli succès qu'ils espèrent renouveler cette année. *PHOTO COMITÉ DES FÊTES DE NAUJAC-SUR-MER*

VENDAYS-MONTALIVET.

Vide-greniers et exposition de Lego®



Un vide-greniers organisé par l'association Le Gourbet s'est tenu dimanche 2 août devant la bibliothèque de Montalivet. Ses stands étaient installés sous les arbres de la cour de l'ancienne école, à l'écart des principaux flux touristiques. À cette occasion, l'association Brick Spirit Family a installé une exposition de Lego® qui restera visible jusqu'à la fin du mois d'août. La bibliothèque est ouverte les lundis et samedis de 10 h 30 à 12 h 30. *PHOTO JDM-PS*

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

La belle saison de Chantal Galiana

Tous les mardis de l'été à 18 h 30 dans la galerie Beau Bourg, Chantal Galiana interprète *Les mardis de la Belle Saison*. Mais où se cache ce talent qui nous émeut tellement ? Peut-être de son charme, de son sourire, de ses textes, de sa façon tendre de dire quelques mots d'un poème de Prévert… « *Je vous raconte une histoire de quand j'étais petite*… » Ainsi commence-t-elle ses histoires de vie et d'humour, d'amour et de beauté. Profonde et légère, mêlant émotion et talent, très justement accompagnée à la guitare par Dan Fontagnol, Chantal chante la rose, le réséda ou le jasmin, reprenant des textes et poèmes de Louis Aragon, Lewis Furey, Léo Ferré, Jacques Prévert, Brigitte Fontaine, Victor Hugo, André Minvielle, Isabelle Mayereau, Georges Delerue, etc.



Les mardis de la belle saison de Chantal Galiana. *PHOTO JDM-DORO*

Dominique ROUYER
■

Réservation recommandée par téléphone au 06 33 82 14 62 ou directement à la galerie Beau Bourg.

VENDAYS-MONTALIVET.

Vendays chante et danse



DJ Sala donne le rythme et invite petits et grands à rejoindre la piste de danse : madison, danses en couple ou quelques pas improvisés… Tout le monde participe ! Autour des grandes tables, des groupes d'amis (habitants et vacanciers) partagent un repas apporté de la maison ou préparé par les foodtrucks présents. Tous les vendredis soir d'été, on retrouve lors de ces marchés gourmands une ambiance simple et chaleureuse qui rassemble les générations et fait revenir les fidèles, attachés tant au village qu'à la beauté de l'océan. *PHOTO JDM-PS*

► GRAYAN-ET-L'HÔPITAL

Exposition à la chapelle

Dans le cadre de sa saison culturelle, l'association Les Amis de la chapelle Saint-Jean-Baptiste de L'Hôpital organise, du vendredi 7 au mercredi 12 août, une exposition intitulée *Le trio féminin d'artistes* dans la chapelle. Danielle Giraud, Martine Surget et Laure Giraud-Poiret sont heureuses d'y présenter leurs œuvres, conçues selon trois techniques différentes : aquarelle, peinture et marqueterie de paille. Les œuvres seront exposées de 10 heures à 13 heures et de 16 heures à 19 heures. Entrée libre. Vernissage vendredi 7 août à 18 h 30.

► JAU-DIGNAC ET LOIRAC

Repas festif reporté

Patrick Grolleau, président de l'association JDL Festif, annonce que le repas initialement prévu samedi 1er août est reporté au samedi 22 août à partir de 18 heures sur le site du phare de Richard.

► SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC

Exposition dans la galerie Beau Bourg

La nouvelle exposition artistique de la galerie Beau Bourg a lieu jusqu'au dimanche 30 août. Elle accueille les peintres Marilou Bourgeon, Isabelle Calmeil et Florence Ndje, ainsi que les créatrices et créateurs Béatrice Ayestaray et Terence Barnes qui exposent leurs lampes, les céramiques raku de Nicole Brard et les sacs d'Anja Spagl. Le vernissage aura lieu mercredi 12 août à 11 heures.

► TALAIS

Concert en l'église

Karelle, chanteuse-guitariste bordelaise, donnera un concert-hommage à Joan Baez, vendredi 14 août à 20 h 30 dans la belle église de Talais. Dotée d'une voix exceptionnelle, Karelle revisite avec talent de grands standards de la pop, du folk, du rock et du jazz, des années 1950 à aujourd'hui. Ce qui séduit avant tout chez elle, c'est sa voix envoûtante et sa capacité à ne jamais imiter les artistes qu'elle reprend. À l'image de Joan Baez, chanteuse, autrice-compositrice et militante américaine née en 1941, surnommée « *la reine du folk* », mondialement reconnue pour sa voix de soprano, ses engagements en faveur des droits civiques et de la paix, ainsi que pour ses interprétations de chansons traditionnelles. Karelle s'approprie chaque mélodie avec sensibilité et authenticité, pour entraîner son public dans un univers intimiste, qu'elle qualifie de « *folk impressionniste* ».

► VENDAYS-MONTALIVET

Art et street-fashion

Une exposition des artistes Picor & Mosh aura lieu du 14 au 30 août au Nawak Shop, à Montalivet. Vernissage prévu le 14 août à 18 heures autour d'un apéro chez Ici Aqi, juste en face.

Un conseil municipal tourné vers l'avenir

CISSAC-MÉDOC. Projet de centrale photovoltaïque dans la commune, urbanisme, création d'une police intercommunale, baisse des tarifs de cantine... Le conseil municipal du 7 juillet a été l'occasion, pour la nouvelle municipalité, d'imposer sa marque en prenant des décisions structurantes pour l'avenir de Cissac.

Véronique CAYRE

Le conseil municipal de Cissac-Médoc, réuni le 7 juillet sous la présidence du maire, Christophe Capelli, a examiné dix délibérations. Plusieurs décisions importantes touchant à la transition écologique, à la sécurité, à l'école et au cadre de vie ont été adoptées à l'unanimité.

Une centrale photovoltaïque à la place de la décharge

Le dossier principal de la soirée concernait le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge municipale. La société SP Énergies Nouvelles a présenté un projet portant sur 10,8 hectares exploitables, permettant l'installation d'une centrale d'une puissance de 10 MWc sur structures fixes. L'entreprise, qui sera impliquée dans l'ensemble de la chaîne du projet, du développement jusqu'au démantèlement des installations en fin d'exploitation, a confirmé sa faisabilité, à l'issue des études préalables. Ce projet représente aussi un enjeu économique pour la commune. Le bail envisagé sera conclu pour une durée de 30 ans et pourrait générer un loyer annuel de 45 000 à 55 000 euros, réparti entre la commune et la Communauté de communes (CDC) Médoc Cœur de Presqu'île. Le conseil municipal a donné son autorisation pour engager toutes les démarches administratives nécessaires à la réalisation du projet.

Les élus ont également validé la création d'un emploi non permanent d'adjoint administratif territorial à temps non complet (15 heures hebdomadaires) afin d'assurer l'animation de la bibliothèque municipale. Sur le plan financier, une admission en non valeur de 663,14 euros correspondant essentiellement à des impayés de restauration scolaire devenus irrécouvrables a été approuvée.

Le conseil a ensuite décidé d'instaurer un droit de préemption urbain sur les zones U et UA de la commune, afin de mieux maîtriser sa politique foncière et d'accompagner les futurs projets d'aménagement. L'éducation figurait aussi à l'ordre du jour, le conseil ayant apporté son soutien au projet de classe découverte de deux classes de primaire aux Eyzies de Tayac, en Dordogne, du 5 au 9 avril 2027. Sur un budget global de 22 885,40 euros, la commune prendra en charge la moitié du transport et un tiers du séjour, soit une participation de 8 383 euros.

Une future police intercommunale ?

Autre décision importante, la dénonciation de la convention liant Cissac-Médoc à la ville de Pauillac pour la mise à disposition de la police municipale, à compter du 31 décembre 2026. Christophe Capelli souhaite désormais travailler à la création d'une police municipale intercommunale avec Saint-Estèphe, Saint-Sauveur, Vertheuil et Saint-Seurin-de-Cadourne, dont le siège serait implanté à Cissac. Une rencontre avec le sous préfet est prévue courant juillet, afin d'étudier ce projet pour une mise en oeuvre en janvier 2027. Si celui ci n'aboutissait pas, la convention actuelle pourrait être reconduite.



José Bueno, 1er adjoint et Christophe Capelli, maire. *PHOTO JDM-VC*

Les élus ont par ailleurs adopté un partenariat avec l'association 4 pattes un toit afin de lutter contre la prolifération des chats errants. Une subvention annuelle de 1 000 euros permettra de financer les captures, de stérilisation et d'identification. Un site de nourrissage sera également aménagé, la commune s'engageant à acquérir une cabane équipée d'un distributeur de croquettes. Concernant la restauration scolaire, le marché de prestation de service a été attribué à l'entreprise API restauration de Mérignac pour une durée initiale de 4 ans à compter du 1er septembre 2026, pour un montant annuel de 51 000 euros HT. Ce changement de prestataires permet une baisse sensible des tarifs facturés aux familles. Le repas maternelle passera de 4,43 euros à 3,64 euros, celui des élèves primaires de 4,43 euros à 3,81 euros, tandis que le tarif adulte sera ramené de 7 euros à 3,92 euros. En fin de séance, plusieurs questions diverses ont permis au maire et à son équipe de faire le point sur l'avancement des différents projets communaux. ■

VALEYRAC.

Le château Sipian passe à la méthode « brasero »

Toutes les semaines, Frédéric Méhaye et son équipe du château Sipian, reçoivent des visiteurs et leur font déguster leurs vins rouges, rosés et blancs. Autour d'une bonne table et de son brasero, Frédéric Méhaye rappelle que sa propriété, qu'il a fondée dans les années 1990 avec ses parents, comprenait à l'époque 8 hectares et qu'aujourd'hui, elle en compte environ 40. L'originalité de sa propriété provient de son vin blanc, qui a été élu « deuxième meilleur vin blanc du monde » l'année dernière, et de ses vins rosés : il propose depuis une quinzaine d'années une gamme diversifiée de rosés vendus dans le monde entier. Frédéric Méhaye confie : « *La situation est compliquée, le vin se vend moins : on doit faire face à cela, on cherche des solutions ; c'est pourquoi nous avons développé le commerce de proximité, la vente directe aux particuliers qui viennent au château. Les gens ont besoin d'être rassurés sur les produits qu'on leur vend, de connaître l'histoire du terroir et du vin ; c'est pourquoi nous organisons ces soirées brasero. Chaque semaine, nous comptons entre 50 et 60 personnes qui participent à ces soirées et celles-ci sont notre meilleure publicité pour faire connaître nos vins. L'autre solution est de mécaniser et de minimiser les coûts et donc de vendre les vins un peu moins cher ; ce n'est peut-être pas la solution miracle, mais il faut essayer de passer cette crise.* » Les personnes présentes à la dernière soirée - dont le repas n'a bien évidemment pas été cuisiné sur le brasero en raison des circonstances de risques de feux - ont une nouvelle fois rempli le carnet de commandes.



Frédéric Méhaye entouré par sa famille « brasero ». *PHOTO JDM- MS*

Martine SIMON

■

LE Journal DU Médoc

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Gironde.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2622**140**

Altum VIVRE l'entreprise

Rue du Cardinal Richaud
Immeuble Le Fugon
33300 BORDEAUX
www.altum.fr

BOUCHERIE ORIENTALE MARKET H. DAOUIA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 Rue du Maréchal Joffre
33250 PAUILLAC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PAUILLAC du 09/07/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BOUCHERIE ORIENTALE MARKET H. DAOUIA
Siège : 20 Rue du Maréchal Joffre, 33250 PAUILLAC
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de boucherie, charcuterie, rôtisserie, épicerie et traiteur ; la préparation, la transformation et la vente de toutes viandes, produits carnés et dérivés, crus ou cuits, ainsi que de tous plats cuisinés et produits alimentaires s'y rapportant.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions à un tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Youssef DEHANE demeurant Le Pouyalet - 5 Route Cagnon, 33250 PAUILLAC
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

MODIFICATIONS

A2620**587**

LES JURISTES ASSOCIÉS DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

KOZINE

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 euros
Siège Social : 5 rue Nicéphore Niépce
33510 ANDERNOS LES BAINS
RCS BORDEAUX 819 823 311

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, l'Assemblée Générale Mixte a décidé de transférer le siège social du 79 Avenue des Colonies - 33510 ANDERNOS LES BAINS au 5 rue Nicéphore Niépce - 33510 ANDERNOS LES BAINS, et ce à compter du 1er juillet 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.
Pour avis, La Gérance

DISSOLUTIONS

A2621**993**

ENTREPRISE BOUNADER

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 1 000,00 €
Siège social : 2 place de la république
33540 SAUVETERRE DE GUYENNE
817 567 472 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2026 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 juillet 2026 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. -A été nommé comme liquidateur : Roger BOUNADER, demeurant à SAUVETERRE DE GUYENNE (Gironde) 8 rue Saint Romain, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. -Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : SAUVETERRE DE GUYENNE (Gironde) 8 rue Saint Romain. -C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. -Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.
Pour avis, le liquidateur

LE Journal DU Médoc | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT, choisissez un SERVICE PREMIUM pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Payez EN LIGNE
Attestations INSTANTANÉES
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Alexandre TRIPLON
06 98 32 32 97
a.triplon@alcregie.com

ALC RÉGIE — Régie publicitaire du groupe PMSO
Annonces administratives, judiciaires et légales...
à chacun sa solution !

BATI-MÉDOC
CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES
Depuis plus de 40 ans
LESPARRE - 05 56 418 718
Site : www.constructionsbati-medoc.fr
Mail : bati-medoc@orange.fr

IMMOBILIER

ACHATS

Cherche TERRAINS CONSTRUCTIBLES, secteur Médoc. Tél. 05 56 41 87 18

LOISIRS · CULTURE · SPORT

Dirigeant bénévol de foot, cherche club entre Lesparre et Soulac Tél: 07 80 16 38 03

VÉHICULES

Cause santé, vends Dacia, Logan break diésel 85 DCI 125500 km cont tech OK 6000€ Tél: 05 56 09 73 23

OFFRE DÉCOUVERTE
VOTRE JOURNAL DU MÉDOC 100 % NUMÉRIQUE
1€ le 1er mois
puis 4 € par mois sans engagement
Cette offre comprend :
> Le journal numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
> Les articles en illimité sur lejournaldumedoc.fr
PROFITEZ-EN
LE Journal DU Médoc
POUR LES LOCAVORES DE L'INFO

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
JOURNAL DU MÉDOC

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2621**794**

Avis rectificatif du 30/07/26

MAIRIE DE LACANAU

M. Le Maire
31 avenue de la Libération
33680 Lacanau
Tél : 05 56 03 83 08
mèl : c.sanchez@lacanau.fr
web : http://www.lacanau.fr
Objet : Maîtrise d'oeuvre - Restauration du parking Carnot
Remise des offres :
au lieu de : 20/08/26 à 12h00 au plus tard.
lire : 27/08/26 à 12h00 au plus tard.
au lieu de : Visite 30 juillet 2026 10h
Limite réception des offres 20 août 2026 12h00
lire : Visite 6 août 2026 10h
Limite réception des offres 27 août 2026 12h00
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.marches-publics.info

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le 07 83 30 98 33

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 7 €	☐ 2 semaines : 14 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 8 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €

2 SEMAINES ACHETÉES = 3ÈME SEMAINE OFFERTE !

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... €

*À envoyer par email à petites.annonces@lejournaldumedoc.fr **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot.
Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
LE JOURNAL DU MÉDOC
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au MERCREDI 15H30
pour une parution le VENDREDI.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ Par chèque :
le joindre à votre annonce à l'ordre de ALC RÉGIE, à l'adresse ci-dessus.

☐ Par CB :
par téléphone au 05 56 44 72 24.

☐ En espèces :
directement à l'agence du JOURNAL DU MÉDOC.

Renseignements : 05 56 44 72 24

LE Journal DU Médoc | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

LE GRAND Jeu de l'été

AVEC LE Journal DU Médoc

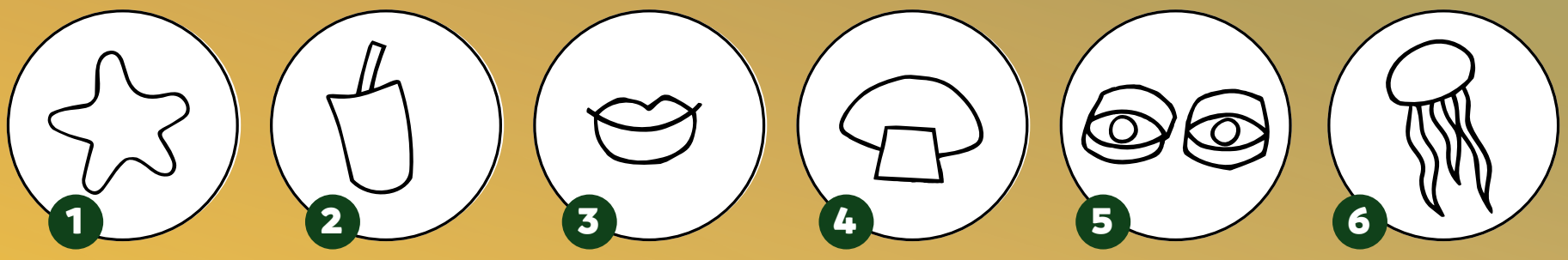
DU 3 JUILLET AU 14 AOÛT 2026

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER !

Un week-end au **Futuroscope** pour 2 personnes
Deux entrées au **Futuroscope**

futuroscope XPERIENCES





MODE D'EMPLOI

- Durant **sept semaines**, retrouvez le grand jeu de l'été.
- Chaque semaine, trouvez, dans un nouveau dessin, les **trois objets cachés** (parmi les six proposés).
- Oubliez la couleur, **seules la forme et la taille** des objets **doivent être identiques**.
- Notez les **numéros** des objets trouvés (avec la date de parution) pour les reporter sur le **bulletin de participation** qui paraîtra dans le **journal du 14 août**, à renvoyer avant le jeudi 27 août 2026.
- *Jeu gratuit. 1 participation par foyer (même nom, même adresse).*

scannez-moi

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AU RÈGLEMENT COMPLET



Musical'Océan : une semaine de concerts d'exception

FESTIVAL. Musique classique, jazz et théâtre musical seront au programme de la nouvelle édition estivale du festival de musique canaulais.

Vanessa CHALUMEAU

Musical'Océan, la manifestation portée par l'association Ici et Maintenant, réunira, comme chaque été, des artistes de renommée internationale et des jeunes talents déjà salués sur les plus grandes scènes. Une programmation éclectique, accessible à tous les publics, où se croisent musique classique, jazz, théâtre musical et créations contemporaines.

Le festival s'ouvrira jeudi 20 août par *Continuum*, un spectacle du trio de percussions SR9. À travers un instrumentarium original mêlant bois, verre, métal et peaux, les trois musiciens proposent un voyage musical, de Bach à Philip Glass, en passant par Érik Satie et plusieurs créations contemporaines. Vendredi 21 août, la clarinette sera à l'honneur grâce aux célèbres quintettes de Weber et Brahms, deux œuvres majeures du répertoire de musique de chambre, interprétées dans le cadre d'un partenariat avec l'Académie Ravel. Samedi 22 août, le saxophoniste Benjamin Dousteyssier fera revivre l'âge d'or du jazz à travers un hommage aux maîtres du bebop, de Charlie Parker aux grandes figures du jazz américain.

Une journée entièrement consacrée au piano

Le piano sera mis à l'honneur, lundi 4 août, durant trois rendez-vous. À 17 heures, Laure Cholé, révélation classique de l'Adami 2026, présentera son programme *Carnet de voyage*. Elle sera suivie, à 18 h 30 par Arielle Beck, révélation des Victoires de la musique classique 2026, dont la carrière internationale s'annonce déjà prometteuse. La soirée se conclura par un concert du pianiste cubain Harold López-Nussa, référence mondiale du jazz latin, dont le jeu virtuose mêle avec bonheur musique classique, jazz et rythmes traditionnels cubains.

Les femmes à l'honneur et un final ouvert à tous

Mardi 25 août, le festival proposera deux rendez-vous complémentaires. À 18 heures, le spectacle *La Sœur de Shakespeare*, inspiré par le célèbre texte de Virginia Woolf, mêlera théâtre, chant, danse et mime autour de la place des femmes dans la création artistique.

À 21 heures, une soirée rendra hommage aux grandes compositrices, de Clara Schumann à Louise Farrenc, dont les œuvres restent encore trop rarement interprétées.

La clôture, mercredi 26 août, se voudra résolument ouverte à tous. Le duo Argos proposera d'abord un concert destiné aux enfants à 17 heures, avant de retrouver la scène à 21 heures pour *Rhapsody in Blue !* un spectacle mêlant Mozart, Gershwin, Piazzolla, Chick Corea et musiques du monde. Une manière festive de conclure cette semaine musicale, durant laquelle se rencontreront les styles, les générations et les cultures. ■

Les billets sont proposés à partir de 24 € pour une soirée (plein tarif), tandis que le pass intégral donnant accès à l'ensemble des concerts est disponible au tarif de 120 €. Toutes les représentations se tiendront à la salle l'Escoure de Lacanau-océan. Informations, réservations et programme complet sur le site internet du festival Musical'Océan.



Les trois percussionistes ouvriront les festivités, jeudi 20 août à 21 heures. *PHOTO TRIO SR9*

ÉCLIPSE SOLAIRE

Aux premières loges d'un spectacle céleste exceptionnel

Mercredi 12 août, tous les regards seront tournés vers le ciel. En fin de journée, une éclipse solaire presque totale sera visible depuis une grande partie de la France, et le front de mer de Lacanau figurera parmi les meilleurs points d'observation pour profiter de ce phénomène rare.

L'éclipse débutera un peu après 19 h 20 et durera plus d'une heure, jusqu'au retour complet du disque solaire, peu après 21 heures. Si les conditions météorologiques sont favorables, le spectacle se mêlera au coucher du soleil sur l'océan, offrant un cadre vraiment exceptionnel. La précédente éclipse de cette ampleur remonte à 1999 ; la prochaine n'est attendue qu'en 2045 !

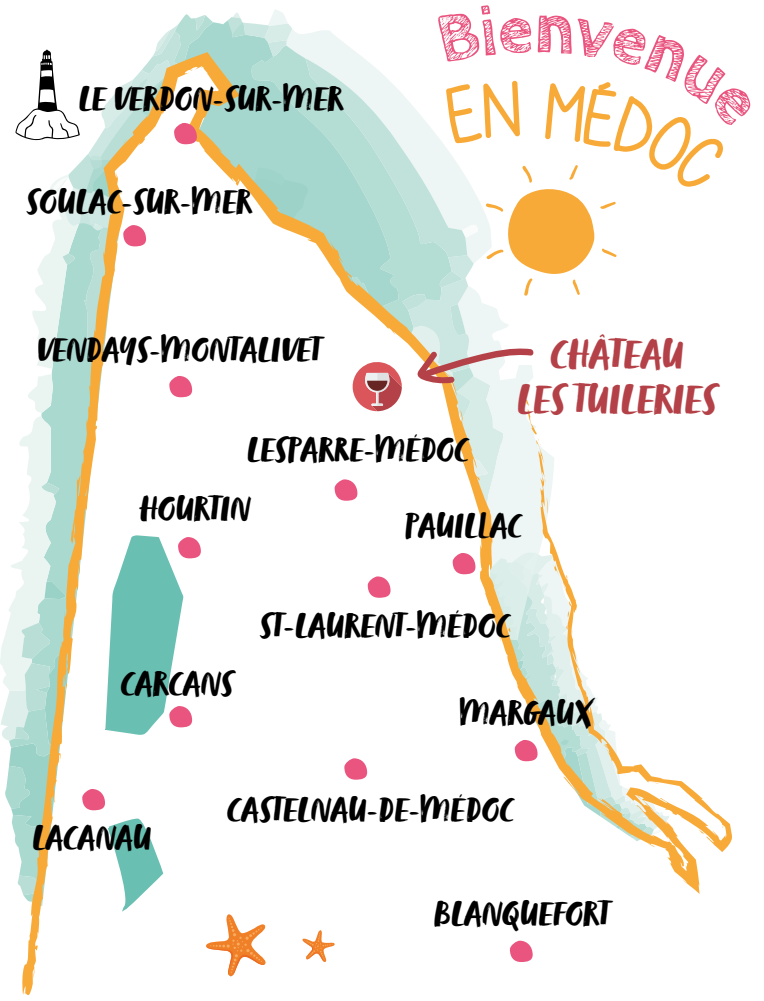
Pour permettre au public d'observer l'événement en toute sécurité, la ville distribuera gratuitement des lunettes de protection spécialement conçues pour l'observation solaire. Elles seront disponibles à partir du 3 août dans plusieurs équipements municipaux, lors de plusieurs animations estivales organisées par la commune, ainsi que sur le front de mer, le jour de l'éclipse.

Dès 18 heures, sur la place à côté du surfeur d'argent, l'association Les P'tits Débrouillards proposera des animations gratuites pour expliquer le phénomène aux petits comme aux grands. À travers expériences, manipulations et maquettes du système solaire, le public pourra mieux comprendre le rôle du soleil, de la Terre et de la lune, avant de laisser libre cours à son imagination en créant sa propre constellation.

On rappelle qu'il ne faut jamais observer le soleil à l'œil nu ou avec de simples lunettes de soleil, cette pratique pouvant provoquer de graves lésions oculaires irréversibles.

Vanessa CHALUMEAU





Un air de vacances

CHÂTEAU
Les Tuileries
MÉDOC
CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR



Un vignoble, un vigneron, un vin

vigneron indépendant

Ce vigneron travaille sa vigne,
Vinifie et élève son vin,
Commercialise ses produits.

ISSU D'UNE EXPLOITATION HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE



MUSÉE DE LA TONNELLERIE
Vente directe à la propriété

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

DARTIGUENAVE & FILS
PROPRIETAIRES RECOLTANTS

6 rue de Lamena, 33340 Saint-Yzans-de-Médoc
05 56 09 05 31 / contact@chateaulestuileries.com
www.chateaulestuileries.com

Visites & dégustations gratuites

Retrouvez-nous aussi
à Montalivet
Le Caveau des Tuileries !
Boutique de vin - Bar à vin
Vente directe de la propriété
Ouvert à partir de 10 h



Le stop motion : un art lent, plus authentique

INTERVIEW

AXELLE BARENNES. L'artiste participe au festival Rue Mont'Art, qui aura lieu du 8 au 16 août à Montalivet.

À l'occasion du festival Rue Mont'art, *Le Journal du Médoc* a pu échanger avec l'artiste Axelle Barennes. Elle parle de ses ateliers et de sa motivation pour créer et partager son art et son savoir-faire à Vendays-Montalivet.



L'artiste Axelle Barenne projettera ses films d'animation au festival Rue Mont'Art et y animera des ateliers de stop motion. *PHOTOS AB*

Vous venez prochainement à Vendays-Montalivet pour une exposition collective et un atelier. Comment décririez-vous votre démarche artistique en quelques mots ?
Ma démarche artistique est assez utopique et cathartique. Je crée des mondes dans lesquels l'humain et la nature ont fusionné et vivent en équilibre, dans le respect des besoins de chacun. Il n'y a plus de hiérarchie : chaque être vivant est considéré et respecté de la même manière.

Quel type d'œuvres le public pourra-t-il découvrir lors de cette exposition ?
Le public pourra découvrir plusieurs petits films expérimentaux que j'ai réalisés par le passé en stop motion, ainsi que le teaser du film sur lequel je travaille actuellement et que je développe. Je suis aujourd'hui à la recherche de producteurs pour accompagner ce projet. Il s'agit d'un film d'animation 2D, réalisé dessin par dessin, ce qui va à l'encontre du monde de plus en plus numérisé et robotisé vers lequel nous nous dirigeons. Le film est inspiré d'une histoire vraie : celle de mon père, devenu paraplégique du jour au lendemain.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de participer au festival Rue Mont'Art ?
J'ai déjà participé à cet événement l'année dernière, ce qui m'a donné envie d'y revenir cette année. Je pense que c'est une belle opportunité pour les artistes, notamment au vu du nombre de personnes qui séjournent à Montalivet pendant cette période. C'est une manière d'apporter de la visibilité à mon travail, mais aussi de rencontrer et de toucher un public différent de celui que je côtoie habituellement à Toulouse.



Les ateliers de stop motion permettent de créer une histoire et de la raconter en images.

Vous animerez également un atelier. Comment se déroulera-t-il et qu'aimeriez-vous transmettre aux participants ?
J'anime des ateliers de stop motion que j'encadre depuis plusieurs années, notamment dans trois écoles de Toulouse. Ici, il s'agit d'un atelier de découverte et d'initiation au stop motion, durant lequel nous fabriquerons des personnages que nous animerons ensuite image par image, en inventant ensemble une petite histoire. J'espère donner aux enfants l'envie de découvrir et de pratiquer le stop motion, qui est une technique très complète et particulièrement manuelle. Elle offre une approche plus artisanale et authentique de l'animation, loin de l'image entièrement créée sur ordinateur. Elle demande beaucoup de patience, mais permet aussi de développer de nombreuses compétences créatives.

Qu'appréciez-vous particulièrement dans le fait d'exposer à Vendays-Montalivet et de rencontrer le public local ?
J'apprécie particulièrement la possibilité de découvrir et de rencontrer un autre public que celui que je côtoie dans ma vie quotidienne. Le cadre m'inspire également beaucoup. Comme on peut le voir dans mon travail, je suis très inspirée par l'océan et les créatures qui y vivent. Être dans cet environnement fait donc particulièrement écho à mon univers artistique.

Quel message ou quelle émotion aimeriez-vous laisser aux visiteurs après cette rencontre ?
J'aimerais transmettre l'envie de faire des choses plus authentiques, plus lentes — comme le permettent le stop motion ou l'animation 2D — avec une dimension plus humaine et plus sensible. J'aimerais aussi, à mon échelle, éveiller les consciences sur la nécessité de vivre davantage en harmonie avec ce qui nous entoure, observer et respecter le vivant.

Propos recueillis par Paula SCHOLEMANN

■

À partir du vernissage le 8 août à 18 heures, le festival propose un programme d'animation, de spectacles et d'ateliers ouvert à tout le monde. Inscriptions au bureau de l'exposition, place du 8-Mai, devant la salle polyvalente. Plus d'informations sur le site : ruemontart.fr

Les voix du gospel sous les voûtes

MUSIQUE. Le 23e festival Les Soirées musicales de L'Abbaye se poursuit ce vendredi soir, à Vertheuil, par un concert du groupe Studio Gospel.



Les soirées musicales de l'abbaye de Vertheuil se déroulent dans le bel écrin de l'abbaye de Vertheuil. *PHOTO JDM-VC*

Véronique CAYRE

L'abbaye de Vertheil accueille depuis le 17 juillet la 23e édition du festival des Soirées musicales de l'abbaye, organisé par l'association Les Amis de l'abbatiale et de l'abbaye de Vertheuil, présidée par Nicole Chaize Lépine. Après le *Requiem* de Karl Jenkins, interprété par l'ensemble vocal Hémiole et le swing du Denis Girault Quintet, il ne faudra pas manquer, ce vendredi 7 août, la prestation du groupe Studio Gospel, le spectacle *Voyage*, du Josem le 14 août et *1,2,3 Goldman*, l'hommage à Jean-Jacques Goldman, le 21 août.

Fondée il y a 50 ans et reconnue d'intérêt général, l'association Les Amis de l'abbatiale et de l'abbaye de Vertheuil a vu son festival franchir le cap des 20 ans en 2023, en s'ouvrant progressivement à des genres musicaux plus variés. Grâce à son acoustique remarquable et à la beauté de son architecture, l'abbaye offre aux concerts un écrin habité par une âme particulière. Le festival est labellisé « Scènes permanentes » et « Vignobles et Découvertes ». Chaque soirée se conclut par un cocktail offert par les vignerons partenaires et se prolonge par des échanges conviviaux avec les artistes.

La soirée d'ouverture s'est déroulée à guichets fermés. Vendredi 17 juillet, le public venu nombreux a pris place dans les travées en attendant patiemment l'entrée des trente choristes, de la soliste soprano Hortense Gorias, d'un orchestre de dix musiciens et du compositeur et chef de chœur, Clément Migné. Au programme, des extraits du *Sabbat Mater* de Dvorak, du *Requiem* de Karl Jenkins et d'autres pièces interprétées par l'ensemble vocal Hémiole. Fort d'une cinquantaine de choristes, Hémiole est un chœur d'adultes ouvert à tous, y compris ceux qui ne lisent pas la musique. L'orientation donnée par ses chefs successifs privilégie des œuvres peu connues, parfois jamais chantées en Gironde, voire en France. Ce soir-là, sous les voûtes ancestrales de l'abbaye, l'interprétation de l'ensemble vocal a enchanté le public, tandis que la voix lumineuse et cristalline de la soprano transcendait l'œuvre de Karl Jenkins. Une très belle ambiance pour lancer cette nouvelle édition du festival. ■

POINTE DU MÉDOC.

Des manifestations sont maintenues

Avec cet épisode de méga-feux de forêts en Médoc, tout est désorganisé, fêtes et animations, et de nombreuses manifestations sont annulées : à Saint-Vivien-de-Médoc, les sardinades organisées par l'association du port de Saint-Vivien ont été annulées ; les vide-greniers nocturnes du mercredi soir de l'association Saint-Vivien Développement ; les vide-greniers et jambonnades organisés par l'association Saint-Vivien en Fête à l'hippodrome ; à Jau-Dignac et Loirac : la fête du Phare de Richard prévue dimanche 9 août est annulée également (risques sérieux d'incendie sur les parkings aménagés dans les mattes). Mais des animations et festivités sont maintenues : à Saint-Vivien-de-Médoc, les marchés nocturnes (tellement prisés) sur la place de l'église, avec animation musicale, buvette et restauration ; les P'tit Montmartre, marché des artistes et artisans, sous les platanes de la place de l'église du dimanche matin ; « Les mardis de la Belle Saison », tous les mardis de l'été, à 18 h 30, à la galerie Beau Bourg avec Chantal Galiana et Dan Fontagnol ; et les expositions artistiques et mensuelles à la galerie Beau Bourg. Les marchés traditionnels comme celui du mercredi matin à Saint-Vivien-de-Médoc sont maintenus comme le marché des producteurs du samedi matin sur le port de Saint-Vivien.



Le marché nocturne et gourmand sur la place de l'église. *PHOTO JDM-DORO*

Dominique ROUYER ■

SUR LA ROUTE DES VINS DU MÉDOC

Château d'Osmond
GRAND VIN DE BORDEAUX HAUT-MEDOC
Venez découvrir les coulisses du monde viticole et l'art de la dégustation !





Visite & dégustation GRATUITES
Du lundi au dimanche de 9h à 12h et de 14h30 à 18h

36 Route des Gûnes, **33250 CISSAC-MÉDOC**
+33 6 09 74 36 25 - frederic.morlier@chateaudosmond.com
www.chateaudosmond.com
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

CHÂTEAU LANESSAN
HAUT-MÉDOC





Un voyage hors du temps... A journey out of time...





OUVERTURE
mai à octobre : tous les jours, de 10h00 à 18h00
novembre à avril : du lundi au vendredi, de 10h00 à 17h00

+(0) 33 5 56 58 94 08 | infos@lanessan.com

L'art de vivre à la médocaine !
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
Trouvez le point de vente à côté de chez vous.



Ou rendez-vous sur
lejournaldumedoc.fr

Pour tout renseignement : 05 57 75 14 00

Horizons de terre et de lumière à L'Aparté

EXPOSITION. Le tiers-lieu artistique et culturel de Vertheuil accueille jusqu'au 16 août une exposition entre terre et ciel.

Véronique CAYRE

À Vertheuil, il y a un lieu où la terre respire et où la lumière s'attarde, L'Aparté, le tiers-lieu culturel et créatif de Chris Chiama, qui abrite jusqu'au 16 août l'exposition « Horizons de terre et de lumière », comme une invitation à marcher entre le ciel et l'argile. Le vernissage, jeudi 16 juillet, a rassemblé beaucoup de monde, porté par les voix joyeuses et inattendues de la chorale Les Jacasses, qui a donné le ton d'une soirée conviviale. Deux artistes se répondent dans ce dialogue entre matière et souffle. Danièle Nimes, ancienne enseignante à l'école des arts appliqués de Paris, façonne depuis huit ans la faïence, le grès et la porcelaine. Chaque pièce unique naît du feu. Cuisson après cuisson, la matière se cherche, se transforme, gagne en texture, en épaisseur et en couleur jusqu'à obtenir un biscuit mat, brillant ou satiné, parfois au terme d'années de recherches silencieuses. Elle pousse aujourd'hui la porcelaine jusqu'aux limites de la transparence, dans un équilibre fragile entre lumière et couleur. Face à elle, les pastels et encres de Chine de Francis Léal, qui vit à Granville, face à la mer. Des blancs lumineux, empreints de sérénité et de nostalgie, des herbes folles, indisciplinées, des vagues mousseuses où l'écume vient éclairer les ombres. La mer habite presque chaque tableau. Sa démarche part de la nature et de la figuration pour glisser peu à peu vers l'abstrait, à la recherche des émotions et des perspectives. Entre la terre travaillée par le feu et la mer suspendue dans l'encre, Chris Chiama a composé un espace où l'ombre et la lumière se répondent, où la terre et le ciel échangent leurs espaces, un temps de contemplation à s'offrir. ■



À L'Aparté, Chris Chiama encadrée par Francis Léal et Danièle Nimes. *PHOTO JDM-VC*

L'Aparté est ouvert du mercredi au dimanche de 15 heures à 18 heures.

La langue de nos anciens — UN MOT D'ÒC POUR CHEZ NOUS

Un brin de culture, une pincée d'histoire et un soupçon d'humour… Parce qu'ici, les mots ont encore leur terroir.

Le h aspiré, un son que l'on entend peu en français.

▶ **HÈSTA**
Prononcer hèstou : la fête.

▶ **HUC**
Prononcer huc : le feu.

▶ **HONT**
Prononcer Hount : la fontaine, du latin « fons, fontis »

▶ **HORMATGE**
Prononcer hourmatge : le fromage, du latin « formaticus »
Ce petit souffle raconte l'histoire des mots : le « f » latin est souvent devenu un h en gascon. Un son à apprivoiser… Il suffit parfois de faire travailler un peu sa bouche pour entrer dans un nouvel univers !

Avec l'aide de l'association Los Tradinaires, plongeons dans nos racines médoquines avec un mot en occitan.

Los Tradinaires

Les humeurs de Mouquirouse

Revue des dégâts

Avec la meilleure volonté du monde, cette semaine, votre Mouquirouse a du mal à accrocher un sourire à sa face, comme dit l'autre. Même avec un élastique accroché à chaque oreille, y a pas mey… Dans ces moments-là, on est plus enclin à chercher papier, crayon, téléphone pour proposer ses services, quitte à se prendre des râteaux. Ce qu'on suggère n'est jamais suffisant ou alors, on n'en a plus besoin. Bon, ça fait rien, je continuerai quand même et puis je sais que je suis pas la seule dans ce cas. En tout cas, tous autant qu'on est, notre rêve c'est demain et il y aura un pin dans le jardin.

Saint-Estèphe

Les rendez-vous de la mairie !

VENDREDI 14 AOÛT 2026

Parc de la Mairie
À partir de 19h

MARCHÉ GOURMAND



Nombreux stands

HUÎTRES, HAMBURGERS, PAËLLA, CHURROS, ETC.

BUVETTE, ANIMATION MUSICALE & BONNE AMBIANCE ASSURÉE !

N'oubliez pas vos couverts ! Les glacières ne sont pas admises sur le site.

JEUDI 20 AOÛT 2026

Jardin du Presbytère, 14 rue des Martyrs de la Résistance — De 19h à 21h

les jeudis du Presbytère



VENEZ BOIRE UN VERRE EN MUSIQUE !

SOIRÉE AFTERWORK



duo NENETTE AND CO.

Entrée gratuite + buvette sur place

Prochain rendez-vous les **12** & **13 septembre « Foire de la Chapelle »**

La Fête du port aura bien lieu

HOURTIN. La Fête du port revient vendredi 8 et samedi 9 août pour sa 5e édition avec une programmation riche et variée. Les conditions sont remplies pour que la fête soit maintenue, afin d'accueillir près de 4 000 visiteurs.

Alain MANGINI

Les activités nautiques seront bien entendu prépondérantes, des balades en voiliers permettant notamment de découvrir le plus grand lac naturel d'Europe depuis son port le plus important. Autre façon de découvrir le lac d'Hourtin : l'hydravion. De nombreux aéronefs effectueront des baptêmes de l'air avec décollage et atterrissage sur l'eau, derrière l'île de la Banane. L'occasion de se souvenir que la base d'hydravions d'Hourtin était située à Contaut entre 1917 à 1950, en tant qu'école de pilotage et centre d'aviation de la Marine nationale.

Samedi 9 août, un animateur effectuera sur l'esplanade une présentation des nombreux stands installés sur l'esplanade Christian-Renard. On pourra y croiser Phil Gréeur avec son atelier de cordages de différentes tailles et matières, ainsi que les différents nœuds marins, comme la touline, le nœud de chaise ou de cabestan. Une présentation de bateaux par Yachting Médoc et des jeux anciens en bois seront à disposition, alors que des animations proposeront un baby-foot humain et des joutes aquatiques.



Le port de Hourtin est le plus grand port du lac. *PHOTOS JDM-AM*



Le port de Hourtin va accueillir durant deux jours la Fête du lac.

Midi et soir, les restaurants du port seront ouverts, leurs terrasses faisant face au lac et son coucher de soleil. Vendredi 8 et samedi 9, un marché nocturne mêlera artisans, créateurs et ambiance estivale. Idéal pour flâner entre artisanat local et saveurs. Côté soirées, celle de vendredi sera animée, à partir de 21 heures, par un grand concert de l'orchestre de Jean-Michel Cursan, tandis que samedi, dès 19 heures, un groupe de percussions brésiliennes, animé par Alabé, enchantera le public en attendant le concert final à 20 h 30 de Sellez Freaks et Ketty's Project.

Cette animation est organisée par la municipalité de Hourtin, en collaboration avec le CNHM (Centre nautique Hourtin-Médoc) et grâce à l'implication d'associations et de partenaires locaux, Accessible à tous grâce à son parking gratuit, la Fête du Port est un événement fédérateur, valorisant le dynamisme local et l'attractivité touristique de la commune, dans un esprit de partage et de convivialité. ■

HORAIRES DE TRAVERSÉE DES BACS

LE VERDON ⟷ ROYAN

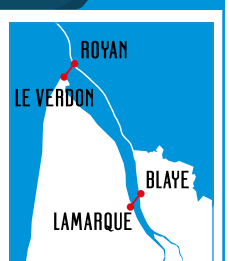
JUSQU'AU 23 AOÛT

7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS (ROTATIONS CONTINUES)	7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS (ROTATIONS CONTINUES)
Premier départ à 7h15 (Samedi à 6h30) | Dernier départ à 20h30	Premier départ à 7h50 (Samedi à 7h15) | Dernier départ à 21h

BLAYE ⟷ LAMARQUE

JUSQU'AU 23 AOÛT

7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS	7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS
7h15 | 9h | 10h30 | 12h | 13h30 | 15h | 16h30 | 18h | 19h30	7h45 | 9h30 | 11h | 12h30 | 14h | 15h30 | 17h | 18h30 | 20h



TOUTE L'INFORMATION À JOUR SUR LE SITE
gironde.fr/bacs
Sous réserve de modifications par le service des bacs de la Gironde (gironde.fr/bacs)

BON APPÉTIT !

LA RECETTE DE LA SEMAINE

PETITS CHOUX À LA MOUSSE DE FRAISES GUARIGUETTES, POIVRE ET MENTHE



Crédits : AOPn Fraises de France, Shutterstock, iStock by Getty Images, Alain Vacheron

PRÉPARATION 40 minutes

CUISSON 45 minutes

INGRÉDIENTS Pour 30 à 35 petits choux

POUR LA PÂTE À CHOUX :
- 25 cl d'eau
- 4 œufs
- 150 g de farine
- 100 g de beurre
- 1 pincée de sel
- 20 g de sucre en poudre

POUR LA MOUSSE DE FRAISES :
- 250 g de fraises Guariguettes
- 60 g de sucre en poudre
- 20 cl de crème fraîche liquide bien froide (à 30 % de matière grasse)
- 3 feuilles de gélatine
- Quelques feuilles de menthe
- Un peu de poivre noir en grains

PRÉPARATION DE LA RECETTE

1. Faire chauffer l'eau, le beurre, le sucre et le sel dans une casserole et porter à ébullition. Hors du feu, ajouter la farine d'un seul coup puis bien travailler la pâte pour la *« mettre en boule »* : elle ne doit pas coller aux parois de la casserole.
2. Verser la pâte dans un saladier ou dans le bol d'un robot. Ajouter un à un les œufs battus en omelette, en incorporant bien chacun avant d'ajouter le suivant. La pâte doit devenir bien lisse.
3. Préchauffer le four à 180°(th.6).
4. Verser la pâte dans une poche à douille et réaliser des petits tas sur une plaque de four recouverte de papier cuisson ou confectionner des petits tas à l'aide d'une cuillère à café. Enfourner pendant 25 minutes environ jusqu'à ce que les choux soient bien montés et dorés. Ne pas ouvrir la porte du four pendant la cuisson, sinon ils risquent de retomber ! Laisser ensuite les choux refroidir sur une grille.
5. Plonger les feuilles de gélatine dans l'eau pour les ramollir.
6. Laver, équeuter, puis couper les fraises en morceaux. Les disposer dans le bol du mixeur, puis ajouter les feuilles de menthe finement émincées et les grains de poivre concassés avant de mixer jusqu'à obtenir une purée de fraises.
7. Verser dans une casserole et ajouter le sucre, puis porter à ébullition à feu doux jusqu'à dissolution complète. Hors du feu, incorporer les feuilles de gélatine préalablement essorées et laisser refroidir.
8. Préparer la chantilly, en montant la crème bien froide avec un batteur électrique. Incorporer ensuite à la purée de fraises à l'aide d'une maryse.
9. Tailler un chapeau dans les choux, les garnir de mousse aux fraises à l'aide d'une poche à douille, les refermer et ajouter quelques dés de fraises fraîches.

L'AGENDA de la semaine

Liste des manifestations non exhaustive, susceptible d'être modifiée

DU 7 AU 9 AOÛT

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Accueil de la délégation belge du comité de jumelage
Salle des fêtes.

PAUILLAC
Un jour, un vigneron : rencontre avec un vigneron et dégustation gratuite de vin
Maison du tourisme et du vin.

VENDREDI 7 ET SAMEDI 8 AOÛT

HOURTIN
Fête du port. Vendredi : vols en hydravion (place Christian-Renard, 14 heures - 18 heures), découverte de la voile (tente du CVHM, 14 heures - 18 heures), marché nocturne (au port, 19 heures-minuit) et grand concert de l'orchestre Jean-Michel Cursan (21 heures). Samedi : concours de pêche (île aux enfants, 11 heures), balades en voilier sur le lac (Capitainerie, 10 heures - 15 heures), présence d'hydravions et découverte de la voile (10 heures - 19 heures), exposition de bateaux, marché du savoir-faire médocain (10 heures), jeux en famille (11 heures - 20 heures), etc.

LACANAU
Vide-maison au profit des sinistrés du Porge
21 boulevard des Roses,
10 heures - 19 heures.

VENDREDI 7 AOÛT

AVENSAN
Marché nocturne sur le thème : « Soirée tropicale »
Place Saint-Pierre,
19 heures - minuit.

BLAIGNAN-PRIGNAC
Les Veillées Gourmande : foodtrucks, buvette et DJ set par 2Two
Au stade,
19 heures - 23 heures.

CARCANS-MAUBUISSON
- Atelier d'initiation à la vannerie de papier
Salle André-Dartigues,
9 h 30 - 12 h 30.
- Les Rencontres Vigneronnes : foire aux vins de l'AOC Médoc et Haut-Médoc
Place du Pôle,
17 heures - 22 heures.
- Déambulation musicale du groupe Les Accords'Léon Le Triporteur
Dans les rues, 19 h 30 - 20 h 15 et 20 h 45 - 21 h 30.
- La Descente aux emmerdes, **comédie**
Café-théâtre, 21 h 30.
- Soirée dansante animée par MégaMusic
Carcans-plage, 21 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier Loisirs créatifs
La Cabane aux Partages,
14 heures - 17 heures.

EYSINES
Cap 33 : soirée course d'orientation en famille
Départ au chalet de Cap 33 (domaine du Pinsan), 19 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Marché nocturne
Jardin des associations,
18 heures - 22 heures.

LACANAU
Marché nocturne
Boulevard de la plage,
18 heures - minuit.
- Concert du groupe Cherry Moon
Casino, 20 heures.

LAMARQUE
Dégustation gratuite de vins de la Cave des vignerons associés et du Château Lanessan
Relais d'Informations touristiques (au port), 10 heures - 13 heures.

LE VERDON-SUR-MER
Marché nocturne avec concert du groupe Yola Music
Port-Médoc, 18 h 30.

SAINT-CHRISTOLY-MÉDOC
Balade commentée dans le vignoble
Château Tour Castillon,
10 h 30 - 14 heures.

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Soirée musicale et dansante avec concert du groupe Lia Moon
Guinguette Rol'and Guy,
20 heures - 23 h 30.

SOULAC-SUR-MER
- « Les Trésors de Soulac », visite guidée
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme Médoc Atlantique, 17 h 30.
- Trajectoires, **spectacle de danse hip-hop, par la compagnie Pyramid**
Place de la basilique, 21 h 30.

VENDAYS-MONTALIVET
Soirée gourmande animée par DJ Sala sur le thème : « Années 1980 »
Jardin de la Cure, 19 heures.

VERTHEUIL
Les soirées musicales de l'abbaye : concert de l'ensemble Studio Gospel, dirigé par Martotte Mangnoesing
En l'abbaye, 21 heures.

DU 8 AU 16 AOÛT

VENDAYS-MONTALIVET
Rue Mont'Art sur le thème « Paradis » : exposition d'art contemporain (vernissage le 8 août, 18 heures), square des ateliers (du 9 au 16 août).
Salle polyvalente de Montalivet, 10 h 30 - 13 h 30 et 18 heures - 23 heures.

DU 8 AU 14 AOÛT

CARCANS-MAUBUISSON
Exposition artisanale
L'Estran.

SAMEDI 8 AOÛT

BÉGADAN
Visite nature, vignoble et gourmande
Château La Branne,
10 heures - 13 heures.

BRACH
Lecture de récit mythologique
Bibliothèque, 10 h 30.

CARCANS-MAUBUISSON
- Ludi-tour
Place du Pôle,
18 heures - 23 heures.
- Concert du groupe Gibann et Mathilde
Square H.-Debedat, 21 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier tricot, crochet, broderie
La Cabane aux partages,
9 heures - midi.

COUQUÈQUES
En grandes pompes, **repas champêtre (19 heures) puis spectacle (21 h 30) anniversaire du cabaret**
Le Saint-Sabastien.

GAILLAN-EN-MÉDOC
Concert de gospel par le groupe O'Sisters Blues
En l'église, 20 h 30.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Dernier jour de l'exposition des peintures de Gunhild Lorenzen et Sandra Bischoff et des photographies de Barbara Jeny
Médiathèque.

LACANAU
- Musique : scène ouverte
Pub La Canaulaise,
19 heures - 22 heures.
- Concert du groupe La Moutchica
Scène du front de mer, 21 h 30.

LE VERDON-SUR-MER
- Fête de Port-Médoc : jeux géants en bois (à partir de 9 heures), visite de la *Madeleine-Dassault* **et rencontre avec les pilotes de la vedette (à partir de 9 heures), initiations à la voile et au paddle, ateliers des Croiseurs Médocains, déambulations de jongleurs (11 heures, 14 h 30 et 16 h 30), grand repas de la SNSM (19 h 30) puis soirée dansante avec DJ**
Port-Médoc.
- Fête des enfants
Vieux port aux huîtres,
10 heures.
- Exposition de voitures anciennes
Vieux port aux huîtres,
10 heures.

LISTRAC-MÉDOC
Super-loto au profit de l'association De Mèche Avec Vous
Salle socio-culturelle, 20 h 30.

NAUJAC-SUR-MER
- Balade nature autour de la faune et de la flore dunaire
Rendez-vous devant l'accueil du camping du Pin Sec, 9 h 30 - 11 heures.
- Marché gourmand avec concert du groupe The Distillers (20 h 30)
Place de la mairie,
19 heures - 23 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Plantation du Mai du maire et des conseillers municipaux
Place du 8-Mai, 11 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Marché de producteurs
Au port, 9 heures - 13 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Marché nocturne
Place de la basilique, 18 heures.
- Concert du groupe Radio's Dance Band
Les Frères Nicoll's,
19 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
- Vide-greniers de l'AGVM (association du foot)
Stade Duolé, 6 heures.
- Déambulations musicales de Zumbi Rei et Arte Negra
Place du 8-Mai, 21 heures - 23 heures.

DIMANCHE 9 AOÛT

HOURTIN
Grande fête en famille : rando en forêt, tir à l'arc, sarbacane, lancers de haches et d'anneaux, présence d'artisans et d'éleveurs, stands d'associations, jeux, tombola, etc.
Maison de la Chasse,
10 heures - 19 heures.



Cette année encore, l'AOC Médoc et Haut-Médoc vient à la rencontre des vacanciers grâce à ses foires aux vins itinérantes, comme celle du vendredi 7 août à Maubuisson. *PHOTO CLAUDE CLIN*

LACANAU
- Dernier jour de l'exposition des Artistes Canaulais
L'Escoure, 10 h 30 - 12 h 30 et 16 heures - 19 heures.
- Après-midi jeux de société coopératifs
La Java - Maison du Commandant,
15 heures - 18 heures.
- Sunday Live Music : concert du groupe Salass
Le Mulligan, 22 heures.

LE VERDON-SUR-MER
Marché
Vieux port aux huîtres,
8 heures.

NAUJAC-SUR-MER
Marché nocturne
Le Pin sec, 18 heures - 22 heures.

ORDONNAC
Animations des Courses en folie : vide-greniers, concours de pétanque et pêche à la ligne pour enfant
Dans le sous-bois, à partir de 8 h 30.

PAUILLAC
Vide-greniers de l'ACCA
Sur les quais,
6 heures - 18 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Concert de solidarité avec les pompiers : Ketty et Pierrick Lambert
Salle des fêtes, 18 h 30.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Le P'tit Montmartre, marché des artistes et artisans d'art, 9e édition
Place de l'église,
9 h 30 - 13 heures.
- Marché nocturne
Place de l'église, 18 h 30.

SOULAC-SUR-MER
Fête de la mer : déambulation musicale de la fanfare Croques Notes (dans les rues du centre-ville, toute la journée), animations sur la plage (tir à la corde, courses, disc-golf, etc.), concert d'Emmafleurs (Esplanade des Girondins, 19 heures) et concert de Dj Sax Percussions (place de la basilique, 23 heures - 1 heure).

VENDAYS-MONTALIVET
Concert du groupe Love Beat Syndicate
Place du 8-Mai,
21 heures - 23 heures.

DU 10 AU 22 AOÛT

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Exposition des peintures de Gérard Martinez et Christian Fanelli
Médiathèque. (Vernissage mercredi 12 août, 18 heures)

LUNDI 10 AOÛT

CARCANS-MAUBUISSON
Tournée Back to 80's
Place du marché, 21 heures.

GAILLAN-EN-MÉDOC
Marché nocturne et gourmand animé par Romain Durandet
Place de la mairie, dès 19 heures.

HOURTIN
Marché nocturne
Place Fourès,
18 heures - 22 heures.

LACANAU
Les Lundis MégaMusic, DJ set
Scène du front de mer, 21 h 30.

PAUILLAC
Un jour, un vigneron : rencontre avec un vigneron et dégustation gratuite de vin
Maison du tourisme et du vin.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Lundi gourmand : marché nocturne avec foodtrucks et animation musicale et dansante
Sur le parvis de la mairie,
19 heures - 23 heures.

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Marché gourmand
Port de la Maréchale,
19 heures - 23 heures.

SOULAC-SUR-MER
- « Découverte de la basilique et de ses villas », visite guidée
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme Médoc Atlantique, 17 h 30.
Cinéma de plein air : projection du film *Wonka*
Place de la basilque, 21 h 30.

VENDAYS-MONTALIVET
Concert du groupe Color Latino
Place du 8-Mai,
21 heures - 23 heures.

DU 11 AU 20 AOÛT

LACANAU
« Lacanau-océan, 120 ans d'évolution du bâti », exposition de la Mémoire Canaulaise
L'Escoure.

DU 11 AU 14 AOÛT

CARCANS-MAUBUISSON
La Descente aux emmerdes, **comédie**
Café-théâtre, 21 h 30.

MARDI 11 AOÛT

CARCANS-MAUBUISSON
- Atelier d'initiation à la vannerie de papier
Salle André-Dartigues,
9 h 30 - 12 h 30.
- La Tournée Pitch : animations, jeux et surprises
Place du Pôle,
10 heures - 17 heures.
- Lectures de contes et concours de dessins

Bibliothèque, 11 heures - midi.
- Concert du groupe Kala
Wild Café by UCPA (Bombannes), 19 h 30 - 21 heures.
- Concert du groupe Notorius Carcans-plage, 21 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Ramène ton repas !
La Cabane aux Partages, 12 heures - 14 heures.
- Papote en espagnol
La Cabane aux Partages, 14 heures - 17 heures.
- Atelier photos / vidéos
La Cabane aux Partages, 17 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Les scènes du Gurp : concert de Rask (Kalabass)
Le Gurp, 21 heures.

HOURTIN
Concert du groupe Lightnin'G Bird
Au port, 21 heures.

LACANAU
Concert de Nicolle and Dimes
Scène du front de mer, 21 h 30.

LE VERDON-SUR-MER
- Balade à vélo avec Bernard Baud
Rendez-vous au Point Infos, 9 h 30.
- Marché nocturne avec concert du groupe The Hug
Vieux port aux huîtres, 19 heures.

ORDONNAC
Atelier vin et yoga
Château La Croix, 11 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Les Mardis de la Belle Saison : spectacles de Chantal Galliana, accompagnée à la guitare par Dan Fontagnol
Beau Bourg tiers-lieu, 18 h 30.

SOULAC-SUR-MER
- « Découverte de la basilique et de ses villas », visite guidée
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme Médoc Atlantique, 11 heures
- « Le patrimoine Belle Époque », visite guidée
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme Médoc Atlantique, 17 h 30.
- Marché nocturne
L'Amélie, 18 heures - 23 heures.
- Set de DJ Youced
Les Frères Nicoll's, 19 heures.
- Demain, je te mange ! **spectacle jeune public, par la compagnie Abacart**
Place de la basilique, 21 heures.

VALEYRAC
Marché nocturne
Port de Goulée, 19 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Journée des enfants : animations toute la journée
Dans les rues de Montalivet, 10 h 30 - 23 heures.

VERTHEUIL
Scène ouverte musicale
L'Art en partage, 19 heures - 22 heures.

DU 12 AU 17 AOÛT

HOURTIN
21e bourse aux minéraux, aux fossiles et à l'artisanat d'art de l'Université musicale Hourtin-Médoc
Salle d'animation de Hourtin-port, 10 heures - 13 heures et 15 heures - 19 heures.

MERCREDI 12 AOÛT

BÉGADAN
Exposition des peintures et émaux de Cyrielle Confoland, Julie Schalit, Martine Le Bidan et Maryse Bouchet : présence des artistes
Château Vieux Robin (sur rendez-vous).

CARCANS-MAUBUISSON
Fête des enfants : *Drôle de Zic*, **spectacle de magie et comédie (11 heures) ;** *Pas'Mobile*, **sculpture de ballons et maquillage (18 h 30 - 20 heures et 21 h 30 - 23 heures) ;** *L'Alchimie de l'eau et du savon*, **spectacle interactif (18 heures - 20 heures) et soirée dansante avec cadeaux animée par DJ (21 heures - 23 heures)**
Place du Pôle.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Après-midi jeux
La Cabane aux partages, 14 heures - 17 heures.

CISSAC-MÉDOC
Les Mercre'Zic : concert de Tony Atylic et DJ Dodji (assiettes apéritives et buvette sur place)
Théâtre de verdure, 19 heures - 22 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
La Nuit des Étoiles spéciale éclipse : animations jeunesse, observation des astres, projection de l'éclipse et ateliers
Au Gurp, à partir de 16 heures.

HOURTIN
Guignol Guérin
Esplanade Christian-Renard (Hourtin-port), 20 h 30.

LACANAU
- Foire aux vins de l'AOC Médoc et Haut-Médoc
Place de la Gaîté, 17 heures - 22 heures.
- Concert du groupe Lightnin'G Bird
Pub La Canaulaise, 20 h 30.
- Les Mercredis de la Danse : initiations aux danses de l'Afrique de l'Ouest
Scène du front de mer, 21 h 30.

LISTRAC-MÉDOC
Atelier de récréation picturale
La Briqueterie du médoc, 14 h 30.

PAUILLAC
Un jour, un vigneron : rencontre avec un vigneron et dégustation gratuite de vin
Maison du tourisme et du vin.

QUEYRAC
Marché nocturne avec animation fléchette et concert du groupe Drico Sound System
Place de la mairie, 18 heures - 22 heures.

SAINT-ESTÈPHE
Les rendez-vous du vigneron
Maison du vin, 14 heures - 18 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Vernissage de l'exposition des œuvres de Florence Ndje, Marilou Bourgeon et Isabelle Calmeil ; des lampes de Térence Barns, des bijoux de Béatrice Ayestaray, des céramiques de Nicole Brard et des sacs Anja Spagl
Galerie Beau Bourg, 11 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Exploration plage, balade nature
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme Médoc Atlantique, 9 h 30.
- Visite de la ferme de Neyran
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme Médoc Atlantique, 10 h 30.
- « Les Mystères de l'Amélie », visite guidée
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme Médoc Atlantique, 14 heures.
- Atelier d'arts plastiques : création de magnets sur le thème des animaux marins avec Estelle Barucci
Musée d'art, 15 heures - 17 h 30
- Animation Koh Lanta
Plage centrale, 18 heures.
- Voix d'Or Slaves, **concert de chant lyrique par Valéry Orlov et Olga Stolyarova**
Basilique Notre-Dame-de-la-fin-des-Terres, 21 heures.

TALAIS
- Dernier jour de l'exposition de l'association Talais Art, « La Flore »
Espace Chaudet, lundi-vendredi 14 heures - 18 h 30, mercredi 15 heures - 23 heures et samedi-dimanche, 10 heures - 18 h 30.
- Marché nocturne avec animation musicale « Les chaudes soirées des îles »
Place de la mairie, 19 heures - 23 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Rue Mont'Art : salutation au soleil (chi-qong)
Esplanade sud (face au Cube), 18 h 45 - 20 heures.

DU 13 AU 16 AOÛT

LE VERDON-SUR-MER
Fête foraine
Au port.

SOULAC-SUR-MER
Foire gastronomique
Rue de la plage, 10 heures - 20 heures.

JEUDI 13 AOÛT

BÉGADAN
Soirée festive : repas, jeux pour enfants et concert de Mathilde et Gibann
Château La Branne, 20 heures.

BLAIGNAN-PRIGNAC
Guinguette Jeudi Vins, jeux divins : restauration, jeux, dégustation de vins et soirée dansante
Domaine de la Pigotte, 18 h 30 - 22 h 30.

BRACH
Jeudis jeux de juillet
Bibliothèque, dès 19 heures.

CARCANS-MAUBUISSON
- Foire artisanale et gastronomique
Carcans-plage, 17 heures - 22 heures.
- Sortie découverte de la voile sur un deux-mâts
CVBCM (domaine de Bombannes), 18 h 30 - 20 h 30.
- Sélection régionale de Mister France 2026 : défilés, présentation des candidats, animations et convivialité
Place du Pôle, 21 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier Jouons avec les mots
La Cabane aux Partages, 17 heures - 18 h 30.

CIVRAC-EN-MÉDOC
Marché gourmand avec animation musicale
Place du Foyer rural, 19 heures - 23 heures.

COUQUÈQUES
En grandes pompes, **repas champêtre (19 heures) puis spectacle (21 h 30) anniversaire du cabaret**
Le Saint-Sabastien.

HOURTIN
Journée BMX : initiations gratuites au BMX et au pumptrack (10 heures - 12 heures et 16 heures - 18 heures) et shows (12 heures et 18 heures)
Au port.

LACANAU
- Le Carrousel des jeux
Ludo-médiathèque de l'océan, 10 heures - 12 h 30.
- Soirée Racketon
Stade de l'Ardilouse, 19 h 30.
- Concert du groupe Lightnin'G Bird
Scène du front de mer, 21 h 30.

LAMARQUE
Dégustation gratuite de vins de la Cave des vignerons associés
Relais d'Informations touristiques (au port), 10 heures - 13 heures.

PAUILLAC
- Foire aux vins et dégustations
Maison du tourisme et du vin, 15 h 30 - 19 heures.
- Balade avec Hector, pirate corsaire à la barbe fleurie
Rendez-vous à l'office de tourisme, 16 heures - 17 h 30.

QUEYRAC
Afterbeach : visite de la propriété, tapas et dégustation de vins
Château Carménère, 19 heures - 22 heures.

SAINT-CHRISTOLY-MÉDOC
Soirée guinguette
Château Tour Castillon, 19 h 30 - 23 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Rencontre-dédicaces avec Anouk Shutterberg
La Librairie de Corinne.
- « Les huîtres de port en port », visite gourmande
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme Médoc Atlantique, 10 heures.
- « Découverte de la basilique et de ses villas », visite guidée
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme Médoc Atlantique, 17 h 30.
- Concert du groupe Sandy Smoke
Esplanade des Girondins, 21 h 30.

SOUSSANS
Les Afters de Larigaudière : soirée planche à partager et dégustation de vins sur le thème « Soirée italienne »
Château Haut-Breton Larigaudière, 18 heures - 21 heures.

TALAIS
Élodie Karelle chante Joan Baez
En l'église, 20 h 30.

OÙ SORTIR !



Les Soirées Musicales de l'Abbaye s'inscrivent dans des Scènes d'été en Gironde ; cette année, comme par le passé, notre choix s'est voulu éclectique et orienté vers une grande qualité d'artistes et de musiques. Chaque concert est suivi d'un cocktail-dégustation avec les viticulteurs de l'appellation haut-médoc.

Ven. 07/08 21H — **Studio Gospel**
Composé de 7 chanteurs Gospel et d'un pianiste qui interpréteront des standards du Gospel sous la direction artistique de Martotte Mangnoesing.

Ven. 14/08 21H — **Voyage avec le JOSEM**
Une soixantaine de jeunes musiciens. Œuvres de Haendel, Grieg, Khatchatourian, musiques traditionnelles des Balkans, etc.




Renseignements : www.abbayedevertheuil.com
06 07 66 97 92 | amisabbayedevertheuil@gmail.com
Petite restauration avant concert sur réservation

VENDAYS-MONTALIVET
Rue Mont'Art : marché nocturne des artistes
Salle polyvalente de Montalivet, 17 heures - 23 heures.

VENSAC
Marché nocturne
Place de l'église, 18 heures.

JUSQU'AU 15 AOÛT

LE VERDON-SUR-MER
Tournoi de tennis
Ten'Up.

JUSQU'AU 16 AOÛT

LE PORGE
Tournoi de tennis
Au tennis-club.

VERTHEUIL
« Horizons de terre et de lumière », exposition des céramiques de Danièle Nimes et de l'artiste peintre Francis Léal
L'Aparté.

JUSQU'AU 17 AOÛT

SOULAC-SUR-MER
Tournoi open de tennis
Au tennis-club.

JUSQU'AU 20 AOÛT

VENDAYS-MONTALIVET
« En bord d'estuaire », exposition des œuvres de Jacqueline Parent
Médiathèque.

JUSQU'AU 29 AOÛT

EYSINES
Fertiles : festival de land art. *Parasites*, **expositions des œuvres de Julien Mouroux et Édouard Rochet ;** *Refuges imaginaires*, **exposition des œuvres de Marine Mastin et** *La grande Cerfe*, **exposition des œuvres d'Olivier Thomas**
Parc du château Lescombes, Bois de la Comtesse et Parc du Vigean.

LE TEMPLE
- Le Combat de livres, challenge lecture (7-15 ans)
Ludobibliothèque Pass'Temple, 9 h 30 - 18 heures.
- Quiz ludique : Viens tester tes connaissances sur les jeux de société
Ludobibliothèque Pass'Temple, 9 h 30 - 18 heures.

JUSQU'AU 30 AOÛT

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Exposition des Artistes du Haut-Médoc
Château de Lauga.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Exposition des œuvres de Florence Ndje, Marilou Bourgeon et Isabelle Calmeil ; des lampes de Térence Barns, des bijoux de Béatrice Ayestaray, des céramiques de Nicole Brard et des sacs Anja Spagl
Galerie Beau Bourg.

SOULAC-SUR-MER
- « Le littoral et ses mondes engloutis », exposition
Musée d'Art et d'Archéologie (rez-de-chaussée).
- « Soulac vu par Gedo ! Quand la photo rencontre l'IA ! », exposition
Musée d'Art et d'Archéologie (1er étage).

VERTHEUIL
Exposition de peintures, sculptures et photographies et dentelles aux fuseaux
En l'abbaye, mardi-dimanche, 13 h 30 - 19 heures.

JUSQU'AU 31 AOÛT

BÉGADAN
Exposition des peintures et émaux de Cyrielle Confoland, Julie Schalit, Martine Le Bidan et Maryse Bouchet
Château Vieux Robin (sur rendez-vous).

CARCANS-MAUBUISSON
- « Carcans dans la Grande Guerre, 1914-1918 », exposition temporaire
Musée Jean-Gasnier, maison des arts et traditions populaires, mardi-jeudi, 15 heures - 18 h 30.
- « Upcycling et art textile », exposition des travaux de Michel Espaignet et Brigitte Wautier Sourisse
Musée Jean-Gasnier, maison des arts et traditions populaires, mardi-jeudi, 15 heures - 18 h 30.

LACANAU
- Un mois, un artiste : exposition des peintures d'Élodie Rogel
Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.
- Exposition de peintures aquarelles
Église Notre-Dame-des-Flots.

LE VERDON-SUR-MER
Exposition des peintures et sculptures de Virginie Guillot de Suduiraut
Bibliothèque.

VERTHEUIL
« Coiffes civiles et militaires d'ici et d'ailleurs », exposition
Le Garde Mémoire, écomusée du centre-Médoc.

JUSQU'AU 1ER SEPTEMBRE

LE TEMPLE
Jeux d'extérieur
Ludo-bibliothèque Pass'Temple, 14 heures - 17 heures.

JUSQU'AU 6 SEPTEMBRE

VENDAYS-MONTALIVET
Grande roue de 50 mètres de hauteur
Boulevard du Général-Leclerc, 11 heures - minuit.

JUSQU'AU 13 SEPTEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Vente des artisans créateurs de l'association « Des deux mains », exposition
Espace artisanal.

JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE

EYSINES
« Vanités », exposition d'art contemporain par Pierre Buraglio, Claude Buraglio et Zipora Bordek
Centre d'art contemporain Pierre-Brana, Château Lescombes, mercredi - dimanche, 14 heures - 18 h 30.

LACANAU
« Instants du littoral », exposition de l'association Kalani
La Forestière, plage Sud.

JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE

LISTRAC-MÉDOC
« Slem », exposition
La Briqueterie du Médoc.

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

ARSAC
Concours photo sur le thème : « L'eau dans tous ses états »

CARCANS-MAUBUISSON
« Les célébrités naufragées », exposition
L'Estran.

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Exposition posthume des œuvres de Paul Deligey
Corps de Garde Royal (Fort-Médoc).

JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE

PAUILLAC
Une saga photographique médocaine, **fausse exposition rétrospective du Studio Georges Lefayque, par Loïc Siri**
Maison du Tourisme et du vin.

JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Exposition des œuvres de Lili Dumas
Maison du tourisme et du vin.

Soulac'n JAZZ FESTIVAL

Le Jazz pose sa voix à Soulac sur-mer

Festival Soulac'n Jazz | 4ème édition
DU 20 AU 23 AOÛT 2026

JEUDI 20 AOÛT 2026
ROYAL SWING Trio
Festival " OFF " - 11h00
Gratuit - Esplanade des Girondins

EHPAD'N JAZZ
VAGUES DE JAZZ Quintet
EHPAD Saint Jacques de Compostelle
" Autour du festival " - 14h30
Gratuit

OCTOPUSSY
Festival " OFF " - 18h30
Gratuit - Esplanade des Girondins

ESTELLE PERRAULT Quintet
"PROMISES"
Festival " IN " - 21h00
25€ - Salle Notre-Dame

VENDREDI 21 AOÛT 2026
MISSWING Quintet
Festival " OFF " - 11h00
Gratuit - Esplanade des Girondins

GOÛTER JAZZ
ET SI LE JAZZ M'ÉTAIT CONTÉ...
Goûter enfants de 4 à 12 ans pour éveil au Jazz
" Autour du festival " - 15h00
Gratuit - Salle socio-culturelle

TREK Quintet
Festival " IN " - 20h00
L'ALBATROS Quartet
Festival " IN " - 21h30
Pack 2 concerts 35€
Salle Notre-Dame

SAMEDI 22 AOÛT 2026
GET7 Brass Band
Festival " OFF " - 11h00
Gratuit - Esplanade des Girondins

RENCONTRE JAZZ & VINS
animée par Alex DUTILH et en présence de 5 viticulteurs locaux
" Autour du festival " - 18h00
Gratuit - Salle socio-culturelle
Entrée interdite au moins de 18 ans non accompagné.

MATHIAS LÉVY Quintet
"CHANT SONG"
Festival " IN " - 21h00
25€ - Salle Notre-Dame

DIMANCHE 23 AOÛT 2026
CALLAGAN Quartet
Festival " OFF " - 11h00
Gratuit - Esplanade des Girondins

JAZZ & BD
animée par Alex DUTILH avec la présence de dessinateurs de BD
" Autour du festival " - 18h00
Gratuit - Salle socio-culturelle

JEAN-PIERRE COMO
JAVIER GIROTTO
"PARFUM D'AZUR"
Festival " IN " - 21h00
30€ - Basilique Notre-Dame-de-la-fin-des-Terres

MERCREDI 19 AOÛT 2026 | OUVERTURE DU FESTIVAL
EVERYBODY DIGS BILL EVANS
BIOPIC
" Autour du festival " - 21h00 - Cinéma Océanic - Entrée payante

RÉSERVATIONS
SUR NOTRE SITE INTERNET : SOULACNJAZZ.FR/BILLETERIE

soulacnjazz.fr
SUIVEZ-NOUS

Programme et ordre de passage sous réserve de modifications, toutes les infos sur soulacnjazz.fr

SURVEILLANCE DES PLAGES

CARCANS

- **Carcans-plage**
Tous les jours, de 11h à 19h (baignade secondaire de 14h30 à 18h30).
- **Maubuisson Pôle (Lac)**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Bombannes (Lac)**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Le Montaut (Lac)**
Tous les jours, de 14h à 18h30.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL

- **Plage du Gurp**
Tous les jours, de 11h30 à 18h30.
- **Plage Euronat (Dépée Centre et Sud)**
Tous les jours, de 11h30 à 18h30.

HOURTIN

- **Hourtin-plage**
Tous les jours, de 11h à 19h (baignade secondair, de 14h à 19h).
- **Hourtin-port (Lac)**
Tous les jours, de 13h à 19h.
- **Piqueyrot (Lac)**
Tous les jours, de 13h à 19h.

LACANAU

- **Plage centrale**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage Nord**
Tous les jours, de 11h à 19h (baignade secondaire, de 14h à 19h).
- **Plage des Écureuils (Sud)**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage Super Sud**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Moutchic (Lac)**
Tous les jours, de 12h à 19h.
- **La Grande Escoure (Lac)**
Tous les jours, de 14h à 18h30.

LE PORGE

- **Plage du Gressier**
Tous les jours, de 11h à 18h30.
- **Plage de La Jenny**
Tous les jours, de 11h30 à 18h30.

LE VERDON-SUR-MER

- **Plage de la Chambrette**
Tous les jours, de 12h30 à 19h.
- **Plage de Saint-Nicolas**
Tous les jours, de 12h30 à 19h.

NAUJAC-SUR-MER

- **Plage du Pin Sec**
Tous les jours, de 12h à 18h30.

SOULAC-SUR-MER

- **Plage Centrale**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage des Naïdes (Sud)**
Tous les jours, de 11h à 19 h.
- **Plage de l'Amélie**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage des Olives (Nord)**
Tous les jours, de 11h à 19h.

VENDAYS-MONTALIVET

- **Plage de Montalivet (Centre/Nord et Sud)**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plages du CHM (Centre Héliomarin de Montalivet)**
P1 : tous les jours, de 11h à 19h.
P2 : tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage du ACM (Atlantic Club Montalivet)**
Tous les jours, de 11h à 19h.





DRAPEAUX DE BAIGNADE

- **Baignade autorisée et surveillée**
- **Baignade dangereuse mais surveillée**
- **Baignade interdite et dangereuse**
- **Baignade interdite (pollution)**
- **Baignade surveillée à certaines horaires**
- **Zone de pratiques aquatiques et nautiques**

LES JEUX DE L'ÉTÉ

Grille de M.Malgras

Jeu de garçons	Rébellion	Mouvement spontané	Qui n'a peur de rien	Symbole de mesure	Avait un air de gaieté	Petit outil de graveur	Victoire de Napoléon 1er	Fardier
Jambage →	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Colorer vivement →								
Souverain →				Le Feu → / Peintre				
Héros grec →			Rapace → / Existence	↓				
Qui n'est pas dit →		Rapide / Prostrée	→ ↓				Symbole chimique	
Est sur les dents →		↓			Meuble / Vieux jeu	→	↓	
Fricassée au vin blanc →					↓			
Le Niagara y a une rive →			Cri / Bramer	→			Théâtre	
Cantons du Québec →			↓			Donne le ton / Cuisinier	→ ↓	
Cérémonial →					Poil / Négation	→ ↓		
Sans scrupules →				Chant de fête	→			
Qui agit puissamment →								

6		2		5		9	8	
	9		2		3			
	5	7	9	4	6		1	2
5	4	1	6	7		8		3
2		3			4		6	
	6	9	8		5	4		1
4		8	3		7		5	
3					9			8
	2			1			3	7

	5			8		9		
4			3	6			8	
			4		1			
			9					
	6		1				5	
		5				3	6	8
	1							6
	2					8	3	4
		8				2		

Les solutions

6	4	2	8	5	1	9	8	7
8	9	1	2	7	3	5	4	6
3	5	7	9	4	6	2	1	2
5	4	1	6	7	2	8	9	3
2	8	3	1	9	4	7	6	5
7	6	9	8	3	5	4	2	1
4	1	8	3	2	7	6	5	9
3	7	6	4	1	9	2	3	8
9	2	5	7	6	8	1	4	3

9	5	3	8	2	7	6	1	4
4	7	2	3	6	9	5	8	1
6	8	1	4	5	1	9	7	2
1	9	6	5	8	2	7	4	3
7	1	4	8	2	3	6	9	5
2	6	5	9	7	4	3	8	1
3	4	9	6	1	5	8	2	7
8	2	7	1	3	6	4	5	9
5	3	8	2	4	9	1	7	6

6	3	2	7	5	1	9	8	4
4	5	7	6	8	9	3	2	1
1	9	4	2	8	3	5	7	6
8	5	7	9	4	6	3	1	2
4	1	8	3	6	2	7	9	5
3	7	6	5	2	9	1	4	8
2	8	3	1	9	4	6	5	7
7	6	9	8	3	5	4	2	1
9	2	5	4	1	7	8	6	3

P	I	E	D	D	R	O	I	T	E	N	E	R	G	I
T	S	A	R	■	A	G	N	I	T	S	A	■	M	I
I	O	N	■	M	I	L	A	N	I	O	N	■	M	I
T	U	■	V	I	T	E	■	Q	T	U	■	V	I	T
E	M	A	I	L	■	T	A	U	E	M	A	I	L	■
G	I	B	E	L	O	T	T	E	G	I	B	E	L	O
U	S	A	■	A	I	E	■	B	U	S	A	■	A	I
E	S	T	R	I	E	■	L	A	E	S	T	R	I	E
R	I	T	E	S	■	C	I	L	R	I	T	E	S	■
R	O	U	E	■	N	O	E	L	R	O	U	E	■	N
E	U	Q	I	G	R	E	N	E	E	U	Q	I	G	R

Le Journal du Médoc
Vendredi 7 août 2026

Entre deux vagues

ANOUCK DUBOÉ

Entre l'océan qui l'a construite et les flammes qu'elle a affrontées cet été, Anouck a appris à composer avec les éléments. À Lacanau, la surfeuse devenue pompier s'apprête pourtant à changer de cap, guidée par une vocation qu'elle porte en elle depuis toujours.

Esther LABORDE

L'océan lui a appris qu'aucune vague ne ressemblait à la précédente. Anouck Duboé en a fait une philosophie. Épuisée, elle reprend enfin son souffle après deux semaines d'une intensité rare, passées au plus près des flammes, lors des incendies qui ont ravagé la Gironde. Une fatigue qui ne l'empêche pas de rester fidèle à son rythme sportif : lorsque nous la rencontrons, elle sort tout juste d'une séance d'Hyrox dans la salle de sport de Lacanau-ville. Quelques jours plus tôt, elle vivait pourtant l'un des moments les plus marquants de son parcours professionnel, en combattant l'incendie de Saumos. Elle se souviendra très longtemps de cette deuxième quinzaine de juillet 2026. D'abord parce qu'elle n'avait pas été engagée sur le terrain lors des incendies de 2022 et qu'elle découvre avec ce feu une mobilisation d'une ampleur inédite dans sa carrière. Mais aussi parce qu'il intervient au lendemain de la mort d'Anthony Berthôme et Wilfried Schmitter, pompiers professionnels décédés le 21 juillet dernier. Un bracelet noir au poignet en signe de deuil, Anouck a particulièrement été affectée par cette succession d'événements : « *Je n'ai pas eu le temps de digérer la nouvelle et le jour d'après, il y a le feu du siècle qui démarre, il a fallu tout de suite se remobiliser* », confie-t-elle. Pendant quinze jours, la présence de pompiers venus de toute la France et leur rotation à la caserne de Lacanau lui ont toutefois permis de tenir : « *J'ai vu beaucoup de monde, ça m'a aidée à ne pas trop y penser.* » Mais maintenant que le gros de l'incendie est derrière elle, elle n'a pas vraiment digéré l'oubli dans lequel sont tombés les deux pompiers, balayés par l'engouement médiatique autour de ce mégafeu. Si cet évènement tragique l'a tant bouleversée, c'est aussi parce qu'elle était particulièrement proche de Wilfried Schmitter, avec qui elle partageait la passion de l'océan. « *On se voyait dans toutes les compétitions de surf pompier. Il était même qualifié pour les championnats de France, en septembre, en catégorie bodyboard,* » se souvient-elle.

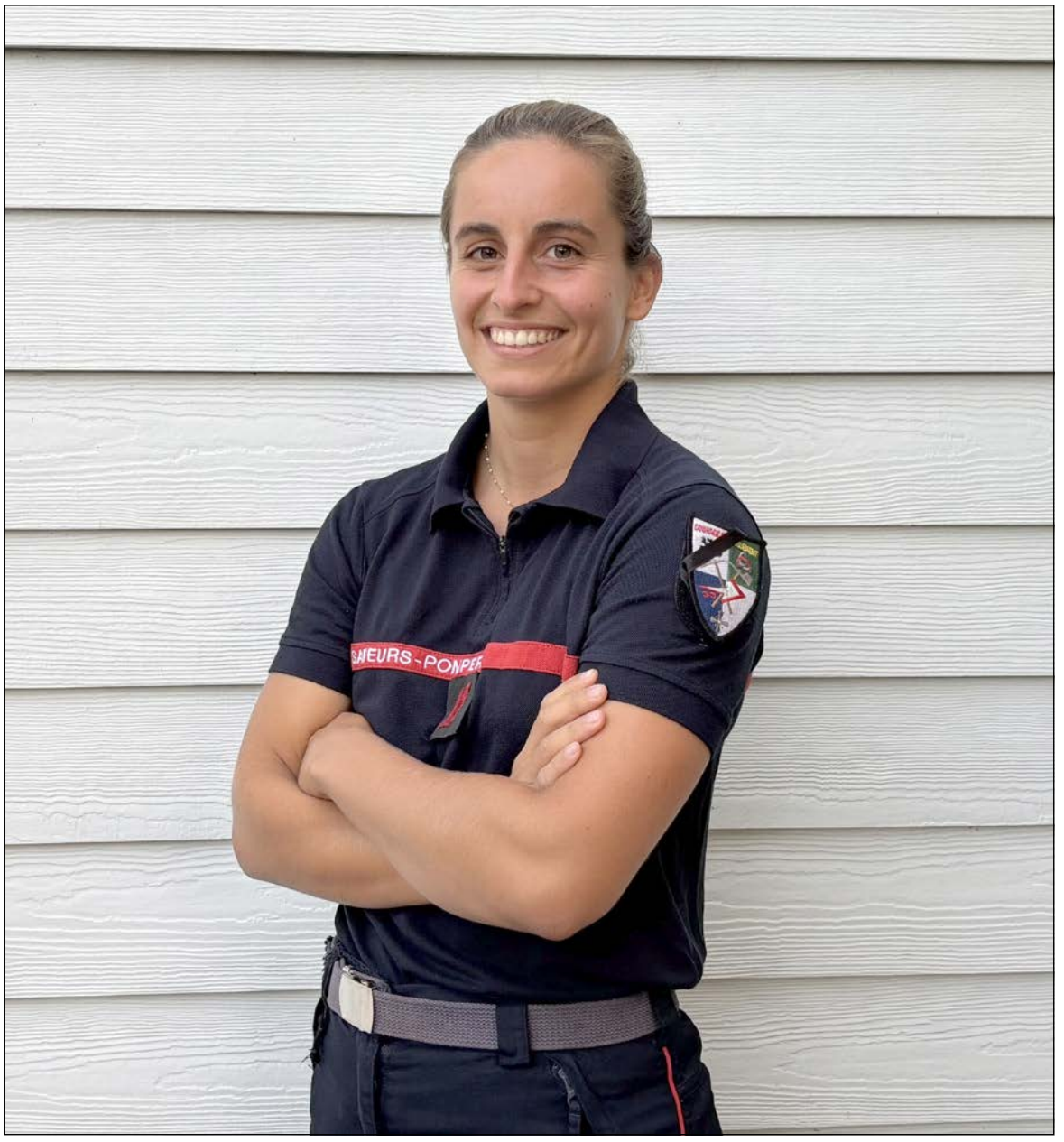
L'océan comme boussole

Cet été, le feu lui a rappelé la violence des éléments. Mais l'océan, lui, reste son refuge. C'est dans les vagues qu'Anouck a grandi, qu'elle a rencontré Wilfried et qu'elle a construit une partie de son identité. Son teint hâlé et ses cheveux blonds racontent déjà l'histoire d'une enfant de Lacanau, bercée depuis toujours par l'océan. Plongée dedans, à l'âge de quatre ans, par son père surfeur et sa sœur de six ans son aînée, elle venait tous les week-ends dans sa maison secondaire. Puis elle est tombée amoureuse de ce sport, qu'elle a pratiqué jusqu'à ses 20 ans, jusqu'à atteindre le niveau national. « *J'ai fini par arrêter la compétition. C'était trop de pression.* » Aujourd'hui, elle a complètement retrouvé le plaisir de surfer et « *ne se prend plus la tête quand elle est dans l'eau* ». Elle a réussi à renouer avec la compétition, mais dans un autre contexte, grâce aux épreuves de surf entre pompiers, lancées il y a une vingtaine d'années à Lacanau par Nicolas Delpit. « *J'aime tellement l'ambiance de ces événements, la bonne mentalité qui règne.* » La spécificité de ces épreuves ? Elles sont mixtes. Cela n'empêche pourtant pas la surfeuse de Lacanau de s'imposer régulièrement face à ses concurrents. « *Avec Aurélie Jonot* (également pompier professionnelle à Lacanau)*, nous prenons souvent la première et deuxième place* », glisse-t-elle avec modestie.

Cette aisance dans l'océan, c'est aussi ce qui lui a permis d'être recrutée en tant que nageuse-sauveteuse sur la plage Super Sud de Lacanau-océan et d'y « *passer les meilleurs étés de sa vie* », en parallèle de ses études. Le milieu lui a permis de se familiariser avec l'univers du sauvetage et du secourisme, qui ne la quittera plus : « *J'ai compris que je voulais faire ça plus de deux mois dans l'année et la profession de sapeur pompier s'est assez vite dessinée.* »

> *« Rien n'est inaccessible, lorsqu'on s'en donne les moyens »*

En 2021, à la fin de ses études, Anouck franchit le pas et rejoint la caserne de Lacanau comme sapeur-pompier volontaire. Une orientation qui n'est pas un héritage familial : personne autour d'elle n'exerçait dans ce milieu. Son père et sa sœur travaillent « *dans le vin* », sa mère dans l'Éducation nationale. Dans la foulée, elle passe le concours de Caporal, qu'elle avait préparé sérieusement. « *Je suis très scolaire : passer les épreuves a davantage été un plaisir qu'une contrainte* », indique-t-elle. Obtenu haut-la-main, ce concours lui a permis d'être recrutée en Gironde et de commencer sa formation d'intégration en septembre 2022, à Bassens. « *J'ai certes changé de parcours professionnel, mais je pars du principe que rien n'est inaccessible, lorsqu'on s'en donne les moyens* », affirme la Canaulaise. Elle a ensuite fait le choix d'intégrer une Unité mobile de groupement (UMG). Pendant trois ans, ce poste l'a amenée à parcourir les casernes du groupement territorial nord-ouest, de Lacanau à Vendays-Montalivet, et à y découvrir des fonctionnements différents. « *Ce statut m'a également permis de rencontrer beaucoup de monde, donc quand on fait des interventions conjointes avec d'autres communes, il m'arrive souvent de travailler avec des anciens collègues !* » Quand cette UMG a été dissoute, en 2025, elle a choisi de s'installer à Lacanau, où tout a commencé et où elle a « *immédiatement trouvé sa place* ». C'est dans cette caserne de Lacanau qu'elle va vivre, quelques mois plus tard, l'une des interventions les plus marquantes de sa carrière : l'incendie de Saumos. Elle appréhendait son départ au feu, surtout au lendemain du drame : « *La première nuit, j'étais très stressée, encore sous le choc du décès. J'en ai parlé à mon chef, il a été très compréhensif. Après, toutes les autres nuits se sont parfaitement enchaînées.* » Une fois l'appréhension dépassée, elle a dû faire face aux exigences d'une mission particulièrement éprouvante : celle de conductrice, dont la vigilance ne pouvait jamais faiblir : « *Il y avait une vraie fatigue mentale, il fallait rester concentrée pendant 12 heures. Et les pistes forestières ne sont pas toujours en bon état.* »



Anouck Duboé a ajouté un liseré noir de deuil à son écusson, en hommage aux pompiers disparus.
PHOTO JDM

Un nouveau souffle

Transcendée par son métier et l'envie de porter secours à autrui, Anouck mettra pourtant fin à sa courte carrière de pompier professionnelle dans un mois. Pour toujours ? Elle ne le sait pas encore. Mais cette année, elle a enfin « *fait sauter des barrières mentales* » pour suivre son cœur et se lancer dans des études de sage-femme. « *À partir du moment où je suis partie en Staps, après le bac, il n'y a pas une seule année où je n'ai pas regretté de ne pas être allée en médecine.* » Mais, parce qu'elle est particulièrement scolaire, il était inenvisageable pour elle de perdre du temps à se réorienter. Elle a donc foncé : licence de Staps, spécialité entraînement sportif ; en surf, cela va de soi. Puis son parcours de pompier, on le connaît. Pourtant, dans un coin de sa tête, ce rêve, cette vocation, ne l'a jamais vraiment quittée. Elle a donc continué, en « *sous-marin* », à se documenter sur la périnatalité, pour sa « *culture personnelle* ». Une culture personnelle qui lui sera certainement précieuse, avant d'entamer quatre ans d'études à Namur, en Belgique. « *Je ne pouvais pas passer une année de plus à regretter.* » Ce départ n'a rien d'un abandon. Anouck ne quitte pas les pompiers parce qu'elle n'aime plus son métier, bien au contraire : son engagement auprès des autres reste intact. La profession de sage-femme en est la preuve. Puis, une fois diplômée et stabilisée, elle n'exclut pas de reprendre du service comme sapeur-pompier volontaire.

En définitive, dans un mois, Anouck Duboé laissera les incendies et la caserne de Lacanau derrière elle. Mais elle sera toujours au service des autres. Car derrière ce changement de direction, il y a bel et bien un fil rouge : répondre présente lorsque quelqu'un a besoin d'aide. Chez Anouck, c'est sans doute cela qui ne changera jamais. ■